

2007

Rapport et états financiers
annuels
Banque HSBC Canada

Votre banque, partout dans le monde



Profil

La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc, est le chef de file des banques internationales au Canada et possède plus de 170 bureaux au pays. Avec un actif de 2 354 milliards de \$US au 31 décembre 2007, le Groupe HSBC, qui compte environ 10 000 bureaux répartis dans 83 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.

Renseignements à l'intention des actionnaires

ADRESSE DES PRINCIPAUX BUREAUX

Vancouver

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : 604-685-1000
Télé. : 604-641-2506

Toronto

Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9
Tél. : 416-868-8000
Télé. : 416-868-3800

Renseignements supplémentaires

Ernest Yee : 604-641-2973
Sharon Wilks : 416-868-3878

SITE WEB

hsbc.ca

LES TITRES DE LA BANQUE HSBC CANADA SONT INSCRITS À LA BOURSE DE TORONTO

Banque HSBC Canada
Actions privilégiées de catégorie 1,
Série C (HSB.PR.C)
Actions privilégiées de catégorie 1,
Série D (HSB.PR.D)

Fiducie d'actifs HSBC Canada
Titres de la Fiducie d'actifs
HSBC Canada – Série 2010 (HSBC
HaTS^{MC})
(HBH.M)

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Computershare Investor Services Inc.
Shareholder Service Department
9th Floor, 100 University Avenue
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Tél. : 1-800-564-6253
Télé. : 1-888-453-0330

PERSONNES-RESSOURCES

Les actionnaires doivent aviser notre agent des transferts, Computershare Investor Services Inc., par écrit, de tout changement d'adresse.

Pour toute demande de renseignements, les actionnaires doivent s'adresser à notre service des relations avec les actionnaires, par écrit :

Banque HSBC Canada
Shareholder Relations
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Courriel : shareholder_relations@hsbc.ca

Relations avec les actionnaires

Chris Young : 604-641-1976
Santokh Birk : 604-641-1918

Dates d'inscription et de versement des dividendes sur actions privilégiées en 2008, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration :

Inscription	Versement
14 mars	31 mars
13 juin	30 juin
15 septembre	30 septembre
15 décembre	31 décembre

Les dates de distribution se rapportant aux titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada sont le 30 juin et le 31 décembre.

Désignation de dividendes déterminés

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire, la Banque HSBC Canada confirme que tous les dividendes qui ont été versés en 2008 sont des dividendes déterminés et que tous les dividendes qui seront versés pour les années subséquentes seront également des dividendes déterminés, sauf indication contraire.

Table des matières

1	Message du président et chef de la direction
2	Rapport de gestion
36	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
37	Rapport des vérificateurs
38	Bilans consolidés
42	Notes afférentes aux états financiers consolidés
79	Réseau international du Groupe HSBC
79	Succursales et filiales de la Banque HSBC Canada
80	Direction
80	Conseil d'administration

Message du président et chef de la direction

À la Banque HSBC Canada, 2007 a été une année de progression, une année au cours de laquelle nous avons continué à mettre en œuvre notre stratégie de croissance des ventes. Ce faisant, nous avons privilégié une expansion prudente de notre offre de produits et de notre réseau de succursales au sein des marchés clés que nous ciblons, tout en continuant d'améliorer l'efficacité de nos opérations et en maintenant un contrôle serré de la qualité du crédit.

En 2007, la Banque a également mis l'accent sur une croissance durable de ses revenus en augmentant sa présence dans ses principaux secteurs d'activité et en approfondissant les relations avec ses clients des services aux particuliers, des services aux entreprises et des services bancaires internationaux et marchés.

Notre présence de plus en plus importante sur le marché canadien s'est traduite par une forte croissance de notre clientèle des services aux entreprises et des revenus qui y sont associés. À ce chapitre, nous sommes particulièrement fiers de nous classer au tout premier rang dans le cadre d'un sondage réalisé en novembre dernier par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès de petites et moyennes entreprises. Cette marque de reconnaissance confirme la valeur des efforts que nous avons déployés ces dernières années dans le but d'offrir des produits et services sur mesure, qui répondent aux besoins diversifiés des petites et moyennes entreprises canadiennes.

Du côté des services financiers aux particuliers, un nombre croissant de clients ont pu se prévaloir de services améliorés et profiter d'une valeur accrue. Par exemple, en 2007, la Banque HSBC Canada a mis à profit son appartenance au Groupe HSBC, qui possède l'un des plus vastes réseaux de services bancaires internationaux au monde, pour présenter à ses clients le nouvel ensemble HSBC Premier, un ensemble des plus complets de services bancaires et de gestion de patrimoine. Avec HSBC Premier, nous tirons parti de la présence de la HSBC dans 83 marchés pour offrir aux clients canadiens le même service de qualité, à l'échelle internationale.

La Banque HSBC Canada a été désignée, encore une fois cette année, comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada selon l'enquête réalisée par MediaCorp, dont les résultats ont été publiés dans le magazine *Maclean's*. À la HSBC, la mobilisation des employés est une priorité. Tous les efforts sont mis en œuvre pour faire de l'entreprise un employeur de choix au Canada, ce qui nous permet de continuer à recruter et de conserver les employés les plus compétents et les plus brillants au pays. J'en profite pour remercier nos employés – au nombre de plus de 7 000 – qui ont travaillé sans relâche pour assurer le meilleur service qui soit, jour après jour.

Il ne fait pas de doute que la relative vigueur de l'économie canadienne combinée aux placements stratégiques que nous avons effectués dans des secteurs d'activité et des marchés clés ont favorisé la croissance de notre entreprise en 2007. Mais la récente volatilité des marchés internationaux du crédit et des liquidités confirme que nous devons continuer à faire preuve de prudence dans la gestion de nos activités. Voilà le défi qui nous attend et que nous devons relever en restant constamment à la recherche de façons encore plus efficaces de servir nos clients partout au pays.



Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Banque HSBC Canada

Le 8 février 2008
Vancouver, Canada

Rapport de gestion

Résumé des activités financières des cinq derniers exercices

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Exercices terminés les 31 décembre				
	2007	2006	2005	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾
États condensés des résultats					
Revenu net d'intérêts	1 222 \$	1 115 \$	1 010 \$	896 \$	865 \$
Revenu autre que d'intérêts	708	651	570	526	443
Total des revenus	1 930	1 766	1 580	1 422	1 308
Frais autres que d'intérêts					
Salaires et avantages sociaux	548	503	442	423	379
Locaux et matériel ⁽²⁾	122	116	107	101	107
Autres	327	287	275	272	259
Total des frais autres que d'intérêts	997	906	824	796	745
Bénéfice d'exploitation net avant provisions pour créances irrécouvrables	933	860	756	626	563
Provisions pour créances irrécouvrables	67	34	27	66	61
Bénéfice avant le poste suivant	866	826	729	560	502
Incidence des modifications aux conventions comptables	—	—	—	14	—
Bénéfice avant impôts	866	826	729	574	502
Provision pour impôts sur les bénéfices	292	285	237	210	188
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	26	26	22	16	16
Bénéfice découlant des opérations poursuivies	548	515	470	348	298
Bénéfice découlant des opérations abandonnées	—	—	—	5	2
Bénéfice net	548 \$	515 \$	470 \$	353 \$	300 \$
Dividendes sur actions privilégiées	18	18	13	8	8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	530 \$	497 \$	457 \$	345 \$	292 \$
Bénéfice de base par action ordinaire (\$) ⁽³⁾	1,08	1,02	0,94	0,72	0,62
Ratios financiers (%) ⁽⁵⁾					
Rendement de l'actif moyen des actionnaires ordinaires	19,8	21,1	21,3	18,3	18,7
Rendement de l'actif total moyen	0,84	0,91	0,97	0,85	0,80
Marge nette d'intérêts	2,26	2,33	2,37	2,49	2,66
Ratio du revenu autre que d'intérêts au revenu total	36,7	36,9	36,1	37,0	33,9
Ratio d'efficacité	51,7	51,3	52,2	56,0	57,0
Renseignements sur le crédit					
Montant brut des prêts douteux	272	177	151	182	203
Provisions pour créances irrécouvrables					
Solde à la fin de l'exercice	353	327	326	349	313
En pourcentage des prêts douteux bruts (%)	130	185	216	192	154
En pourcentage de l'encours des prêts et des acceptations bruts (%)	0,79	0,80	0,90	1,08	1,10
Soldes moyens ⁽⁴⁾					
Actif	63 273 \$	54 118 \$	47 282 \$	40 421 \$	36 635 \$
Prêts	37 635	33 659	30 678	26 922	24 543
Dépôts	47 483	41 904	37 340	30 823	29 041
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2 674	2 360	2 150	1 886	1 563
Faits saillants du bilan					
Total de l'actif	62 931	56 770	49 210	43 263	37 509
Total des prêts et des acceptations, déduction faite des provisions pour créances irrécouvrables	44 442	40 366	35 846	32 073	28 180
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	21 322	17 819	15 571	13 450	11 664
Prêts hypothécaires résidentiels	12 920	14 016	12 865	11 966	10 880
Total des dépôts	48 877	44 173	38 608	33 848	29 339
Dépôts des particuliers	18 291	17 039	15 300	14 818	13 924
Capitaux propres	3 248	2 868	2 596	2 197	1 819
Ratios de capital en fonction du risque (%) ⁽⁵⁾					
Capital de catégorie 1	8,8	9,0	9,0	8,6	8,4
Capital total	11,3	11,1	11,2	11,0	11,1
Fonds sous gestion	26 213 \$	23 340 \$	20 453 \$	17 687 \$	14 323 \$
Biens en garde	10 914	8 574	7 594	5 077	4 409
Total des actifs sous administration	37 127 \$	31 914 \$	28 047 \$	22 764 \$	18 732 \$

(1) Retraités afin de tenir compte de l'incidence des opérations abandonnées.

(2) « Locaux et matériel ». Comprend l'amortissement.

(3) « Bénéfice de base par action ordinaire ». Le montant n'est pas très différent du bénéfice de base par action ordinaire découlant des opérations poursuivies.

(4) Il s'agit de montants ou de mesures non conformes aux PCGR. Veuillez vous reporter à l'analyse traitant du recours à des mesures non conformes aux PCGR, à la page 3 du présent document.

(5) Ces ratios sont calculés en suivant les lignes directrices énoncées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le rapport de gestion est daté du 22 février 2008, date à laquelle notre conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Préparation des renseignements financiers. Nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Les renseignements financiers figurant dans le rapport de gestion sont en date du 31 décembre ou pour les exercices terminés à cette date. Ces renseignements proviennent directement de nos états financiers consolidés ou des renseignements que nous avons utilisés pour les préparer. À moins d'indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont en dollars canadiens, et tous les montants tabulaires sont exprimés en millions de dollars. Certains des renseignements financiers que nous sommes tenus de divulguer dans le cadre du rapport de gestion figurent au tableau de la page 2, qui comprend également certaines mesures conformes aux PCGR et certaines mesures non conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les entreprises incluent une mise en garde à l'intention des lecteurs sur la possibilité que le bénéfice et d'autres mesures non conformes aux PCGR ne soient visés par aucune définition normalisée et prescrite par les PCGR. Le bénéfice et autres mesures peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec des mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres émetteurs. Nous présentons ci-après diverses mesures, conformes ou non aux PCGR, que la direction suit régulièrement, afin de préciser l'origine de chaque mesure :

- *Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires* – Calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par l'avoir moyen des actionnaires ordinaires.
- *Rendement de l'actif moyen* – Calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par l'actif moyen.
- *Marge nette d'intérêts* – Calculée en divisant le revenu net d'intérêts par la moyenne des actifs produisant un revenu d'intérêts.
- *Ratio d'efficience* – Calculé en divisant les frais autres que d'intérêts par le total des revenus.
- *Ratio du revenu autre que d'intérêts au revenu total* – Calculé en divisant le revenu autre que d'intérêts par le total des revenus.
- *Soldes moyens* – Le solde moyen de l'actif, de l'actif moyen produisant un revenu d'intérêts, des prêts et des dépôts est calculé en utilisant les soldes moyens quotidiens de l'exercice. L'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé en utilisant les soldes de fin de mois de l'avoir des actionnaires ordinaires de l'exercice.

Dans le présent rapport de gestion, nous indiquons souvent des renvois à des « notes », terme qui désigne les notes afférentes aux états financiers consolidés vérifiés de 2007, lesquels sont inclus, tout comme le rapport de gestion, dans notre rapport annuel.

Autres renseignements. Tous nos communiqués de presse portant sur des questions importantes, états financiers consolidés intermédiaires ou annuels, rapports de gestion intermédiaires ou annuels, rapports annuels et notice annuelle, ainsi que toutes les attestations du chef de la direction et du chef des finances, sont déposés sur SEDAR. Des exemplaires de chacun de ces documents peuvent être obtenus à partir du site Web, à l'adresse www.sedar.com.

Titres en circulation. La note 11 aux pages 58 et 59 présente le nombre d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises et en circulation au 31 décembre 2007. La note 9 à la page 57 renferme des détails sur le nombre de titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada (HSBC HaTS^{MC}) en circulation au 31 décembre 2007. Après cette date et jusqu'à la date du présent rapport de gestion, aucun titre, quelle qu'en soit la nature, n'a été émis.

Mise en garde contre les renseignements financiers prospectifs. Ce document peut contenir des prévisions sur les activités et les résultats financiers de la Banque HSBC Canada. Ces énoncés étant soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, les résultats réels pourraient différer des résultats prévus. Parmi les facteurs qui pourraient causer ces différences figurent des modifications législatives, de nouvelles normes réglementaires, des changements d'ordre technologique, l'évolution des marchés financiers internationaux, des modifications dans les politiques monétaires et économiques des gouvernements, les fluctuations des taux d'intérêt, l'inflation et les conditions économiques générales dans les régions où la Banque HSBC Canada est présente. De plus, l'industrie bancaire canadienne étant un milieu très concurrentiel, les pressions exercées sur notre marge nette d'intérêts peuvent être dues aux seules mesures prises individuellement par les banques ou d'autres institutions financières. Les fluctuations économiques peuvent également influencer les marchés boursiers et de change et, par conséquent, nos revenus. D'autres facteurs que ceux énumérés ci-dessus pourraient également avoir des répercussions sur notre situation et nos résultats financiers.

Rapport de gestion (suite)

Aperçu

Au Canada, la Banque HSBC Canada (la « Banque ») est le plus important établissement financier détenu par des intérêts internationaux et la septième banque en importance au pays. Forte d'un actif de plus de 62 milliards de dollars au 31 décembre 2007, elle offre une gamme complète de services bancaires et financiers.

La Banque, dont le siège social est situé à Vancouver, en Colombie-Britannique, a été fondée en 1981. Nous avons connu une croissance interne de même qu'une expansion découlant d'acquisitions stratégiques, notre objectif étant de devenir un établissement de services financiers intégrés. Nous appuyant sur un réseau qui comprend plus de 170 bureaux établis d'un bout à l'autre du Canada, dont plus de 130 succursales, nous offrons des services financiers aux particuliers et aux entreprises, des services bancaires internationaux et marchés, des services de courtage de détail ainsi que des services de gestion de patrimoine et de fiducie aux particuliers.

Divers moyens pratiques sont mis à la disposition des clients, notamment notre réseau de succursales, nos guichets automatiques, des cartes de crédit et des cartes de débit, Internet et les centres d'appels téléphoniques.

Le Groupe HSBC

Nous faisons partie du Groupe HSBC, dont la société mère, la HSBC Holdings plc (la « HSBC Holdings »), a son siège social à Londres, au Royaume-Uni. Nos clients ont accès aux ressources mondiales du Groupe HSBC. Ayant acquis sa notoriété avec le slogan publicitaire « Votre banque, partout dans le monde », le Groupe HSBC est l'un des consortiums de services bancaires et financiers les plus importants du monde, grâce à un réseau international d'environ 10 000 bureaux, répartis dans 83 pays et territoires de l'Europe, de la région Asie et Pacifique, des Amériques, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Les actions de la HSBC Holdings, inscrites à la cote des bourses de Londres, de Hong Kong, de New York, de Paris et des Bermudes, sont détenues par plus de 200 000 actionnaires, de quelque 100 pays et territoires. Les actions de la HSBC Holdings sont négociées à la Bourse de New York sous forme de certificats américains d'actions étrangères. Au 31 décembre 2007, la capitalisation boursière de la HSBC Holdings s'établissait à 198 milliards de dollars américains.

Grâce à un réseau international qui s'appuie sur la plus haute technologie, le Groupe HSBC fournit un large éventail de services financiers, entre autres des services financiers aux particuliers, ce qui comprend le crédit à la consommation, des services d'assurance, des services aux entreprises, des services bancaires internationaux et marchés et des services de banque privée.

Il est possible d'obtenir des renseignements de nature générale et des renseignements financiers sur la HSBC Holdings et sur le Groupe HSBC, y compris des exemplaires de la revue des opérations et du rapport annuel et états financiers de la HSBC Holdings pour l'exercice 2007, sur son site Web, à l'adresse www.hsbc.com.

Nos activités

Stratégie

Nous aspirons à devenir le plus important fournisseur international de services financiers du Canada. Nous voulons être le meilleur endroit où effectuer des opérations bancaires pour nos clients et le meilleur endroit où travailler pour nos employés. Pour atteindre ces objectifs, nous nous appuyerons sur les piliers de la HSBC, soit :

Nos clients – Excellence du service

Nos clients sont notre pierre angulaire et notre avenir. Nous améliorerons l'expérience client en incarnant les valeurs de la marque afin que les clients perçoivent la HSBC comme le meilleur endroit pour se procurer des services et des produits bancaires.

Notre marque – Votre Banque, partout dans le monde

Nous voulons être la première marque mondiale du secteur des services financiers. Nous exerçons nos activités dans 83 pays et territoires et nous voulons que les clients, peu importe où ils se trouvent dans le monde, considèrent la HSBC comme uniformément excellente.

Notre culture d'entreprise – Le meilleur endroit où travailler

Nous voulons acquérir la réputation d'être l'employeur le plus respecté et le plus axé sur le service à la clientèle dans le domaine des services financiers dans le monde entier. Nous sommes donc conscients que la motivation et l'engagement de nos employés constituent des critères fondamentaux pour la réussite de l'entreprise.

Notre présence mondiale – Notre avantage global

La présence mondiale de la HSBC est un avantage concurrentiel clé. Dans le contexte actuel de mondialisation, nous offrons à nos clients un service international sans pareil et nous travaillons à mettre sur pied un réseau tissé serré autorisant des échanges transparents entre les différents pays, afin de servir nos clients à l'échelle mondiale.

Nos activités – Construire en vue d'une croissance durable

Nous accorderons la priorité à l'affectation de notre capital de sorte qu'il produise le meilleur rendement à long terme pour les actionnaires. Nous désirons que nos activités s'autofinancent, surtout dans les marchés parvenus à maturité. Nous investirons notre capital dans les secteurs offrant un fort potentiel de croissance, notamment les marchés émergents et les secteurs des produits d'assurance et de retraite.

Nos technologies et nos méthodes de travail – Joindre nos forces

Nous utiliserons la technologie pour permettre à nos clients de faire facilement affaire avec nous, quand et où ils le veulent. De plus, nous améliorerons notre efficacité en simplifiant notre gamme de produits et en automatisant le traitement des opérations.

Notre organisation – Guider avec sagesse et déléguer en toute confiance

Nous donnerons la responsabilité de réaliser nos objectifs à nos directeurs nationaux ainsi qu'aux responsables de nos différentes clientèles et entités internationales, lesquels bénéficieront des conseils du Groupe et des sièges sociaux régionaux et, s'il y a lieu, se verront déléguer des responsabilités par eux.

Groupes de clients

Nous gérons nos activités et en faisons rapport en fonction des groupes de clients que le Groupe HSBC a définis, à savoir les services financiers aux particuliers, les services aux entreprises et les services bancaires internationaux et marchés. Nous avons mis sur pied une culture d'intégration des services qui garantit la satisfaction de la clientèle, quels que soient le produit recherché, la filiale visée et le pays où le service est offert par l'entremise du réseau international du Groupe HSBC.

Services financiers aux particuliers – Ce groupe fournit aux particuliers et aux travailleurs autonomes une vaste gamme de services bancaires et de services financiers connexes. Les produits que nous offrons comprennent les comptes courants et les comptes d'épargne, les prêts hypothécaires et les prêts personnels, les cartes de crédit ainsi que les services de paiement à l'échelle locale et internationale. Nous fournissons également une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine par l'entremise de nos succursales et de nos entreprises de gestion de patrimoine, Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., Investissements HSBC (Canada) Limitée et la Société de fiducie HSBC (Canada).

Services aux entreprises – Ce groupe fournit des services et des produits financiers à des petites, moyennes et grandes entreprises, y compris des entreprises à propriétaire unique, des sociétés de personnes, des clubs et des associations, des entreprises constituées en société ainsi que des sociétés ouvertes. Outre les prêts directs, notre gamme de produits et services englobe la gestion des paiements et des fonds, la trésorerie et les marchés financiers, les services de banque d'affaires et les services de banque d'investissement, la gestion de patrimoine ainsi que les services de commerce international et le crédit-bail. Les entreprises canadiennes seront surtout intéressées de savoir que la HSBC dispose d'un immense réseau dans les pays membres de l'ALENA, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie. Nous offrons ces services par l'entremise de succursales spécialisées et des bureaux de nos filiales, dont Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., Investissements HSBC (Canada) Limitée et la Société de capital HSBC (Canada) Inc., ainsi que par l'entremise du réseau international du Groupe HSBC.

Services bancaires internationaux et marchés (anciennement « services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés ») – Les services bancaires internationaux et marchés s'adressent à des sociétés, à des institutions et à des administrations publiques, à la fois au Canada et ailleurs dans le monde, qui ont besoin de services financiers non seulement à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle internationale. Ce groupe propose une gamme complète de services financiers, y compris des services de trésorerie et de marchés financiers, des services de mobilisation de capitaux par voie de placements privés ou d'appels publics à l'épargne, des services de financement de sociétés et des services-conseils, ainsi que des services de prêts, de financement par crédit-bail et de dépôts. Nous offrons également des services de gestion des paiements et de la trésorerie, ainsi que des services de commerce international. Nous offrons ces services par l'intermédiaire de nos principales succursales et de nos filiales. Les opérations à ce chapitre sont coordonnées avec celles du Groupe HSBC à l'échelle internationale, par l'intermédiaire d'un gestionnaire de relations bancaires. Le fait que nous puissions nous appuyer sur le réseau international du Groupe HSBC pour offrir ces services à ce groupe particulier de clients d'envergure multinationale constitue pour nous un avantage concurrentiel d'importance.

Notre société affiliée, la Société financière HSBC Limitée (« Centre financier HSBC »), offre des solutions et des produits financiers aux consommateurs canadiens par l'entremise d'un réseau comptant plus de 100 succursales et d'autres canaux de distribution. Nous travaillons avec le Centre financier HSBC afin de servir les clients que nous avons en commun.

Rapport de gestion (suite)

Faits saillants – 2007

Notre entreprise a encore progressé en 2007 et nous avons continué d'appliquer notre stratégie d'expansion au Canada. Parmi les éléments dignes de mention, signalons les suivants :

Nos clients – Excellence du service – Nous avons fait honneur à notre nouveau slogan « On s'en occupe », qui incarne nos initiatives en matière de vente et de qualité du service, comme en témoignent les distinctions qui nous ont été décernées par certains organismes externes. Nous avons obtenu pour une deuxième année d'affilée le prix de meilleure banque dans le domaine de la gestion de trésorerie en Amérique du Nord, lors de la remise de prix d'excellence du magazine *Euromoney* pour 2007. Dans le cadre du sondage mené en 2007 par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès de plus de 9 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises indépendantes, nous nous sommes classés au premier rang. Selon les résultats d'un sondage postal de *Synovate Customer Service Index* portant sur l'excellence dans le secteur des services financiers, nous figurons devant les cinq plus grandes banques au Canada en ce qui a trait à l'excellence de la qualité du service à la clientèle dans l'ensemble.

Notre marque – Votre banque, partout dans le monde – Nous continuons d'investir dans notre image de marque au moyen de la publicité et de la commandite d'événements. Nous sommes fidèles depuis longtemps à notre tradition d'appartenance à la communauté par le truchement de commandites et de dons de bienfaisance. Nous avons entrepris une nouvelle commandite, soit celle des Blue Jays de Toronto, la seule équipe de baseball de ligue majeure au Canada et avons commencé à commanditer la diffusion des matches du Canadien de Montréal dans le marché clé que représente le Québec.

Notre culture d'entreprise – Le meilleur endroit où travailler – Nous avons encore une fois été désignés comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada selon l'enquête réalisée par MediaCorp dont les résultats ont été publiés dans le magazine *Maclean's*, et comme l'un des 100 employeurs de choix selon *The Financial Post*. Nous avons également été reconnus comme l'un des 40 meilleurs employeurs de la Colombie-Britannique, comme en fait foi la nouvelle diffusée par les journaux *The Vancouver Sun*, *The Province* et *Times Colonist*. Nous figurons parmi les neuf employeurs dans tout le Canada à avoir obtenu le prix d'employeur de choix pour les Canadiens âgés de 50 ans ou plus lors du troisième sommet annuel du *Workplace Institute* sur la main-d'œuvre d'âge mûr. Nos pratiques novatrices en matière d'avantages sociaux, de planification de la retraite et de retraite progressive visant à fidéliser les employés compétents et chevronnés y ont également été soulignées.

Notre présence mondiale – Notre avantage global – En tant que membre du Groupe HSBC, nous avons participé activement à des lancements de produits en vue de mieux servir nos clients. Mentionnons notamment l'établissement de services de banque privée au Canada et le relancement réussi de l'ensemble HSBC Premier dans le cadre de son déploiement mondial dans 35 pays et territoires. Il s'agit du premier ensemble de services bancaires personnalisés ayant une véritable portée internationale offert à l'intention des 200 millions de consommateurs qui font partie du segment de marché des personnes bien nanties et qui sont qualifiés de « citoyens du monde ». Nous avons étoffé et amélioré les capacités de notre centre bancaire international à titre de principal point d'accès et de centre d'excellence pour les services financiers aux particuliers et les services aux entreprises entre les entités et succursales du Groupe, afin d'offrir un service transparent qui réponde aux besoins des clients internationaux en matière de services bancaires. Nous avons également lancé le programme HSBC Passeport, programme bancaire fort intéressant pour les nouveaux immigrants et les travailleurs étrangers au Canada que nous avons modelé en nous inspirant du programme offert par la HSBC au Royaume-Uni. Dans les pays membres de l'ALENA, la HSBC a été désignée par Exportation et développement Canada comme le plus important émetteur de garanties-cautions au Canada pour des opérations aux États-Unis et au Mexique.

Nos activités – Construire en vue d'une croissance durable – Les investissements consacrés à nos services de gestion des paiements et de la trésorerie portent fruit. Dans le cadre de la présentation des résultats d'une recherche lors du congrès annuel de l'Association de gestion de trésorerie du Canada, la HSBC a été décrite comme une banque étrangère ayant fait des percées considérables sur le marché des liquidités et dans le secteur des grandes sociétés, devenant un concurrent plus important dans le domaine de la gestion de trésorerie, et se hissant parmi les cinq banques les plus importantes dans tous les segments. À l'échelle nationale, nous avons ouvert cinq nouvelles succursales en Alberta, en Ontario et en Colombie-Britannique. Nous avons également investi dans les services bancaires directs en procédant au lancement, couronné de succès, de notre compte d'épargne en direct.

Nos technologies et nos méthodes de travail – Joindre nos forces – Nous avons relancé le site Web destiné au public et le site des Services bancaires par Internet aux particuliers sur la plateforme de deuxième génération, laquelle permet de personnaliser le contenu et de lancer plus efficacement des campagnes et initiatives de vente en ligne plus ciblées, tout en

assurant à l'entreprise le contrôle sur la conception du site Web. Nous avons également lancé le premier service d'assurance vie en ligne qui s'appuie sur un processus de traitement direct, reprenant le modèle et la plateforme utilisés pour l'assurance vie en ligne aux États-Unis. Les services de gestion des paiements et des fonds ont mis en place les services de consolidation des soldes et des fonds et le système de facturation globale, rehaussant ainsi sa gamme de produits.

Notre organisation – Guider avec sagesse et déléguer en toute confiance – Parmi nos réalisations importantes, mentionnons la production, pour un cinquième trimestre d'affilée, de déclarations parallèles en vertu du Nouvel accord de Bâle, déclarations qui ont été soumises au Bureau du surintendant des institutions financières.

Perspectives – 2008

Dans l'ensemble, l'activité économique s'essouffle alors que la crise immobilière des prêts hypothécaires à risque sévit aux États-Unis, que l'intérêt pour les titres à risque plus élevé diminue et que les marchés du crédit se resserrent. Les pays riches en ressources naturelles, comme le Canada, devraient être à l'abri des pires retombées. En fait, le Canada se trouve en bonne position au début de 2008, profitant de la solidité des finances publiques, aussi bien à l'échelle provinciale que nationale, de la fermeté du marché de l'habitation et de la faiblesse du taux de chômage. Les provinces de l'Ouest pourront continuer de compter sur la forte demande pour les produits de base, exception faite du bois d'œuvre, tandis que le secteur manufacturier des provinces du centre du Canada continuera de subir le contrecoup du ralentissement aux États-Unis et de la vigueur du dollar canadien.

Le dollar canadien a quelque peu reculé du sommet qu'il avait atteint par rapport au dollar américain en raison de la poussée des prix des produits de base, des revenus solides du gouvernement fédéral et d'un marché du travail serré. Le cours du dollar canadien devrait se négocier dans un intervalle plus étroit, près de la parité. À l'échelle mondiale, le cycle de resserrement de la politique monétaire arrive à son terme, particulièrement dans le contexte actuel de bouleversement des marchés des capitaux et de la crise du crédit qui a incité aussi bien la Réserve fédérale des États-Unis que la Banque du Canada à réduire leurs taux. En dépit de ces réductions de taux, les prix des aliments et de certains produits de base continuent de monter. Si cette tendance se maintient jusqu'au milieu de l'année, les pressions inflationnistes risquent de remettre en question les baisses de taux prévues.

Le contexte commercial canadien devrait demeurer très concurrentiel, aussi bien pour les services aux particuliers que pour les services aux entreprises, et des pressions continueront de s'exercer sur les marges, particulièrement dans le secteur des services aux particuliers. Bien que le marché immobilier demeure solide au Canada par rapport aux États-Unis, la plupart des analystes prévoient une détérioration de la situation des banques canadiennes sur le plan des pertes sur prêts en 2008. La croissance des activités de prêts devrait être modérée, mais nous sommes en bonne position pour tirer parti de la croissance soutenue prévue dans l'Ouest canadien par suite des investissements effectués en 2007.

Nos objectifs pour 2008

Dans un contexte d'incertitude sur les marchés des capitaux et de concurrence soutenue, nous mettrons l'accent sur les aspects suivants :

Nos clients – Excellence du service – Nous visons à proposer un meilleur service, axé sur le client, en nous appuyant sur les sondages portant sur les services aux entreprises et les services financiers aux particuliers et en consacrant davantage de temps aux ventes, stimulant du coup les revenus dans l'ensemble du réseau et des autres canaux. Nous continuerons d'élargir la clientèle de l'ensemble HSBC Premier et des services directs, dans les deux cas en vue d'accroître nos dépôts de base et d'améliorer les occasions de revenus tirés des services de gestion de patrimoine.

Notre marque – Votre banque, partout dans le monde – Nous investirons davantage dans l'image de marque avec le temps et dans l'ensemble de nos marchés et continuerons de peaufiner notre image de marque distinctive au Canada en misant sur l'uniformité du service. Nous prévoyons optimiser l'exploitation de nos nouvelles succursales, rafraîchir les établissements existants, lancer la marque « HSBC » à l'aéroport international Pearson de Toronto et saisir d'autres occasions au Canada dans le cadre d'une initiative mondiale de promotion de la marque dans les aéroports.

Notre culture d'entreprise – Le meilleur endroit où travailler – Tablant sur notre réputation d'employeur de choix, confirmée plusieurs années d'affilée par des tiers, nous perfectionnerons nos activités de recrutement et embaucherons du personnel. Le rendement des dirigeants sera plus étroitement intégré aux résultats des sondages annuels menés auprès des employés. Pour ce faire, nous nous joindrons à la stratégie mondiale en matière de ressources humaines de la HSBC et mettrons surtout l'accent sur la gestion du rendement, la rémunération et la mobilisation des employés.

Rapport de gestion (suite)

Notre présence mondiale – Notre avantage global – Nous serons davantage à l'affût des occasions d'affaires et mettrons davantage l'accent sur le soutien technique (TI, marketing et produit) dans l'ensemble du Groupe pour exploiter et favoriser la croissance dans tous les secteurs d'activité. Plus précisément, nous souhaitons améliorer notre offre HSBC Premier par l'ajout d'un service de transferts internationaux entre les comptes d'un même client et adopter les outils de planification financière du Groupe pour les gestionnaires de relations bancaires de l'ensemble HSBC Premier. Nous prévoyons avoir accès à de nouvelles pistes par l'entremise de notre système Global Links et de notre système de recommandation de clients internationaux et harmoniser les mesures de rendement clés de manière à encourager les recommandations de clients à l'interne, particulièrement à partir de notre important portefeuille de comptes des services aux entreprises. Enfin, nous entendons demeurer l'une des deux institutions les plus actives pour ce qui est de la négociation des obligations feuille d'érable.

Nos activités – Construire en vue d'une croissance durable – Nous comptons continuer d'investir sélectivement dans notre réseau de succursales et dans sa modernisation, tout en aiguillant nos clients vers les services bancaires directs. Nous avons l'intention de continuer à élargir notre gamme de services de gestion des paiements et de la trésorerie, d'intégrer et de rehausser les occasions de ventes croisées entre les entités de gestion de patrimoine de la HSBC et d'accorder plus d'attention au segment des petites et moyennes entreprises.

Nos technologies et nos méthodes de travail – Joindre nos forces – Nous poursuivons la réingénierie des processus de nos succursales, y compris les centres de services nationaux et internationaux, tout en améliorant les services offerts par les centres bancaires internationaux. Nous apporterons des améliorations aux systèmes des services bancaires directs, des centres d'appels et de gestion des relations avec la clientèle et offrirons plus de fonctions dans le secteur commercial et dans celui de la gestion des paiements et de la trésorerie.

Notre organisation – Guider avec sagesse et déléguer en toute confiance – Nous prévoyons continuer de travailler avec le Groupe à notre projet relatif au Nouvel accord de Bâle, alors que nous entrons en 2008 dans la période d'utilisation en parallèle, au cours de laquelle nous appliquerons l'approche avancée pour le risque de crédit et l'approche standard pour le risque opérationnel. Nous utiliserons des tableaux de bord prospectifs afin que la Banque puisse aligner sa performance sur celle du Groupe et pour nous assurer de mettre pleinement à profit les meilleures pratiques au sein du Groupe HSBC partout dans le monde. Nous continuerons d'exercer nos activités dans le respect des limites et des directives du Groupe, d'approfondir l'expérience des membres de la direction par la voie de mutations, d'investir pour, à tout le moins, atteindre les taux de rendement minimaux fixés pour le Groupe et de mettre à profit les ressources du Groupe par l'application du principe « Joindre nos forces ».

Analyse des résultats financiers pour l'exercice 2007

- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 530 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, soit une augmentation de 6,6 % par rapport à celui de l'exercice terminé le 31 décembre 2006.
- Le rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires s'est établi à 19,8 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, comparativement à 21,1 % en 2006.
- Le ratio d'efficacité s'est établi à 51,7 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, contre 51,3 % en 2006.
- Au 31 décembre 2007, le total de l'actif se montait à 62,9 milliards de dollars, contre 56,8 milliards de dollars au 31 décembre 2006, soit une hausse de 6,1 milliards de dollars ou de 10,7 %.
- Au 31 décembre 2007, les fonds sous gestion avaient atteint 26,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,9 milliards de dollars ou de 12,4 % par rapport aux 23,3 milliards de dollars constatés à la même date en 2006.

Aperçu

Notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 530 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, contre 497 millions de dollars pour l'exercice 2006, en hausse de 33 millions de dollars ou de 6,6 %. Nous avons comptabilisé une charge de 47 millions de dollars (30 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes) au titre de notre portefeuille de papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien (« PCAA non bancaire »). En 2007, nous avons également constaté un gain de 21 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes, sur la vente d'actions de la Bourse de Montréal. Abstraction faite de l'incidence de ces éléments, le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2007 aurait augmenté de 8,5 % par rapport à celui de 2006.

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts s'est établi à 1 222 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, soit une augmentation de 107 millions de dollars ou de 9,6 % par rapport aux 1 115 millions de dollars réalisés en 2006. Le revenu net d'intérêts de 2007 a été favorisé par la croissance soutenue des actifs dans l'ensemble des secteurs d'activité, l'actif moyen produisant un revenu d'intérêts s'étant accru de 13,1 % en 2007. Toutefois, en raison principalement de l'accentuation des écarts de crédit qui s'est amorcée au troisième trimestre, aussi bien au Canada qu'à l'échelle mondiale, le coût des fonds, particulièrement les dépôts de gros, s'est considérablement accru, donnant lieu à une baisse de la marge nette d'intérêts, laquelle s'est établie à 2,26 % en 2007, comparativement à 2,33 % en 2006.

Papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien

Au 31 décembre 2007, nous détenons 230 millions de dollars de PCAA non bancaire, déduction faite des provisions, classés dans les titres disponibles à la vente ainsi que 50 millions de dollars, déduction faite des moins-values, classés dans les titres détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2007. Compte tenu de l'incertitude qui règne actuellement en ce qui concerne la valeur du PCAA non bancaire visé par une restructuration en vertu de l'Accord de Montréal, nous avons comptabilisé une charge de 47 millions de dollars en 2007. Cette charge se compose d'un ajustement de 8 millions de dollars découlant de l'évaluation à la valeur de marché du PCAA non bancaire compris dans le portefeuille de titres détenu à des fins de transaction et d'un montant de 39 millions de dollars représentant les pertes sur les titres disponibles à la vente portées en déduction de la valeur comptable au titre d'une baisse de valeur durable. De plus amples renseignements sont fournis sur l'évaluation de notre PCAA non bancaire à la rubrique portant sur l'incidence des estimations, qui commence à la page 14 du rapport de gestion.

Revenu autre que d'intérêts

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, le revenu autre que d'intérêts s'est élevé à 708 millions de dollars contre 651 millions de dollars pour l'exercice 2006, soit un accroissement de 57 millions de dollars ou de 8,8 %. Abstraction faite de l'incidence du PCAA non bancaire et des gains à la vente des actions de la Bourse de Montréal, l'augmentation aurait été de 12,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les revenus de négociation ont totalisé 33 millions de dollars, marquant une hausse de 47,8 % qui découle des gains substantiels constatés sur les opérations de change en raison de la volatilité des cours du change entre le dollar canadien et le dollar américain, et de l'incidence positive des 23 millions de dollars découlant des modifications apportées aux valeurs comptables de certains titres de créance comptabilisés à la juste valeur. Toutefois, cette hausse a été contrebalancée en partie par l'ajustement de 8 millions de dollars découlant de l'évaluation à la valeur de marché du PCAA non bancaire détenu à des fins de transaction. Les revenus tirés de la gestion des placements ont progressé de 27,2 % pour s'établir à 28 millions de dollars, les fonds sous gestion des services de gestion de patrimoine continuant d'afficher une forte croissance. Les frais de gestion pour les services de dépôt et de paiement ainsi que les commissions sur les facilités de crédit ont augmenté en raison de l'accroissement des opérations effectuées par les clients comme ce fut le cas pour les revenus de change. Les autres revenus ont augmenté en raison essentiellement de l'intensification des activités du programme Immigrants Investisseurs. Les commissions sur les marchés financiers étaient en baisse de 6 millions de dollars en raison du ralentissement des activités découlant de l'incertitude qui règne sur les marchés, les opérations de prise ferme de nouvelles émissions et les mandats de services-conseils ayant été les plus touchés. Les pertes sur les titres disponibles à la vente étaient de 13 millions de dollars alors que des gains de 3 millions de dollars avaient été enregistrés sur les titres de négociation en 2006. Ce recul s'explique par la dépréciation de 39 millions de dollars comptabilisée au titre du PCAA non bancaire, laquelle a été partiellement contrebalancée par les gains constatés en 2007 à la vente d'actions de la Bourse de Montréal. Les gains sur les autres titres ont diminué de 16 millions de dollars comparativement à ceux de 2006, qui avaient été favorisés par une hausse de la juste valeur des fonds en actions privés.

Frais autres que d'intérêts et efficience opérationnelle

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les frais autres que d'intérêts ont totalisé 997 millions de dollars, contre 906 millions de dollars pour l'exercice 2006, soit une augmentation de 91 millions de dollars ou de 10,0 %. Les salaires et les avantages sociaux ont grimpé de 45 millions de dollars, ou 8,9 %, par rapport à 2006, en raison de l'accroissement de l'effectif, de l'augmentation de la rémunération variable et de la hausse des coûts liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite. Les initiatives de croissance stratégique ont entraîné un accroissement des effectifs à la suite de l'ouverture de nouvelles succursales en Alberta et dans la région du Grand Toronto, ainsi que des augmentations des investissements dans les services bancaires directs, les services de banque privée, de gestion de patrimoine et de gestion des paiements et de la trésorerie.

Rapport de gestion (suite)

Les autres frais se sont élevés à 327 millions de dollars, soit une augmentation de 40 millions de dollars, ou 13,9 %, celle-ci découlant des investissements soutenus dans nos secteurs d'activité. Les coûts liés aux technologies se sont accrus, car nous avons consenti des investissements supplémentaires dans de nouveaux systèmes afin de soutenir nos initiatives de croissance stratégique. L'augmentation des frais s'explique également par l'accroissement des opérations des clients, par une hausse des frais de courtage découlant de l'intensification des activités du programme Immigrants Investisseurs, ainsi que par un accroissement des frais de marketing attribuables aux investissements supplémentaires effectués dans la marque HSBC. Les pertes d'exploitation ont été plus élevées, en raison principalement de l'augmentation des cas de fraude par carte de débit. Le ratio d'efficacité opérationnelle s'est établi à 51,7 %, contre 51,3 % en 2006. Abstraction faite de l'incidence du PCAA non bancaire et de la vente des actions de la Bourse de Montréal, le ratio d'efficacité de 2007 s'est légèrement amélioré, pour s'établir à 51,1 %.

Qualité du crédit et provisions pour créances irrécouvrables

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les provisions pour créances irrécouvrables se sont établies à 67 millions de dollars, contre 34 millions de dollars pour l'exercice précédent. Dans l'ensemble, la qualité du crédit est demeurée bonne en raison de normes de crédit prudentes et de la solide conjoncture économique au Canada. L'augmentation des charges par rapport à 2006 s'explique par des provisions dans certains secteurs des ressources qui sont aux prises avec des conditions difficiles en raison de la force du dollar canadien. Toutefois, il faut noter que l'environnement de crédit était exceptionnellement clément en 2006, d'où des provisions peu élevées.

La valeur brute des prêts douteux a augmenté de 95 millions de dollars, passant de 177 millions de dollars au 31 décembre 2006 à 272 millions de dollars au 31 décembre 2007. Le total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques pour créances irrécouvrables, s'élevait à 188 millions de dollars au 31 décembre 2007, comparativement à 119 millions de dollars au 31 décembre 2006. L'augmentation des provisions pour pertes sur prêts découle des difficultés éprouvées par certains secteurs d'activité, y compris certains secteurs des ressources, qui ont subi le contrecoup du renforcement du dollar canadien par rapport au dollar américain, et du fait que les défauts de paiement des sociétés avaient atteint un creux historique en 2006.

La provision générale pour créances irrécouvrables de 269 millions de dollars est demeurée inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2006. Exprimée en pourcentage de l'encours des prêts et des acceptations, la provision générale pour créances irrécouvrables a atteint 0,79 % au 31 décembre 2007, comparativement à 0,80 % au 31 décembre 2006. Nous considérons que le total des provisions pour créances irrécouvrables est approprié étant donné la qualité du crédit de nos portefeuilles et le contexte actuel en matière de crédit. Notre portefeuille de prêts n'est nullement exposé au marché américain des prêts hypothécaires à risque.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2007 était de 34,8 %, contre 35,6 % en 2006 en raison essentiellement du montant plus élevé des gains assujettis à un taux d'imposition moindre en 2007 comparativement à l'exercice précédent.

Bilan

Au 31 décembre 2007, le total de l'actif s'élevait à 62,9 milliards de dollars, en hausse de 6,1 milliards de dollars par rapport à la même date en 2006. Le portefeuille de prêts continue à être le principal facteur de croissance du bilan. Les prêts commerciaux et les acceptations bancaires ont progressé de 4,1 milliards de dollars, ou 17,9 %, depuis le 31 décembre 2006, grâce à la force constante de l'économie, tout particulièrement dans l'Ouest canadien. Les prêts à la consommation ont progressé de 1,1 milliard de dollars, ou 29,7 %. Bien que les prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents aient augmenté de 1,4 milliard de dollars, ou 8,4 %, en raison des opérations de titrisation, il y a eu une réduction nette de 1,1 milliard de dollars.

Les activités de gestion de l'actif et du passif effectuées par le secteur de la trésorerie et des marchés ont permis d'accroître le portefeuille de titres de 2,2 milliards de dollars, bien que ce montant comprenne approximativement 280 millions de dollars de PCAA non bancaire. Les soldes visés par des conventions de revente ont augmenté de 1,4 milliard de dollars, bien que ces augmentations des liquidités aient été contrebalancées par une baisse de 1,3 milliard de dollars des dépôts auprès d'établissements financiers réglementés.

Le total des dépôts s'est accru de 4,7 milliards de dollars, ce qui inclut la hausse des dépôts personnels relatifs au compte d'épargne en direct et au compte d'épargne à intérêt élevé et celle des dépôts des clients des services aux entreprises et du service de gestion des paiements et des fonds. Le marché des dépôts personnels demeure hautement concurrentiel. Toutefois, en mettant davantage l'accent sur les dépôts commerciaux, il en est résulté une moins grande dépendance à l'égard du marché de gros.

Total des actifs sous administration

Les fonds sous gestion sont passés de 23,3 milliards de dollars au 31 décembre 2006 à 26,2 milliards de dollars au 31 décembre 2007. Si on inclut le solde des biens en garde et des biens administrés, le montant total des actifs sous administration avait atteint 37,1 milliards de dollars au 31 décembre 2007, contre 31,9 milliards de dollars à la même date en 2006.

La croissance des fonds sous gestion en 2007 a été favorisée par un nombre important de nouveaux clients, un niveau élevé de ventes de placements et le succès des produits des services privés ainsi que par la croissance des marchés des actions, en dépit de la légère correction enregistrée sur ces marchés au dernier trimestre de 2007.

Résumé des états des résultats trimestriels condensés

	2007				2006			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	<u>31 déc.</u>	<u>30 sept.</u>	<u>30 juin</u>	<u>31 mars</u>	<u>31 déc.</u>	<u>30 sept.</u>	<u>30 juin</u>	<u>31 mars</u>
				(non vérifié)				
Revenu net d'intérêts	302 \$	319 \$	307 \$	294 \$	291 \$	282 \$	276 \$	266 \$
Revenu autre que d'intérêts	162	184	177	185	168	160	167	156
Total des revenus	464	503	484	479	459	442	443	422
Frais autres que d'intérêts	253	246	248	250	236	213	233	224
Bénéfice d'exploitation net avant provisions pour créances irrécouvrables	211	257	236	229	223	229	210	198
Provisions pour créances irrécouvrables	24	21	12	10	17	5	6	6
Bénéfice avant impôts	187	236	224	219	206	224	204	192
Provision pour impôts sur les bénéfices	64	81	77	70	66	76	78	65
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	7	6	7	6	7	6	6	7
Bénéfice net	116 \$	149 \$	140 \$	143 \$	133 \$	142 \$	120 \$	120 \$
Dividendes sur actions privilégiées	5	4	5	4	5	4	5	4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	111 \$	145 \$	135 \$	139 \$	128 \$	138 \$	115 \$	116 \$
Bénéfice de base par action (\$)	0,22	0,30	0,28	0,28	0,26	0,28	0,24	0,24

Les données trimestrielles non vérifiées tiennent compte de tous les ajustements nécessaires à une présentation fidèle de ces données. Ces ajustements sont tous de nature normale et récurrente. Pour la plupart, nos revenus ne sont pas de nature saisonnière. Toutefois, le revenu autre que d'intérêts peut augmenter au cours du premier trimestre de l'exercice en raison des placements effectués par les particuliers dans des régimes d'épargne-retraite, situation qui est caractéristique du Canada. D'autres facteurs saisonniers ont une légère incidence sur nos résultats dans la plupart des trimestres. Comme le premier trimestre comporte le nombre de jours le moins élevé, le revenu net d'intérêts est moindre que celui des trois autres trimestres. Pour les deuxième et troisième trimestres, les revenus découlant des marchés financiers sont généralement moindres, étant donné que l'activité sur les marchés est moins soutenue qu'aux premier et quatrième trimestres.

Rapport de gestion (suite)

Les très bonnes conditions économiques qui ont prévalu au cours des huit derniers trimestres ont eu une incidence favorable sur nos activités. Les taux d'intérêt, quoique faibles, sont tout de même en hausse, et l'augmentation des dépenses des particuliers et des entreprises a stimulé la croissance de nos prêts et de nos dépôts, en plus de favoriser nos activités de gestion de patrimoine. Notre portefeuille de prêts a profité de la conjoncture favorable ainsi que de nos efforts au chapitre de la gestion des risques, et il a enregistré des pertes sur prêts relativement peu élevées pour chacun des trois premiers trimestres de 2006. Toutefois, ce niveau de pertes extrêmement faible n'est pas durable et le niveau des provisions comptabilisées au quatrième trimestre de 2006 et en 2007 est plus représentatif d'un environnement de crédit normal.

La concurrence s'est intensifiée au cours de ces huit trimestres, comprimant les écarts en ce qui a trait aux produits de prêts et de dépôts, surtout dans les services financiers aux particuliers. En outre, le resserrement du crédit et des liquidités qui s'est amorcé au troisième trimestre de 2007 a entraîné une détérioration des écarts en raison de la hausse des coûts de financement et de la baisse des revenus nets d'intérêts qui s'est ensuivie et se poursuit au début de 2008.

Au cours des huit derniers trimestres, plusieurs éléments, favorables ou non, ont touché notre entreprise. Au deuxième trimestre de 2006, nous avons comptabilisé une charge additionnelle relativement à une augmentation de la juste valeur d'options sur actions émises en 2003, de même qu'une réduction de valeur de nos actifs d'impôts futurs. Au cours du même trimestre, nous avons enregistré un gain important découlant de notre placement dans des fonds en actions privés. Au cours des premier et deuxième trimestres de 2007, des gains exceptionnels ont été inclus dans les revenus autres que d'intérêts par suite de la vente d'actions de la Bourse de Montréal. Au quatrième trimestre de 2007, nous avons comptabilisé une charge de 42 millions de dollars liée à du PCAA non bancaire et une augmentation des impôts de 11 millions de dollars découlant de la radiation d'impôts futurs.

Analyse des résultats financiers du quatrième trimestre de 2007

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2007, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 111 millions de dollars, en baisse de 17 millions de dollars, ou de 13,3 %, par rapport aux 128 millions de dollars inscrits à ce chapitre pour la période correspondante de 2006. Exclusion faite de l'incidence d'une charge supplémentaire de 42 millions de dollars (27 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes) au titre du PCAA non bancaire, le bénéfice net du quatrième trimestre de 2007 aurait été de 7,8 % plus élevé que celui du trimestre correspondant de 2006.

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts s'est établi à 302 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 décembre 2007, soit une augmentation de 11 millions de dollars ou de 3,8 % par rapport au trimestre correspondant de 2006 alors que le revenu net d'intérêts s'élevait à 291 millions de dollars. Cette augmentation s'explique en partie par la croissance, dans l'ensemble, des secteurs de l'actif moyen produisant un revenu d'intérêts, qui s'est accru de 8,0 milliards de dollars, ou 16,5 %, par rapport à la période correspondante de 2006. Compte tenu de l'accentuation des écarts de crédit au Canada et à l'échelle internationale depuis le troisième trimestre, le coût des fonds, particulièrement les dépôts de gros, a progressé de près de 20 points de base. Cela a donné lieu à une réduction de la marge nette d'intérêts, laquelle est passée de 2,30 % au dernier trimestre de 2006 à 2,13 % au dernier trimestre de 2007.

Le revenu net d'intérêts au quatrième trimestre de 2007 s'est établi à 17 millions de dollars de moins que celui réalisé au trimestre précédent. Bien que les prêts personnels aient continué d'augmenter au cours du trimestre, cette augmentation a été plus que neutralisée par une baisse de la marge nette d'intérêts, qui est passée de 2,33 % au troisième trimestre à 2,13 %. Cette situation s'explique essentiellement par la hausse des taux d'intérêt sur les dépôts de gros, laquelle découle de l'accentuation des écarts de crédit.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts s'est élevé à 162 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2007, contre 168 millions de dollars par rapport à celui du quatrième trimestre de 2006, soit une baisse de 6 millions de dollars ou de 3,6 %. Abstraction faite de l'incidence de la charge de 42 millions de dollars au titre du PCAA non bancaire au quatrième trimestre, le revenu autre que d'intérêts se serait établi à 204 millions de dollars, soit une hausse de 21,4 %, par rapport à la période correspondante de 2006. Les revenus tirés de la gestion de placements ont progressé, les fonds sous gestion des services de gestion de patrimoine continuant d'afficher une forte croissance. Les frais de gestion pour les services de dépôt et de paiement ainsi que les commissions sur facilités de crédit ont augmenté en raison de l'accroissement des opérations effectuées par les clients. Les commissions sur les marchés financiers étaient en baisse en raison du ralentissement des activités découlant de l'incertitude qui règne sur le marché, les opérations de prise ferme de nouvelles émissions et les mandats de services-conseils ayant été les plus touchés. Les revenus de négociation se sont accrus en raison d'une augmentation de

11 millions de dollars des revenus de change découlant de la hausse des opérations effectuées par les clients et des activités de négociation entraînée par la volatilité du cours du change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les revenus de négociation ont aussi été influencés par le gain de 7 millions de dollars résultant des modifications apportées aux valeurs comptables de certains titres de créance comptabilisés à la juste valeur, contrebalancés par un ajustement de 8 millions de dollars découlant de l'évaluation à la valeur de marché du PCAA compris dans le portefeuille de titres détenus à des fins de transaction. Les pertes sur les titres disponibles à la vente en 2007, alors que des gains avaient été enregistrés sur les titres de placement en 2006, découlent d'une dépréciation de 34 millions de dollars du PCAA non bancaire compris dans le portefeuille des titres disponibles à la vente, ainsi que de l'incidence d'une augmentation plus faible de la juste valeur de nos placements dans des fonds en actions privés constatée au quatrième trimestre de 2007 comparativement au quatrième trimestre de 2006.

Le revenu autre que d'intérêts a enregistré une baisse de 22 millions de dollars au quatrième trimestre de 2007 comparativement au trimestre précédent, en grande partie en raison des pertes de 34 millions de dollars sur les titres disponibles à la vente se rapportant au PCAA non bancaire. Les revenus de négociation du quatrième trimestre ont également diminué en raison de l'ajustement de 8 millions de dollars découlant de l'évaluation à la valeur de marché du PCAA non bancaire compris dans le portefeuille de titres détenus à des fins de transaction et d'une réduction de 4 millions de dollars de l'incidence positive des variations de la juste valeur de certains titres de créance comparativement au troisième trimestre de 2007. Toutefois, ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des commissions sur les marchés financiers, des frais de gestion des services de dépôt et de paiement et des revenus tirés de la gestion de placements, ainsi que par l'accroissement des revenus de change. Les revenus de change se sont considérablement accrus au quatrième trimestre en raison de la plus grande volatilité des cours du change.

Frais autres que d'intérêts et efficacité opérationnelle

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 253 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2007, comparativement à 236 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2006, soit un accroissement de 17 millions de dollars ou de 7,2 %. Les salaires et avantages sociaux ont été plus élevés au quatrième trimestre de 2007 en raison de l'accroissement des effectifs, qui est le résultat des initiatives prises dans le cadre de notre stratégie de croissance qui s'est traduite par l'ouverture de nouvelles succursales en Alberta et dans la région du Grand Toronto, ainsi que des investissements effectués dans les secteurs des services bancaires directs, des services de banque privée, de gestion de patrimoine, et de gestion des paiements et de la trésorerie. Les coûts liés au régime de retraite et d'avantages complémentaires de retraite ont également augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, mais cette augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse de la rémunération à base d'actions. Les frais relatifs aux locaux et au matériel sont demeurés essentiellement inchangés, quoique l'amortissement fût plus faible qu'au quatrième trimestre de 2006 alors qu'avait été modifiée l'estimation de la durée de vie utile des améliorations locatives. Les frais de marketing étaient aussi en hausse, car nous avons poursuivi notre programme de mise en valeur de la marque HSBC au Canada. Les pertes d'exploitation ont augmenté comparativement au quatrième trimestre de 2006, en raison principalement de l'accroissement des cas de fraude par carte de débit. Les coûts liés à la technologie ont également augmenté, car nous avons investi davantage dans de nouveaux systèmes en vue de soutenir nos initiatives stratégiques. Bien que le ratio d'efficacité du quatrième trimestre de 2007 ait augmenté pour atteindre 54,5 % contre 51,4 % en 2006, abstraction faite de l'incidence du PCAA non bancaire, ce ratio se serait amélioré pour passer à 50,0 %.

Les frais autres que d'intérêts pour le quatrième trimestre de 2007 sont légèrement plus élevés que ceux du troisième trimestre de 2007. Les salaires et avantages sociaux sont légèrement plus élevés, en raison principalement de l'augmentation de la rémunération variable attribuable à l'accroissement des revenus tirés des marchés financiers par rapport au trimestre précédent. Le tout a été contrebalancé en partie par la diminution de la rémunération à base d'actions. Les autres frais ont augmenté en raison principalement de l'accroissement des frais de marketing.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition réel pour le quatrième trimestre de 2007 était de 35,6 %, contre 33,2 % pour le quatrième trimestre de 2006, et 35,2 % pour le troisième trimestre de 2007. L'accroissement du taux d'imposition au quatrième trimestre de 2007 est principalement attribuable à une réduction des actifs d'impôts futurs de 11 millions de dollars découlant de la baisse des taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés adoptée par le gouvernement fédéral au cours du trimestre.

Rapport de gestion (suite)

Incidence des estimations, de l'exercice du jugement et du choix des conventions comptables sur les états financiers

Les estimations constituent un élément inhérent à la préparation des états financiers. Il est nécessaire d'effectuer des estimations, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer les actifs, les provisions pour prêts douteux et créances irrécouvrables ainsi que les passifs et autres provisions. Ces estimations peuvent avoir un effet sur les montants présentés dans nos états financiers consolidés.

Nous expliquons la façon dont nous avons appliqué certaines conventions comptables, y compris les modifications, à la note 1 figurant aux pages 42 à 50. De plus, l'analyse qui suit fait ressortir les domaines où nous croyons que le choix et l'application de certaines conventions comptables et le fait d'avoir recours à certaines estimations et au jugement peuvent avoir une incidence importante sur les résultats présentés. Nous croyons que nos estimations sont appropriées compte tenu des circonstances auxquelles elles s'appliquent.

Créances irrécouvrables et estimation des provisions pour créances irrécouvrables

Nous inscrivons nos prêts déduction faite de toute provision établie pour les créances irrécouvrables. L'évaluation du montant des provisions pour créances irrécouvrables est subjective en soi puisque les estimations effectuées, y compris celles se rapportant aux flux de trésorerie futurs prévus, sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable quant à leur montant et à leur calendrier, en particulier en période de fluctuations économiques.

Nous établissons des provisions spécifiques pour les prêts déclarés douteux. Nous constituons également une provision générale pour les prêts qui sont douteux mais qui n'ont pas encore été déclarés comme tels, individuellement. Pour en savoir plus sur la façon dont la provision générale est estimée, veuillez vous reporter aux commentaires fournis sous la rubrique « Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables », à la page 30 dans le rapport de gestion et à la note 1g, à la page 44.

Avantages sociaux futurs

Dans le cadre de notre programme de rémunération, nous fournissons à nos employés des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, comme un programme complet d'assurance soins de santé, auxquels ils seront admissibles une fois qu'ils auront pris leur retraite. Dans certains cas, il faut attendre plusieurs années avant de pouvoir déterminer le montant définitif des prestations, en particulier dans le cas des régimes à prestations déterminées, où le montant des prestations est établi en proportion du salaire final et du nombre d'années de service. Même si nous cotisons à plusieurs régimes de retraite afin de remplir nos obligations relatives au droit à pension des employés, le montant réel de l'actif nécessaire dépend de différents facteurs, comme le taux de rendement de l'actif des régimes de retraite, le taux de croissance du salaire des employés et le nombre d'années pendant lesquelles les prestations de retraite seront versées.

En raison de la longue durée des périodes de cotisation et de paiement, toute modification des taux à long terme peut avoir un effet important sur les résultats financiers présentés. Après consultation avec nos actuaires, des hypothèses sont posées quant au taux de rendement à long terme de l'actif des régimes de retraite, au taux d'actualisation s'appliquant au calcul des obligations au titre des prestations constituées, à la progression des salaires et à l'évolution des coûts des soins de santé. Les hypothèses utilisées et une analyse de la sensibilité des hypothèses sur le coût de nos prestations sont décrites à la note 13, aux pages 60 à 63. Ce sont les modifications apportées au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées qui ont l'incidence la plus importante. Selon les normes comptables en vigueur, le taux d'actualisation qu'il convient d'utiliser est le taux obligataire à long terme plutôt que le taux de rendement prévu de l'actif des régimes.

Au cours de l'exercice considéré, nous avons constaté une augmentation de la provision pour moins-value d'environ 13 millions de dollars se rapportant aux actifs de notre régime de retraite C, donnant lieu à une augmentation de la charge de retraite. Cette provision pour moins-value est calculée annuellement par nos actuaires et incluse dans le rapport d'évaluation actuarielle. L'augmentation de la provision pour moins-value découle de l'accroissement important du rendement des actifs du régime C par rapport aux exercices antérieurs, ainsi que de l'incidence de la diminution de l'obligation au titre des prestations constituées résultant de l'utilisation d'un taux obligataire à long terme plus élevé.

Impôts sur les bénéfices

Lorsque nous établissons la provision pour impôts sur les bénéfices et la valeur des actifs d'impôts futurs nets aux fins des états financiers consolidés, nous estimons les taux auxquels nos bénéfices seront imposés dans les différents territoires du Canada. Nous prévoyons également les dates auxquelles les écarts temporaires pourraient se résorber. Si les montants, les écarts ou les taux réels différaient de nos estimations ou si notre interprétation des lois fiscales différait de celle des autorités provinciales et fédérale en la matière, il pourrait être nécessaire d'effectuer des ajustements. La note 14, aux pages 63 et 64, explique la provision pour impôts sur les bénéfices et les actifs d'impôts futurs nets.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Chaque année, nous soumettons les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à un test de dépréciation afin de nous assurer que les justes valeurs sont supérieures aux valeurs comptables. Pour déterminer la juste valeur des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, nous utilisons un certain nombre de facteurs, notamment des comparaisons avec les données du marché, des taux d'actualisation, des ratios cours-bénéfice et des estimations de revenus. Le processus fait appel au jugement de la direction quant aux hypothèses utilisées ainsi qu'à l'utilisation d'une méthode appropriée pour la détermination de la juste valeur. Toute dépréciation des écarts d'acquisition ou des actifs incorporels est passée en charges aux états consolidés des résultats.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Dans le cadre de notre processus de gestion du capital, du financement et des liquidités, nous formons des groupes d'actifs, par exemple divers types de prêts à la consommation, et nous vendons les droits que nous détenons dans ceux-ci à divers conduits aux fins de la titrisation. Ces opérations de titrisation, qui sont régies par des contrats de vente et d'achat, sont généralement effectuées par l'entremise de conduits qui sont des entités à détenteurs de droits variables ad hoc (« EDDV ») et sont financées par des investisseurs au moyen de papier commercial ou d'autres placements à plus long terme.

Les conventions comptables s'appliquant aux titrisations sont décrites à la note 1q, à la page 48. Si les exigences comptables relatives au traitement de la vente sont satisfaites, nous imputons aux résultats, au moment de la titrisation, la valeur actualisée de l'écart excédentaire que nous prévoyons gagner sur la durée de l'opération, déduction faite de toute perte sur créances estimative et des frais de transaction. Cette façon de faire exige que nous posions des hypothèses relatives aux flux de trésorerie prévus des prêts titrisés, y compris le montant des pertes sur créances, les taux d'actualisation et les passifs de gestion futurs. Advenant que les flux de trésorerie, y compris l'incidence des pertes sur créances, soient différents de nos estimations, un ajustement à la valeur comptable des droits conservés pourrait s'imposer. C'est pourquoi chaque trimestre, nous vérifions si la valeur comptable des droits conservés inscrite aux états financiers consolidés s'est dépréciée. Si tel est le cas, nous comptabilisons cette dépréciation dans l'état consolidé des résultats, en réduction des autres revenus.

Nos obligations d'offrir une protection de premier niveau dont le montant excède celui des pertes sur créances estimatives ne sont pas inscrites au bilan. Des renseignements sur nos opérations de titrisation, y compris les hypothèses et une analyse de la sensibilité de celles-ci sur le bénéfice quant aux taux de remboursement des prêts, aux pertes sur créances estimatives et au montant maximal de nos obligations au titre de la provision pour protection de premier niveau, sont fournis à la note 3, aux pages 53 et 54.

Papier commercial adossé à des actifs

Au 31 décembre 2007, la Banque détenait des placements dans du papier commercial non bancaire canadien adossé à des actifs (« PCAA non bancaire ») par l'entremise de 14 entités ad hoc différentes. Selon l'information publiée, ces actifs comprenaient des titres adossés à des créances avec flux groupés, avec ou sans effet de levier, des prêts hypothécaires résidentiels respectant les normes en matière de solvabilité et des prêts hypothécaires à risque consentis à des clients au Canada et aux États-Unis, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales ainsi que d'autres actifs comme des prêts automobiles et des marges de crédit personnelles au Canada.

En raison du manque de liquidité et de l'absence de prix de marché pour le PCAA non bancaire qui a suivi, la Banque a estimé la juste valeur des placements selon un modèle d'actualisation des flux de trésorerie s'appuyant sur des pondérations probabilistes et basé sur des données non observables du marché. La Banque a ajusté la valeur comptable de ses placements en PCAA non bancaire au 31 décembre 2007, déduction faite des provisions, et l'a établie à 280 millions de dollars, desquels 50 millions de dollars sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et 230 millions de dollars comme étant disponibles à la vente. Une tranche de 8 millions de dollars de la moins-value totale de 47 millions de dollars est portée en diminution des revenus de négociation et une tranche de 39 millions de dollars est comptabilisée comme une perte sur les titres disponibles à la vente. La valeur comptable inscrite pour le PCAA non bancaire représente la meilleure estimation de leur juste valeur au 31 décembre 2007 par la direction.

Rapport de gestion (suite)

La Banque a déterminé la juste valeur du PCAA non bancaire selon un modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui détermine la valeur des actifs sous-jacents au moyen de pondérations probabilistes des résultats éventuels de l'Accord de Montréal et des valeurs estimatives des actifs sous-jacents et des taux d'intérêt applicables. Nous avons appliqué, pour chacune des principales catégories d'actifs sous-jacents, le meilleur scénario, le scénario moyen et le pire scénario pour déterminer les valeurs, qui ont été pondérées en fonction des estimations de la direction sur la probabilité que chacun des scénarios se réalise et utilisées pour établir la meilleure estimation de la direction de la juste valeur.

Les principales hypothèses et estimations utilisées par la direction pour évaluer le PCAA non bancaire incluent la probabilité de succès ou d'échec de la restructuration résultant de l'Accord de Montréal. La direction a aussi utilisé les cotes de crédit publiées pour les catégories d'actifs sous-jacents et émis des hypothèses quant à la composition spécifique des actifs de chaque catégorie, aux écarts sur le marché, aux facteurs relatifs aux taux d'intérêt contractuels et aux taux d'actualisation estimatifs et à l'échéance de chacune des principales catégories d'actifs restructurés. Une variation de 10 % dans nos hypothèses clés résulterait en une provision supplémentaire de 12 millions de dollars.

Notre évaluation se fonde sur celle que nous avons faite, au 31 décembre 2007, des estimations et des circonstances qui pourraient changer au cours des périodes subséquentes. Les éléments qui ont une incidence importante sur la juste valeur du PCAA non bancaire incluent des faits nouveaux et des retards relatifs au processus de restructuration aux termes de l'Accord de Montréal, l'issue de l'Accord de Montréal, les modifications futures de l'évaluation des actifs sous-jacents, les développements relatifs à la liquidité du marché du PCAA non bancaire et d'autres changements des conditions économiques, notamment des taux d'intérêt.

Juste valeur des instruments financiers

Dans le cours normal de nos affaires, nous faisons un usage important d'instruments financiers. Nous accordons notamment des prêts, achetons des placements, acceptons des dépôts et concluons diverses opérations sur instruments dérivés.

En date du 1^{er} janvier 2007, nous avons adopté les nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») portant sur les instruments financiers, les couvertures et le résultat étendu. Ces normes donnent des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et le classement des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les actifs financiers, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé, exception faite des prêts et des créances, des dépôts auprès d'institutions financières réglementées et des placements détenus jusqu'à leur échéance, qui sont évalués au coût après amortissement, établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes non réalisés, y compris l'incidence des fluctuations des taux de change, découlant d'actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf pour ce qui est des pertes de valeur temporaires, qui sont enregistrées dans le bénéfice. Les passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris ceux que nous avons choisi de comptabiliser à la juste valeur, ou qui sont des dérivés sont comptabilisés dans le bilan consolidé à la juste valeur. Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements détenus dans des sociétés de placement sont comptabilisés à leur juste valeur. Puisque la plupart de ces placements sont des actions de sociétés fermées, il n'existe pas de valeur à la cote pour ces actions. Il faut donc faire appel au jugement pour estimer le calendrier et le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation pertinents avant de calculer la juste valeur de ces placements. Dans la mesure du possible, nous utilisons les guides d'évaluation appropriés de l'industrie, par exemple ceux qui sont publiés par les associations de capital de risque. Les variations de la juste valeur de ces placements sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, dans les revenus autres que d'intérêts.

Ces nouvelles normes établissent aussi les exigences en matière de comptabilisation des couvertures. Toute inefficacité de la couverture est constatée aux résultats dès qu'elle survient, tandis que les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie efficaces sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Le cumul des autres éléments du résultat étendu est un nouveau poste inclus dans le bilan consolidé, à titre de composante distincte des capitaux propres.

Lors de la première mise en application de ces nouvelles normes, les variations de la valeur comptable des instruments financiers et des soldes reportés correspondants ont été comptabilisées comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu de l'exercice à l'étude. Un sommaire des ajustements est fourni à la note 1u, aux pages 49 et 50. Des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers sont fournis à la note 1c, aux pages 42 et 43, et à la note 16, aux pages 67 et 68.

Modifications comptables et présentation futures

Le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, « Informations à fournir concernant le capital », publié en décembre 2006, établit les normes relatives aux informations à fournir quant aux objectifs, aux politiques et aux procédures de gestion du capital des entités, aux données quantitatives concernant ce que l'entité considère être du capital, à la conformité ou non de l'entité aux exigences en matière de capital et aux conséquences découlant de la non-conformité de l'entité à ces exigences.

Le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*, publiés en décembre 2006, établissent de manière détaillée les exigences quant aux informations à fournir concernant les instruments financiers et à leur présentation. Les normes révisent les exigences actuelles sur les informations à fournir exposées dans le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », et mettent l'accent sur les informations à fournir à propos des risques liés aux instruments financiers et sur la manière dont ces risques sont gérés.

Ces normes auront une incidence sur les informations à fournir dans les notes afférentes de la Banque et permettra aux utilisateurs de mieux évaluer les politiques et procédures de la Banque eu égard à la gestion du capital et les risques relatifs aux instruments financiers de la Banque.

La Banque mettra ces normes en pratique à compter du premier trimestre de 2008.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre de nos activités bancaires, nous participons à des transactions financières hors bilan qui ont une incidence financière, mais qui ne sont pas présentées dans notre bilan consolidé. Ce genre d'arrangement comporte un risque éventuel et peut, en certaines circonstances, se traduire par un passif dont le montant serait supérieur à celui inscrit dans les bilans consolidés. Outre les titrisations et les EDDV dont il a été question précédemment, ces arrangements comprennent les garanties de bonne exécution et les garanties financières, les lettres de crédit documentaire et les crédits documentaires ainsi que les instruments financiers dérivés.

Garanties et lettres de crédit

Nous émettons couramment des garanties de bonne exécution et des garanties financières ainsi que des lettres de crédit documentaire et des crédits documentaires au nom de nos clients afin de satisfaire leurs besoins bancaires. Les garanties sont souvent fournies à des clients qui ont des obligations contractuelles, en particulier, afin de leur procurer du crédit pour leurs opérations de commerce international ou pour le financement d'une construction. Les lettres de crédit sont souvent utilisées dans le processus de paiement et de documentation d'opérations de commerce international. Bien que les garanties et les lettres de crédit soient des instruments financiers, elles sont considérées comme des engagements éventuels et leur notionnel n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés puisqu'il n'y a pas d'avance de fonds. Tout paiement effectué aux termes de ces obligations serait comptabilisé comme un prêt à nos clients. Toutefois, par suite de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers, nous sommes tenus de comptabiliser la juste valeur des garanties consenties au nom des clients. Par conséquent, nous avons comptabilisé un ajustement au solde d'ouverture des bénéfices non répartis, comme il est expliqué à la note 1u, aux pages 49 et 50.

Aux fins de la gestion du risque de crédit, nous considérons que les garanties et les lettres de crédit font partie des facilités de crédit consenties à nos clients, lesquelles sont soumises aux façons de procéder appropriées en matière de gestion du risque. Les garanties et les lettres de crédit sont prises en considération lorsque nous évaluons le risque de crédit dans son ensemble, tel qu'il est indiqué à la section portant sur l'analyse de notre portefeuille de prêts, aux pages 28 et 29 du rapport de gestion, et à la note 15a, à la page 64.

Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de notre stratégie globale de gestion des risques, nous avons recours à une variété d'instruments dérivés afin de gérer ou de réduire les risques dans certains domaines d'activité.

Les opérations sur les contrats de change à terme sont celles où les contreparties conviennent d'échanger des devises selon un taux de change déterminé, à une date ultérieure. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes portant sur l'échange de flux de trésorerie qui peuvent comporter des taux d'intérêt dont les caractéristiques sont différentes. Les autres instruments dérivés se rapportent à des opérations liées aux actions ou au crédit.

Rapport de gestion (suite)

Nous utilisons les instruments dérivés pour gérer des prêts et des dépôts comportant des dates d'échéance différentes ou des actifs et des passifs en devises de montants différents, afin de limiter les effets du risque de taux d'intérêt et du risque de change advenant des fluctuations défavorables des taux respectifs. De telles fluctuations pourraient en effet nous exposer à des risques financiers importants. L'utilisation des instruments dérivés est soumise à une supervision et à des procédés en matière de contrôle interne rigoureux, comme il est mentionné à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion, présentée ci-après, aux pages 22 à 31.

Les conventions comptables portant sur la comptabilisation de l'incidence des instruments dérivés sont décrites à la note 10, aux pages 46 et 47. Des renseignements sur nos instruments dérivés figurent à la note 17, aux pages 68 à 72. Comme il est mentionné précédemment, en date du 1^{er} janvier 2007, nous avons adopté les nouvelles normes de l'ICCA portant sur la comptabilisation des instruments financiers, y compris les instruments dérivés, et tous les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, qu'ils soient ou non utilisés à des fins de couverture ou de transaction.

Contrôles et procédures

Le rapport sur la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière figure à la page 36, dans notre rapport annuel. De plus, le conseil d'administration et son comité de vérification ont examiné et approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion avant la publication du rapport annuel.

Les contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus afin d'offrir l'assurance raisonnable mais non absolue, que toute l'information nécessaire sera transmise à la haute direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, en temps opportun, pour que des décisions appropriées soient prises à l'égard de l'information à communiquer aux diverses parties intéressées.

Au 31 décembre 2007, nous avons effectué une évaluation de l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information, conformément au Règlement 52-109 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation s'est déroulée sous la supervision de la haute direction de la Banque, avec la participation du chef de la direction et du chef des finances. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière étaient efficaces.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que nos états financiers consolidés ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Cependant, compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, il est impossible de fournir l'assurance absolue que toutes les inexactitudes ont été détectées. Au 31 décembre 2007, la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière a fait l'objet d'une évaluation. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances sont arrivés à la conclusion que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

Il n'est survenu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Opérations entre apparentés

Comme nous faisons partie de l'un des plus importants consortiums de services bancaires et financiers du monde, nous profitons de l'expertise et des économies d'échelle que nous procure le Groupe HSBC. Nous confions, entre autres, un certain nombre de tâches à d'autres entreprises du Groupe HSBC, partageons les coûts de développement des plateformes technologiques utilisées partout dans le monde et tirons parti de contrats mondiaux, par exemple pour la publicité, le marketing, la formation et d'autres fonctions opérationnelles.

Ce genre d'opérations constitue ce qu'il est convenu d'appeler des opérations entre apparentés, lesquelles sont soumises à des façons de procéder strictes, en vue d'assurer la conformité à la *Loi sur les banques* en vigueur au Canada. Toutes les opérations de cette nature doivent être approuvées par nos services juridiques et de la conformité ou, advenant qu'elles dépassent certaines limites, par le comité de direction. Grâce à ces mesures supplémentaires, nous sommes assurés que nous respectons notre engagement selon lequel les opérations doivent être tarifées et comptabilisées de la même façon que si elles avaient été effectuées sur un marché libre, sans lien de dépendance ou, en l'absence de marché comparable, conformément à leur juste valeur. De plus, les autorités fiscales au Canada et dans d'autres territoires peuvent refuser dans certains cas les déductions au titre des opérations qui ne respecteraient pas ces conditions.

En 2007, le total des montants que nous avons payés à d'autres entités du Groupe HSBC dans le cadre de ces opérations s'est élevé à 82 millions de dollars (68 millions de dollars en 2006). Un certain nombre d'opérations de routine sont également effectuées au cours de l'année, lesquelles, sur une base individuelle, n'ont pas de répercussion importante sur nos résultats. Il convient aussi de se reporter aux notes 20 et 21, aux pages 76 à 78.

Gestion du capital

Nous nous sommes dotés de lignes directrices officielles en matière de gestion du capital, lesquelles ont été approuvées par notre conseil d'administration et par la HSBC Holdings et ont fait l'objet d'un examen par les autorités canadiennes compétentes. Nos lignes directrices définissent un programme rigoureux de suivi du capital et elles fixent également des objectifs et des limites et établissent des mesures de maintien du capital. Nous gérons notre capital de façon optimale afin d'accroître la valeur revenant à nos actionnaires tout en nous assurant de disposer des ressources financières nécessaires pour mener à bien nos activités, y compris la gestion des actifs et des positions comportant un risque. Nous veillons également à fournir une garantie aux déposants et à nous conformer à toutes les exigences réglementaires applicables. Nos services des finances et de la trésorerie veillent au respect des lignes directrices sur une base quotidienne, le contrôle bimensuel étant assuré par notre comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO »). L'ALCO, qui est présidé par le chef des finances, se compose du chef de la direction, du chef de l'exploitation ainsi que des hauts dirigeants responsables du crédit, de la gestion des risques, des ventes et du marketing et de la trésorerie. Durant les semaines intermédiaires, le suivi des positions et des limites est assuré par son sous-comité, le comité de gestion tactique de l'actif et du passif (le « TALCO »). Le TALCO est aussi présidé par notre chef des finances et comprend des membres des services des finances, de la trésorerie et du marketing.

Afin de nous assurer que nos fonds propres sont utilisés de façon optimale dans chacun de nos principaux secteurs d'activité, nous utilisons des outils perfectionnés permettant de mesurer la valeur relative de la relation établie avec des particuliers et des entreprises. Les fonds propres nécessaires pour couvrir les prêts consentis aux clients et les autres catégories d'actifs sont déterminés selon les facteurs de pondération du risque expressément énoncés dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). En matière de gestion du capital, nous appliquons diverses techniques visant à assurer un juste équilibre entre une maximisation de la valeur actionnariale et la nécessité de maintenir une capitalisation prudente.

Le BSIF réglemente la suffisance du capital pour les institutions financières canadiennes constituées sous le régime de la loi fédérale. Les lignes directrices en matière de suffisance du capital énoncées par le BSIF qui étaient en vigueur en 2007 se fondent sur les recommandations de l'Accord de Bâle à cet égard, introduites en 1988 par la Banque des règlements internationaux (la « BRI »). Même si la BRI continue de recommander que les institutions financières maintiennent des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total respectivement de 4 % et de 8 % (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), le BSIF recommande que les banques canadiennes maintiennent au minimum des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total respectivement de 7 % et de 10 %.

Le capital total englobe à la fois le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 est le capital permanent d'une banque. Il se compose des actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, des instruments de capitaux propres innovateurs admissibles, du surplus d'apport et des bénéfices non répartis. Le capital de catégorie 2 comprend les débentures subordonnées, la provision générale pour créances irrécouvrables et les actions privilégiées à dividende cumulatif. Au 31 décembre 2007, notre ratio de capital de catégorie 1 s'établissait à 8,8 %, et notre ratio de capital total, à 11,3 %. À la même date l'année précédente, ces ratios s'établissaient respectivement à 9,0 % et à 11,1 %.

La Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») utilise un barème de primes d'assurance différentielles, qui comprend des objectifs en matière de suffisance du capital. La SADC a recours, entre autres, à un coefficient actif/capital réglementaire, qu'elle-même a défini, pour déterminer si une institution financière maintient des réserves de capital suffisantes. Selon cette définition, une institution financière a des réserves de capital suffisantes si elle maintient un coefficient actif/capital réglementaire inférieur au coefficient maximal de 20 fois permis par le BSIF. Nous privilégions toutefois la prudence et nous visons un coefficient inférieur à ce coefficient maximal, qui s'établit à 17 fois. Au 31 décembre 2007, notre coefficient actif/capital réglementaire s'établissait à 14,1 fois.

Rapport de gestion (suite)

La BRI a formulé de nouvelles normes en matière de suffisance du capital en vue de l'adoption du Nouvel accord de Bâle, qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Le BSIF a souscrit à ces lignes directrices pour les institutions financières canadiennes fédérales. La nouvelle structure aura des répercussions importantes sur le système bancaire puisqu'elle prévoit que les banques devront mettre en œuvre une structure de gestion des risques plus complète et maintenir un capital permettant de couvrir le risque d'exploitation, le risque de marché et le risque de crédit. De plus, le calcul de l'actif pondéré en fonction des risques sera considérablement plus complexe qu'à l'heure actuelle.

Nous mettons en œuvre le Nouvel accord de Bâle conformément aux indications et au calendrier du BSIF. Nous adopterons une approche avancée fondée sur les notations internes (NI) pour calculer le capital réglementaire relatif au risque de crédit, et l'approche standard pour calculer le capital réglementaire relatif au risque d'exploitation. Nous avons mis sur pied un programme intégré à l'échelle de notre entreprise pour gérer la mise en œuvre du Nouvel accord de Bâle. Le Groupe HSBC a élaboré des systèmes et des outils en vue de l'entrée en vigueur du Nouvel accord de Bâle. Certains d'entre eux sont décrits dans le commentaire portant sur le risque de crédit présenté à partir de la page 27 du rapport de gestion. Un comité de direction, appuyé par le Groupe HSBC, assure la conduite et la surveillance des activités à ce chapitre.

À compter du 1^{er} janvier 2008, nous serons tenus de gérer le niveau de notre capital en fonction des nouvelles règles sur le capital réglementaire. Pour 2008 et 2009, un niveau plancher de fonds propres sera établi qui se fondera sur un certain pourcentage des exigences actuelles en matière de suffisance du capital. Nous ne prévoyons pas que la Banque sera tenue d'apporter des ajustements importants au capital détenu par suite de l'adoption du Nouvel accord de Bâle.

Ratios de capital réglementaire

Les composantes du capital réglementaire ainsi que le ratio de capital réglementaire s'établissent comme suit :

	2007	2006
Capital de catégorie 1		
Actions ordinaires	1 225 \$	1 125 \$
Surplus d'apport	206	202
Bénéfices non répartis	1 462	1 191
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ⁽¹⁾	350	350
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale ⁽²⁾	430	430
Écarts d'acquisition	(15)	(15)
Total du capital de catégorie 1	<u>3 658</u>	<u>3 283</u>
Capital de catégorie 2		
Débentures subordonnées	801	563
Provision générale pour créances irrécouvrables	269	269
Total du capital de catégorie 2	<u>1 070</u>	<u>832</u>
Total du capital des catégories 1 et 2	<u>4 728</u>	<u>4 115</u>
Dédutions relatives à la titrisation	(50)	(52)
Total du capital disponible à des fins réglementaires	<u>4 678 \$</u>	<u>4 063 \$</u>
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	<u>41 372 \$</u>	<u>36 606 \$</u>
Ratios de capital réglementaire		
Capital de catégorie 1	8,8 %	9,0 %
Capital total	11,3 %	11,1 %
Coefficient actif/capital réglementaire	14,1 x	14,6 x

(1) Correspond à 175 millions de dollars pour chacune des séries C et D des actions privilégiées.

(2) Comprend des titres HSBC HaTS^{SC} d'une valeur de 400 millions de dollars.

Actif pondéré en fonction des risques

L'actif pondéré en fonction des risques comprend principalement les prêts et autres facilités de crédit comportant un risque qui ont été accordés aux clients. Nous calculons l'actif pondéré en fonction des risques en appliquant les facteurs de pondération du risque expressément énoncés dans les lignes directrices en matière de suffisance de capital par le BSIF. Notre actif pondéré en fonction des risques s'établit comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Actifs figurant au bilan		
Liquidités	669 \$	921 \$
Valeurs mobilières	908	513
Prêts hypothécaires résidentiels	5 768	6 312
Autres prêts	23 527	19 105
Acceptations	5 727	5 130
Autres actifs	700	934
Total de l'actif figurant au bilan	<u>37 299</u>	<u>32 915</u>
Instruments hors bilan		
Garanties et lettres de crédit	1 935	1 716
Autres	1 714	1 642
Total partiel	<u>3 649</u>	<u>3 358</u>
Instruments dérivés (selon leur équivalent pondéré en fonction des risques)	424	333
Total des instruments hors bilan	<u>4 073</u>	<u>3 691</u>
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	<u>41 372 \$</u>	<u>36 606 \$</u>

Accroissement du capital réglementaire

L'accroissement du capital réglementaire en 2007 se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Capital autogénéré		
Bénéfice net	548 \$	515 \$
Dividendes	(278)	(258)
Incidence de l'option de la juste valeur sur certaines débetures	(23)	-
Écarts de change et autres	(7)	(4)
	<u>240</u>	<u>253</u>
Financement externe		
Émission de débetures subordonnées, montant net	275	140
Émission d'actions ordinaires	100	-
Accroissement total du capital réglementaire	<u>615 \$</u>	<u>393 \$</u>

En plus des capitaux autogénérés, nous émettons des débetures subordonnées, ainsi que des actions privilégiées et des titres de fiducie d'actifs. Ces capitaux externes proviennent notamment de placements privés ou d'appels publics à l'épargne. Nous avons aussi émis des actions ordinaires et des débetures subordonnées au Groupe HSBC.

En 2007, nous avons émis des débetures subordonnées, série D, à 4,80 %, venant à échéance en 2022, pour un total de 400 millions de dollars et nous avons remboursé pour 100 millions de dollars de débetures subordonnées, série A, à 5,60 %, et pour 25 millions de dollars de débetures subordonnées à 6,65 % venant à échéance en 2012. En 2006, nous avons émis des débetures subordonnées, série C, à 4,94 %, venant à échéance en 2021, pour un total de 200 millions de dollars, et avons remboursé pour 60 millions de dollars de débetures à 7,70 % venant à échéance en 2011.

Nous prévoyons qu'en 2008 nous serons en mesure de générer suffisamment de capitaux, que ce soit au moyen d'émissions d'instruments de capitaux propres ou à l'aide de nos opérations, pour satisfaire aux exigences réglementaires en matière de suffisance du capital et pour mener nos activités.

Rapport de gestion (suite)

Les dividendes par action que nous avons versés sur nos actions privilégiées et les distributions par part que nous avons faites sur les HSBC HaTS^{MC} sont les suivants :

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Actions privilégiées, catégorie 1			
– Série A	–	–	1,17
– Série C	1,275	1,275	0,89
– Série D	1,250	1,250	0,18
HSBC HaTS ^{MC}			
– Série 2010	77,80	77,80	77,80
– Série 2015	51,50	51,50	33,93
Total des dividendes déclarés sur les actions ordinaires (en millions de \$)	260	240	330

Cotes de crédit

S&P et DBRS attribuent des cotes de crédit à notre dette et à nos titres. Les cotes sont établies suivant une méthode de classement normale propre à chacune des deux agences, selon le type de dette ou de titre.

Nos cotes de crédit ont une influence sur notre capacité à obtenir du financement de gros à des conditions avantageuses. Nos cotes de première qualité demeurent inchangées par rapport à 2006, année au cours de laquelle S&P et DBRS ont rehaussé les cotes afférentes à nos dépôts, nos instruments de créance et nos actions privilégiées. Nos cotes figurent parmi les plus élevées parmi les banques canadiennes.

Voici les cotes qui nous ont été attribuées au 31 décembre 2007 :

	<u>S&P⁽¹⁾</u>	<u>DBRS⁽²⁾</u>
Instruments à court terme	A-1+	R-1 (élevé)
Dépôts et dette de premier rang	AA	AA
Dette subordonnée	AA-	AA (faible)
Actions privilégiées	P-1 ⁽³⁾	Pfd-1
HSBC HaTS ^{MC}	P-1 ⁽³⁾	A (élevé)

(1) S&P a attribué une perspective stable à notre cote de crédit de contrepartie.

(2) DBRS a maintenu une tendance stable pour nos cotes.

(3) Selon l'échelle s'appliquant aux actions privilégiées canadiennes établie par S&P. Les cotes correspondent à A+ sur l'échelle que S&P a établie pour les actions privilégiées internationales.

Gestion des risques

Toutes nos activités commerciales peuvent présenter un risque particulier ou une combinaison de risques. La gestion des risques consiste à déterminer, à analyser, à évaluer et à gérer les facteurs qui pourraient avoir des effets défavorables sur nos ressources, notre exploitation, notre réputation et nos résultats financiers. Les risques les plus susceptibles de nous nuire sont le risque de marché, le risque lié à la structure, le risque de liquidité, le risque de fiduciaire, le risque d'exploitation et le risque de crédit. Nous estimons faire preuve de prudence en ce qui a trait à la gestion de ces risques. Nous avons mis sur pied un cadre de gouvernance établissant des politiques de gestion des risques qui nous permettent de déterminer et d'analyser les facteurs de risque et, au besoin, d'établir des limites appropriées. Les risques et les limites font également l'objet d'un suivi constant. Nous avons implanté des mesures de contrôle interne qui, à notre avis, sont à jour et fiables.

Nous examinons et modifions régulièrement nos politiques de gestion des risques et les systèmes utilisés à cette fin, afin de tenir compte des changements survenus tant à l'interne que sur les marchés où nous exerçons nos activités. Les politiques de gestion des risques sont approuvées par le conseil d'administration. Dans l'ensemble, les limites sont établies en tenant compte de celles de la HSBC Holdings. Notre comité responsable de la gestion des risques s'assure de la gestion stratégique de tous les risques auxquels nous devons faire face. Le rôle du comité consiste à :

- définir les risques importants auxquels nous devons faire face ainsi que les mesures d'évaluation de ces risques;

- élaborer et faire approuver des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de gestion des risques pour les activités et les unités d'exploitation qui assument un risque important et établir un plan d'action en matière de continuité des opérations;
- établir les orientations et les limites acceptables pour nous en matière de risque, y compris l'acceptation de risques nouveaux ou inhabituels;
- exercer un contrôle sur le respect des lignes de conduite et des façons de procéder établies;
- soumettre toute nouvelle ligne de conduite ou modification importante aux façons de procéder, toute situation inhabituelle, exception, nouvelle orientation ou tout nouveau produit au comité de direction, au comité de vérification et au conseil d'administration aux fins d'examen, de ratification ou d'approbation; et
- examiner et approuver les systèmes de repérage et d'évaluation des risques dans le cadre de la mise en œuvre du Nouvel accord de Bâle.

Le comité responsable de la gestion des risques délègue la gestion quotidienne des risques à divers sous-comités, notamment l'ALCO, le TALCO, le comité responsable du crédit, le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation et le comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire. De plus, nous comptons d'autres comités qui sont responsables en particulier de l'évaluation des risques et de la mise en marché des nouveaux produits.

En plus des risques auxquels nous sommes quotidiennement exposés, qui sont énumérés ci-dessus, il faut compter le risque stratégique. Un tel risque peut se manifester si nous ne parvenons pas à discerner les circonstances, favorables ou défavorables, découlant de l'évolution du marché, sur une période pouvant s'étaler sur plusieurs années. Ces circonstances favorables ou défavorables sont attribuables à de nombreux facteurs, à savoir, l'évolution de la conjoncture économique et politique, de nouvelles exigences des clients, les tendances démographiques, les modifications législatives ou l'activité de nos concurrents. Ce risque peut être atténué en évaluant les occasions et les défis qui se présentent grâce au processus de planification stratégique, que nous mettons en œuvre de concert avec le Groupe HSBC.

Risque de marché

Par risque de marché on entend le risque que nous courons en raison des fluctuations défavorables des taux ou des prix, qu'il s'agisse des taux d'intérêt, des taux de change ou de la valeur des actions du portefeuille de négociation. Les titres détenus dans notre portefeuille de négociation sont évalués à la valeur du marché. La fluctuation des cours a donc des répercussions directes sur nos résultats.

Nous sommes présents sur le marché des contrats sur taux d'intérêt ou sur devises ainsi que des titres d'emprunt, des actions et d'autres valeurs. Les risques de négociation découlent soit des activités liées aux clients, soit des opérations que nous effectuons relativement à nos capitaux, dans le cadre desquelles nous négocions des instruments pour notre propre compte.

Nous gérons le risque de marché en nous conformant aux limites de risque établies par l'ALCO et approuvées par le conseil d'administration. Des limites relatives au risque sont établies pour chacune de nos opérations de négociation, en fonction de la taille et des caractéristiques financières des opérations, de la liquidité des instruments négociés, du plan d'affaires, de l'expérience des gestionnaires et des courtiers, de l'évaluation des services de vérification interne, des ressources de soutien et des systèmes informatiques déployés. Les limites relatives au risque sont établies et passées en revue au moins une fois l'an par l'ALCO.

Plusieurs techniques d'évaluation du risque sont utilisées, notamment la valeur actualisée de un point de base (la « VAPB ») et la valeur à risque (la « VaR »). On compare également les limites de chaque portefeuille aux limites imposées quant aux positions sur devises, aux pertes maximales, aux primes sur options payées et aux produits offerts.

La VAPB est une mesure de sensibilité aux taux d'intérêt et sert à calculer l'effet qu'une variation des taux de l'ordre de un point de base aurait sur la valeur actualisée d'une opération (ou d'un groupe d'opérations). La VaR est une technique statistique qui permet d'évaluer, selon un intervalle de confiance donné, les pertes que nous pourrions subir, pendant une période définie, sur nos positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient. La méthode qui sert à calculer la VaR utilise une simulation historique pour intégrer des risques non linéaires et une période de rétention de un jour, selon un intervalle de confiance de 99 %. Ainsi, la perte maximale que nous pourrions subir sur notre portefeuille de négociation serait susceptible de dépasser la VaR une fois tous les cent jours. Les montants minimums, maximums et moyens de notre VaR pour 2007 et 2006 sont les suivants :

Rapport de gestion (suite)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	en milliers de \$	en milliers de \$
Minimum	128	93
Maximum	403	863
Moyenne	229	337

Risque lié à la structure

Par risque lié à la structure on entend l'incidence des risques de taux d'intérêt et de change sur les éléments d'actif et de passif faisant partie du portefeuille bancaire, y compris les éléments figurant au bilan consolidé. Les instruments en question sont évalués à l'aide de la méthode des intérêts effectifs. Toutefois, dans la mesure où les actifs et les passifs ne sont pas directement appariés en fonction des taux d'intérêt ou des taux de change, toute modification de leur composition aura des répercussions sur le bénéfice.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle essentiellement du fait que les éléments d'actif et de passif, qu'ils soient au bilan ou hors bilan, ont des dates d'échéance ou de renégociation différentes. Ces expositions au risque de taux d'intérêt ou « écarts » font l'objet d'un suivi par le TALCO et l'ALCO qui les comparent aux limites prescrites. Pour établir l'écart, on évalue l'actif et le passif en fonction des conditions de renégociation prévues par contrat et on intègre des hypothèses sur ce que feront les clients qui utilisent des produits comportant des options en matière de paiement, de remboursement ou de renégociation (par ex., les produits de dépôt remboursables et les prêts hypothécaires assortis d'une option de remboursement anticipé). L'ALCO examine régulièrement ces hypothèses, lesquelles sont fondées sur le comportement passé de la clientèle.

Nous employons une méthode prudente pour fixer des limites à l'égard des positions asymétriques. Ces limites sont établies en fonction de l'effet qu'aurait sur la valeur actualisée des flux de trésorerie nets une montée immédiate et parallèle de 0,01 % de toutes les courbes de rendement pertinentes. Nous avons également établi des limites exprimées sous forme de dollars à risque et de VaR relativement à ces positions asymétriques. Des prévisions sont effectuées relativement au revenu net d'intérêts en utilisant différents taux d'intérêt et différents scénarios de croissance des éléments du bilan afin de fournir une analyse approfondie des bénéfices à risque découlant des écarts.

Plusieurs instruments liquides et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont utilisés pour réduire le risque de taux d'intérêt. Les instruments dérivés servent à modifier les caractéristiques du taux d'intérêt d'instruments connexes comptabilisés au bilan et à couvrir les positions prévues lorsque les conditions du marché sont jugées avantageuses.

Dans notre gestion du risque de taux d'intérêt, nous tenons principalement compte de notre position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt découlant de nos obligations contractuelles, laquelle est ajustée en fonction des hypothèses sur le comportement de la clientèle. Les ajustements s'appuient, entre autres, sur les hypothèses relatives au remboursement anticipé des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires résidentiels et à la préférence des clients pour les dépôts à vue, les dépôts à préavis et les dépôts remboursables. À la lumière de ces ajustements, on évalue qu'une hausse immédiate, soutenue et parallèle de 1 % des taux d'intérêt dans toutes les devises et pour toutes les échéances entraînerait une augmentation du revenu net d'intérêts de 57 millions de dollars (augmentation de 41 millions de dollars en 2006) au cours des douze prochains mois, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

Risque de change

Les positions relatives à l'actif et au passif libellés en devises autres que le dollar canadien donnent lieu à un risque de change. Pour gérer ce risque, nous achetons et vendons des devises sur les marchés au comptant et à terme, sur le marché à terme normalisé et sur le marché des options, pour le compte de nos clients et pour notre propre compte. Des limites sont établies, par devise, à l'égard du montant des positions et des pertes maximales que nous pouvons subir sur celles-ci.

Risque de liquidité

On entend par risque de liquidité le risque qu'un établissement financier ne puisse remplir ses obligations à l'échéance en raison de son incapacité de liquider des actifs ou d'obtenir du financement (risque de liquidité et de financement). On entend aussi par cette expression le fait de ne pouvoir se soustraire à un risque ou l'amoindrir sans abaisser de façon significative les prix du marché en raison de perturbations ou d'un manque de profondeur des marchés (risque de liquidité du marché).

Nous gérons la liquidité de nos éléments d'actif et de passif et de nos engagements de façon à bien équilibrer les flux de trésorerie et à pouvoir nous acquitter, au moment prévu, de toutes nos obligations en matière de financement. Nous veillons également à respecter les exigences des organismes de réglementation au Canada ainsi que celles du Groupe HSBC et de l'ALCO. Notre service de la trésorerie assure la gestion quotidienne des liquidités.

Dans le cadre de notre gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt, nous appliquons une stratégie de financement globale et flexible nous permettant de répondre à nos besoins en termes de liquidités à court et à long terme. Nous avons également prévu des mesures qui nous permettent de parer à toute situation imprévue ou inhabituelle qui entraînerait des perturbations des marchés.

Les dépôts des clients représentent une partie importante de nos fonds de financement. C'est pourquoi nous accordons une grande importance à la croissance de ces dépôts qui constituent notre base de financement et représentent une source de fonds stable et diversifiée. Nous effectuons des opérations sur les marchés financiers pour y obtenir un financement de gros supplémentaire, y assurer notre présence et harmoniser l'échéance de nos actifs avec celle de nos passifs. Dans le cadre de nos ententes de financement de gros, nous disposons d'un certain nombre de programmes, y compris des programmes de titrisation d'actifs et d'établissement de facilités de crédit auprès de prêteurs et d'emprunteurs institutionnels canadiens d'importance. De cette manière, nous nous assurons de ne pas dépendre d'une seule source de financement.

Nous avons établi des limites à l'égard des ratios du bilan. Nous avons également défini des périodes minimales pendant lesquelles des flux de trésorerie projetés positifs doivent être maintenus, y compris des mesures d'urgence visant à faire face aux besoins de trésorerie. À cet égard, nous pouvons avoir recours aux ressources considérables du Groupe HSBC. Nous disposons actuellement d'une facilité d'emprunt de 500 millions de dollars américains auprès de notre société affiliée américaine. Nous n'avons jamais eu recours à cette facilité depuis sa mise en place, en 1997.

L'ALCO et le TALCO s'assurent que les exigences en matière de liquidité sont respectées. Pour ce faire, ils examinent ce qui suit :

- les flux de trésorerie projetés et les montants des actifs liquides qui s'y rapportent;
- les ratios de liquidité s'appliquant à des éléments précis du bilan par rapport aux limites prescrites;
- les scénarios des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation utilisés pour évaluer diverses circonstances de marché ou situations de crise pouvant occasionner une contraction des rentrées de fonds ou une accélération des sorties de fonds;
- la concentration des déposants relativement à la composition globale des fonds de financement de façon à s'assurer que nous ne dépendons pas de façon indue d'un seul grand déposant ou de déposants qui ne feraient pas partie de notre base habituelle; et
- les plans d'urgence concernant les liquidités.

Dans le cadre normal de nos affaires, nous avons des obligations contractuelles relatives au paiement de certains engagements. Les montants compris dans le financement à long terme non garanti qui figurent dans le tableau ci-dessous représentent les dépôts à terme de gros dont l'échéance initiale est de plus de un an, selon les dates de remboursement au contrat. Le tableau ci-dessous indique en outre nos obligations relatives à des engagements qui ne sont pas inscrits au bilan, par exemple celles découlant des contrats de location-exploitation.

Voici un résumé de nos obligations contractuelles futures en date du 31 décembre 2007 :

	<i>Paiements exigibles par période</i>				
	<i>Moins de un an</i>	<i>De 1 à 2 ans</i>	<i>De 3 à 4 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
Débitures subordonnées	– \$	– \$	– \$	801 \$	801 \$
Contrats de location-exploitation	39	66	45	18	168
Obligations aux termes d'engagements d'achat fermes	67	74	44	41	226
Financement à long terme non garanti	1 660	2 026	91	161	3 938
Total des obligations contractuelles	1 766 \$	2 166 \$	180 \$	1 021 \$	5 133 \$

Les obligations aux termes d'engagements d'achat fermes comprennent les ententes à long terme conclues relativement à la fourniture de technologies et à la prestation de services de traitement de données par des sociétés membres du Groupe HSBC.

Rapport de gestion (suite)

Les engagements relatifs à des clients en ce qui a trait à la portion inutilisée de leurs facilités de crédit ne figurent pas dans le tableau ci-dessus. Au 31 décembre 2007, le montant total des facilités de crédit inutilisées s'établissait à 31,5 milliards de dollars pour les facilités arrivant à échéance avant le 31 décembre 2008 et à 4,7 milliards de dollars pour les facilités arrivant à échéance après cette date.

Nous comptons pouvoir respecter toutes nos obligations en matière de financement et tous les autres engagements auxquels nous devons faire face dans le cours normal de nos opérations.

Risque de fiduciaire

Par risque de fiduciaire on entend le risque pour un établissement de ne pas pouvoir s'acquitter de ses responsabilités en agissant pour le compte d'autrui dans une relation de fiduciaire, notamment dans le cadre d'activités fiduciaires classiques (en qualité de fiduciaire, d'exécuteur testamentaire ou de liquidateur, d'administrateur successoral ou de comité) ou encore dans le cadre de la prestation de services de placement discrétionnaires ou de quelque autre relation de fiduciaire. Le risque de fiduciaire diffère de celui auquel un établissement doit faire face en agissant à titre d'intermédiaire du fait que nous effectuons des opérations ou donnons des conseils touchant les actifs de nos clients. Une relation de fiduciaire nous oblige à faire passer les objectifs du client en premier, avant nos propres intérêts, en faisant preuve de loyauté, de prudence et de transparence.

Ce risque peut être géré et maintenu à un niveau acceptable en nous assurant que nos clients ont établi leurs objectifs de placement et ont défini les mandats selon le principe en vertu duquel il faut connaître son client et que nos employés ont suivi les bonnes procédures lorsqu'ils sont dans une relation de fiduciaire. À cela s'ajoutent des comptes rendus réguliers des secteurs d'activité à l'intention du comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire ainsi que des révisions périodiques indépendantes menées par nos responsables de la vérification interne et de la conformité.

Risque d'exploitation

Par risque d'exploitation on entend les pertes qui pourraient survenir à cause de l'inadéquation des processus et des systèmes internes ou d'une mauvaise application de ces processus et systèmes, de l'erreur humaine ou encore d'événements extérieurs. Le risque d'exploitation comprend les fraudes, les activités non autorisées, les erreurs et le risque de règlement qui découle du volume important d'opérations courantes effectuées quotidiennement dans le cours normal des affaires. Il comprend aussi un vaste éventail de risques inhérents à la nature de nos opérations ou à des événements particuliers, qu'ils soient de nature juridique ou fiscale ou qu'ils soient liés à la réglementation, aux ressources humaines ou à la réputation.

Afin de réduire nos pertes au minimum, nous avons établi des lignes de conduite en matière de gestion du risque d'exploitation selon lesquelles chaque unité d'exploitation détermine, évalue, surveille et gère son propre risque d'exploitation. Les risques d'exploitation que ces unités auront relevés sont présentés devant le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation, à qui revient la responsabilité de remettre en question les stratégies proposées pour cerner et contrôler ces risques et les mesures préconisées pour les circonscrire. Ce processus est passé en revue par le comité responsable de la gestion des risques, puis approuvé par le conseil d'administration.

Pour gérer le risque d'exploitation, nous appliquons des contrôles internes rigoureux, faisant l'objet d'évaluations. Les tâches sont réparties de façon appropriée, les opérations sont autorisées par des responsables indépendants et elles font l'objet d'un rapprochement et d'un suivi réguliers et systématiques. Nous avons mis sur pied une fonction vouée uniquement à la gestion proactive des mesures visant à assurer la conformité, et nos normes éthiques sont sévères. Ces processus et mesures de contrôle contribuent à circonscrire le risque qui pourrait toucher notre réputation. À ces mesures s'ajoutent un programme d'examen indépendants et réguliers par le service de vérification interne.

Avec nos collègues du Groupe HSBC, nous nous employons à prendre les moyens qui s'imposent pour que notre entreprise respecte l'engagement en matière de responsabilité sociétale qu'elle a pris et qui consiste à adopter un comportement responsable et éthique dans tous les aspects de ses activités. À notre avis, pour pratiquer une saine gestion, une entreprise doit prendre en considération l'incidence de ses activités sur l'environnement. Vous trouverez de l'information sur nos activités en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale dans notre publication annuelle, intitulée *La Banque HSBC Canada à l'œuvre dans la communauté*, disponible sur notre site Web, à www.hsbc.ca.

En plus d'un processus de gestion du risque applicable à l'ensemble de l'entreprise, nous avons établi un programme de continuité des opérations et de gestion des événements. Ces mesures nous permettent de continuer à répondre aux besoins de nos clients advenant que le cours de nos affaires soit perturbé. La présence de centres de secours dans plusieurs villes d'Amérique du Nord accroît nos capacités en matière de reprise des activités dans des secteurs clés de nos opérations.

À l’instar d’autres sociétés du Groupe HSBC et d’autres banques canadiennes, sans oublier d’autres grandes entreprises, nous poursuivons nos efforts en matière de planification de la continuité des opérations en prévision d’un tremblement de terre ou d’une pandémie de grippe aviaire.

Risque de crédit

Il y a un risque de crédit lorsqu’un établissement compte sur ses emprunteurs ou d’autres contreparties pour respecter leurs obligations contractuelles découlant des prêts consentis, des substituts de prêts (par ex., les lettres de crédit et les garanties) et des opérations sur des instruments dérivés, comme les contrats de change à terme et les swaps de taux d’intérêt. Il peut y avoir concentration du risque de crédit lorsque la capacité d’un groupe d’emprunteurs ou d’autres contreparties de s’acquitter de leurs obligations contractuelles peut être touchée de la même façon par des événements externes. Par exemple, il peut être question de concentration du risque de crédit si plusieurs contreparties sont établies dans la même région, font partie du même secteur d’activité ou sont soumises aux mêmes conditions de marché. Nous accordons par conséquent une grande importance à la diversification du risque.

Le risque de crédit est géré conformément à nos lignes de conduite en matière de crédit, lesquelles sont établies en collaboration avec le Groupe HSBC et ont été approuvées par le conseil d’administration. Les limites du risque et les pouvoirs d’accorder le crédit sont délégués aux cadres supérieurs du service du crédit qui, à leur tour, les délèguent aux directeurs appropriés selon des limites établies et selon les circonstances. Les risques de crédit qui dépassent certains montants peuvent exiger une approbation du Groupe HSBC de manière à être conformes aux limites du risque de crédit de ce dernier à l’échelle internationale.

Les membres du comité responsable de la gestion des risques, du comité responsable du crédit, du comité de vérification et du conseil d’administration se réunissent tous les trimestres pour passer en revue la qualité de crédit du portefeuille de prêts, la répartition par secteur d’activité, par produit et par secteur géographique, la concentration de clients importants et la suffisance des provisions constituées à l’égard des prêts. Les politiques qui s’appliquent aux limites établies pour les clients importants et à la concentration par secteur d’activité, par produit et par secteur géographique sont approuvées par le conseil d’administration, qui s’appuie à ce chapitre sur les lignes de conduite énoncées par le Groupe HSBC. Toutes les facilités autorisées dont le montant est élevé, qu’il s’agisse de nouvelles facilités ou de facilités renouvelées, ainsi que les opérations sur des instruments dérivés et les facilités présentant des problèmes de crédit particuliers et celles dont le recouvrement est douteux sont également signalées tous les trois mois au comité de vérification. Notre tolérance envers le risque de crédit est indiquée dans des lignes de conduite en matière de crédit s’appliquant aux prêts commerciaux et personnels, lesquelles sont conformes à celles du Groupe HSBC et sont approuvées tous les trimestres par le comité de vérification. Elles sont par la suite distribuées à l’échelle de notre entreprise, conjointement avec divers manuels portant sur le crédit.

Le risque de crédit est géré de façon rigoureuse. Tous les aspects du risque de crédit font l’objet d’une surveillance continue par le personnel des succursales, et les prêts et les facilités de crédit de moindre qualité sont passés en revue plus fréquemment. Les prêts douteux sont détectés à un stade précoce et confiés à une unité distincte, nommément le groupe de crédit spécial, qui en assure la gestion. Le service du crédit approuve les facilités de crédit qui dépassent les limites d’autorisation attribuées aux succursales et passe en revue les décisions de crédit de celles-ci afin de s’assurer qu’elles reflètent nos objectifs au chapitre de la gestion du portefeuille de crédit. Le service du crédit peut exceptionnellement autoriser des limites de crédit supérieures aux limites établies, en tenant compte toutefois du niveau de risque et des avantages prévus.

L’intégrité des paramètres de crédit sous-jacents est également assurée au moyen d’un examen des demandes par notre service du crédit et par la surveillance et l’examen continu du comité responsable de la gestion des risques. Cet exercice comprend l’examen de l’application de notations, particulièrement dans les cas de contournement manuel des valeurs produites par le système.

Le risque relatif aux banques et aux établissements financiers doit également être évalué par une équipe du Groupe HSBC qui en assure la gestion et le suivi à l’échelle internationale. De la même façon, le risque transfrontalier est géré par cette équipe et soumis à des limites par pays. Les décisions de crédit prises par les succursales et par les directeurs du crédit du siège social sont passées en revue régulièrement par le service de la vérification interne, qui doit s’assurer que nos lignes de conduite, façons de procéder et conditions sont respectées.

Les activités de prêt dans le secteur immobilier sont gérées selon des règles strictes. Dans le cas de nouveaux dossiers de crédit, l’accent est mis sur la relation avec le client et le parrainage de son projet. Nous surveillons de près la croissance de ce portefeuille, compte tenu de la forte demande dans ce secteur et de son caractère cyclique. Lorsque nous devons nous en remettre à des tiers pour évaluer les éléments d’actif, nous nous assurons que des méthodes d’évaluation transparentes, appliquées avec constance, sont utilisées. Nous avons dressé à cet égard une liste de professionnels reconnus qui respectent nos critères.

Rapport de gestion (suite)

Nous sommes d'avis que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place pour assurer une gestion efficace du risque de crédit. Nous observons des pratiques conservatrices en matière de crédit ainsi que des principes rigoureux et stricts sur le plan de l'enregistrement des données recueillies, de l'autorisation et des suivis. D'ailleurs, jusqu'à maintenant, nos pertes sur créances, exprimées en pourcentage de l'actif, se situent parmi les moins importantes par rapport à celles des principales banques canadiennes.

Au cours de 2007, les démarches entreprises dans le cadre du Nouvel accord de Bâle ont continué d'avancer à grands pas, particulièrement pour ce qui est de la mise en place et de la validation d'un système formel de déclarations parallèles de notations rigoureusement géré. Une notation est établie pour tous les emprunteurs et toutes les structures de financement et elle fait l'objet d'une surveillance et d'un examen étroit afin de s'assurer que les changements apportés aux profils de risque sont bel et bien reflétés dans les paramètres de crédit. Nous avons recours à divers outils de notation du crédit et à des techniques de gestion établies, ainsi qu'au jugement, pour attribuer des cotes de crédit aux débiteurs individuels ou à des groupes de risque de crédit homogènes.

Nous avons poursuivi l'élaboration de l'infrastructure de gestion du risque de crédit et des outils de gestion des données permettant d'enregistrer ces mesures clés du crédit et d'autres données sur les débiteurs dans plusieurs bases de données. Nous continuerons de perfectionner et de valider ces données sur le crédit au cours de 2008. Ces données sont essentielles pour le calcul du capital réglementaire prescrit par le Nouvel accord de Bâle ainsi que pour la production d'informations sur la granularité des portefeuilles de prêts, y compris sur la distribution de la qualité du crédit des portefeuilles, par exemple la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut, et des matrices de transition des cotes ou notations.

Portefeuille de prêts

Lorsque nous évaluons les risques de notre portefeuille de crédit, nous tenons compte de tous les types d'expositions dont découle le risque de crédit.

Le tableau qui suit présente une analyse des éléments composant ce portefeuille :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Prêts inclus dans les états financiers, déduction faite des provisions	38 715 \$	35 236 \$
Provision pour créances irrécouvrables	353	327
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations ⁽¹⁾	5 727	5 130
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution) ⁽¹⁾	2 420	2 046
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires	322	492
Total des prêts	47 537	43 231
Prêts et acceptations douteux ⁽¹⁾	(272)	(177)
Total des prêts productifs	47 265 \$	43 054 \$

(1) Comprendent des acceptations et des lettres de crédit douteuses de 3 millions de dollars (13 millions de dollars en 2006).

Les tableaux suivants fournissent des précisions sur l'ensemble du portefeuille de prêts productifs qui, dans le cas des comptes d'entreprises et d'administrations publiques, comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les lettres de crédit et les garanties, et sur sa répartition géographique et sa répartition par secteur d'activité.

Portefeuille de prêts productifs

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
Prêts à la consommation	4 802 \$	10,2 %	3 718 \$	8,7 %
Prêts hypothécaires résidentiels	12 311	26,0 %	14 005	32,5 %
Total des prêts personnels	17 113	36,2 %	17 723	41,2 %
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	30 152	63,8 %	25 331	58,8 %
Total des prêts productifs	47 265 \$	100,0 %	43 054 \$	100,0 %

Répartition géographique

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
Colombie-Britannique	20 322 \$	43,0 %	19 256 \$	44,7 %
Ouest du Canada, sauf la Colombie-Britannique	9 898	20,9 %	7 912	18,4 %
Ontario	11 365	24,1 %	11 056	25,7 %
Québec et provinces de l'Atlantique	5 680	12,0 %	4 830	11,2 %
Total des prêts productifs	47 265 \$	100,0 %	43 054 \$	100,0 %

Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques
Répartition par secteur d'activité

	2007		2006	
Immobilier	10 417 \$	34,6 %	8 648 \$	34,2 %
Hôtels et établissements d'hébergement	1 003	3,3 %	1 013	4,0 %
Commerce	5 103	16,9 %	3 381	13,3 %
Services	5 520	18,3 %	4 687	18,5 %
Fabrication	3 681	12,2 %	2 781	11,0 %
Autres	4 428	14,7 %	4 821	19,0 %
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	30 152 \$	100,0 %	25 331 \$	100,0 %

Dans l'ensemble, la qualité du crédit demeure bonne, reflétant des normes prudentes en matière de crédit et la conjoncture économique solide du Canada. L'augmentation de la provision pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'accroissement de la provision dans certains secteurs des ressources qui ont dû composer avec la force du dollar canadien. Il faut rappeler que l'environnement de crédit a été exceptionnellement clément en 2006, se traduisant par des provisions peu élevées.

Les prêts ont augmenté dans tous les secteurs au cours de 2007, dans un contexte de stabilité de la conjoncture macroéconomique, de faiblesse des taux d'intérêt et de vigueur de la demande des clients existants et des initiatives de marketing. L'augmentation des pertes sur prêts par rapport à 2006 découle des difficultés éprouvées par certains secteurs d'activité, y compris certains secteurs des ressources, qui ont subi le contrecoup du renforcement du dollar canadien par rapport au dollar américain, et du fait que les défauts de paiement des sociétés avaient atteint un creux historique en 2006.

Par concentration de clients importants, on entend les groupes d'emprunteurs auxquels nous avons accordé des facilités de crédit dépassant 10 % du capital réglementaire. Au 31 décembre 2007, ce montant s'établissait à environ 468 millions de dollars (406 millions de dollars en 2006).

Le tableau qui suit fournit les détails relatifs à la concentration de clients importants :

	2007	2006
Concentration de clients importants	2 819 \$	2 838 \$
En pourcentage du total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	9,3 %	11,2 %
En pourcentage du total des prêts productifs	6,0 %	6,6 %

Qualité du crédit

Nous classons la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts comme suit :

- *Satisfaisant* – La situation financière de l'emprunteur et sa capacité future de remboursement sont jugées satisfaisantes.
- *À surveiller* – La situation financière de l'emprunteur s'est détériorée de manière continue et exige un suivi étroit. Sa capacité future de remboursement est toujours jugée satisfaisante.
- *Faible* – La situation financière de l'emprunteur est précaire. Cependant, nous prévoyons encore obtenir le plein remboursement de nos avances.
- *Douteux* – Un prêt est considéré comme douteux si un paiement prévu au contrat est en retard de 90 jours ou si la direction est d'avis qu'elle n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer une partie ou la totalité du capital ou des intérêts. Les prêts douteux sont classés dans la catégorie des prêts non productifs. Une provision spécifique est établie pour toute perte prévue.

Le tableau qui suit présente une analyse du portefeuille de prêts en fonction des catégories de qualité de crédit décrites ci-dessus :

	2007		2006	
Satisfaisant	46 481 \$	97,7 %	42 308 \$	97,8 %
À surveiller	556	1,2 %	506	1,2 %
Faible	228	0,5 %	240	0,6 %
Douteux	272	0,6 %	177	0,4 %
Total des prêts	47 537 \$	100,0 %	43 231 \$	100,0 %

Rapport de gestion (suite)

Nous attribuons une qualité de crédit satisfaisante à la majeure partie de notre portefeuille de prêts. La qualité de crédit du portefeuille est demeurée stable au cours des cinq derniers exercices. Au 31 décembre 2007, des prêts totalisant 272 millions de dollars, soit 0,5 % du portefeuille, étaient douteux. La provision générale et les provisions spécifiques représentaient 130 % (185 % au 31 décembre 2006) de ce montant.

Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables

Nous maintenons un compte de provisions pour créances irrécouvrables, dont le solde est jugé suffisant pour absorber toutes les pertes relatives au crédit correspondant aux éléments figurant au bilan et hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres établissements financiers réglementés, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et les autres passifs éventuels liés au crédit comme les lettres de crédit et les garanties. La façon dont nous estimons nos provisions pour créances irrécouvrables est décrite à la note 1g, à la page 44.

Le tableau ci-dessous donne des détails sur le portefeuille de prêts douteux :

	2007	2006
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		
Immobilier	112 \$	13 \$
Fabrication ⁽¹⁾	68	121
Commerce	15	7
Services	28	12
Autres	3	3
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	226	156
Prêts personnels		
Prêts hypothécaires résidentiels	22	10
Prêts à la consommation	24	11
Total des prêts personnels	46	21
Total des prêts, des acceptations et des lettres de crédit douteux ⁽¹⁾	272 \$	177 \$
Provisions spécifiques	84 \$	58 \$
Provision générale	269	269
Total des provisions pour créances irrécouvrables	353 \$	327 \$
Prêts et acceptations douteux, montant net	(81) \$	(150) \$

(1) Comprend des acceptations et des lettres de crédit douteuses de 3 millions de dollars (13 millions de dollars en 2006).

Le tableau suivant présente le ratio des provisions spécifiques exprimées en pourcentage de nos prêts et acceptations douteux connexes :

	2007	2006
Immobilier	13 %	23 %
Fabrication	44 %	25 %
Autres	52 %	55 %
Total	30 %	29 %

Le tableau suivant présente la provision générale exprimée en pourcentage du total des prêts productifs et de l'actif pondéré en fonction des risques :

	2007	2006
Couverture par la provision générale		
En pourcentage du total des prêts productifs	0,57 %	0,62 %
En pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques	0,65 %	0,74 %

Provisions pour créances irrécouvrables

Le tableau suivant présente les provisions pour créances irrécouvrables imputées aux résultats :

	2007	2006
Provisions spécifiques	67 \$	34 \$
Provision générale	-	-
Total des provisions pour créances irrécouvrables	67 \$	34 \$
Provisions spécifiques en pourcentage du portefeuille des prêts	0,14 %	0,10 %

La provision générale est demeurée constante, en chiffres absolus; en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques, elle a diminué parallèlement à la croissance de l'actif. La provision générale continue de se situer dans la fourchette des valeurs obtenues par l'application de notre méthode de calcul actuelle. La provision générale demeurera à un niveau compatible avec le profil de risque sous-jacent du portefeuille de prêts et avec le point de vue de la direction quant aux conditions économiques et aux autres facteurs ayant une incidence sur les pertes subies dans le portefeuille de prêts. Nous avons commencé à mettre au point une méthode de provisionnement tenant davantage compte du risque et intégrant les mesures de crédit des débiteurs élaborées dans le cadre du Nouvel accord de Bâle. Nous continuerons de produire les résultats en parallèle au cours de la période de transition qui devrait se poursuivre en 2008.

Portefeuille d'instruments dérivés

Le montant d'équivalent-crédit des instruments dérivés correspond au coût de remplacement actuel de ces instruments assorti d'une provision au titre des modifications futures potentielles des contrats sur taux d'intérêt et des contrats de change. De tels contrats sont conclus essentiellement dans le but de mieux répondre aux exigences des clients et de nous aider à gérer l'actif et le passif, plus particulièrement en ce qui a trait au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Le montant d'équivalent-crédit du portefeuille d'instruments dérivés, par catégorie d'instrument, s'établit comme suit :

Instruments	2007	2006
Contrats sur taux d'intérêt	157 \$	146 \$
Contrats de change	1 173	903
Autres contrats	37	73
Montant d'équivalent-crédit net	<u>1 367 \$</u>	<u>1 122 \$</u>

La hausse de 2007 était attribuable à une augmentation des contrats de change découlant de la volatilité continue du dollar canadien par rapport au dollar américain.

La note 17, aux pages 68 à 72, présente une analyse plus détaillée de nos portefeuilles d'instruments dérivés.

Analyse des résultats financiers et des opérations par groupe de clients

Nous gérons nos activités et en faisons rapport en fonction des groupes de clients définis par le Groupe HSBC.

Un résumé de la ventilation des données financières consolidées et d'autres données pour chacun de nos principaux groupes de clients sont présentés à la note 19a, aux pages 75 et 76.

Services financiers aux particuliers

Parmi les développements et les réalisations de 2007, signalons les suivants :

- *Croissance vigoureuse des revenus de type récurrent* – Le total des revenus s'est accru de 6,8 % par rapport à 2006, reflétant notamment une hausse de 10,6 % des revenus provenant des services tarifés d'un exercice à l'autre, découlant des investissements dans nos entités de gestion de patrimoine et de l'accroissement de la clientèle.
- *Produits de prêts et de dépôts de base* – Notre portefeuille de prêts et de dépôts de base a enregistré une croissance. En effet, les prêts personnels ont augmenté de 1,0 milliard de dollars ou de 18,3 % pour s'établir à 6,2 milliards de dollars (avant titrisation), les prêts hypothécaires résidentiels, de 1,4 milliard de dollars ou de 8,6 %, pour atteindre 18,1 milliards de dollars (avant titrisation), et les dépôts personnels, de 1,3 milliard de dollars ou de 7,3 %, pour s'établir à 18,3 milliards de dollars. Nous avons lancé avec succès notre compte d'épargne en direct, pour lequel nous comptons 45 000 clients et des dépôts de 878 millions de dollars à la fin de l'exercice.
- *Fonds sous gestion* – Nos fonds sous gestion ont augmenté pour s'établir à 23,6 milliards de dollars, en hausse de 2,2 milliards de dollars ou de 10,3 % par rapport à l'exercice précédent; cette croissance a été enregistrée dans toutes nos activités de gestion de patrimoine. Les fonds sous gestion provenant du courtage de détail ont augmenté de 0,5 milliard de dollars ou de 4,0 %, pour atteindre 12,8 milliards de dollars. Cette croissance découle de l'actif provenant des services tarifés, en hausse de 12,7 %, surtout grâce au portefeuille Diamant, dont les comptes sont gérés de manière distincte, qui a enregistré une progression de 32,6 % pour s'établir à 0,9 milliard de dollars. InvestDirect HSBC, la division de courtage en ligne, a lancé un nouveau site pour les clients et enregistré une augmentation des fonds sous gestion de 0,9 milliard de dollars ou de 20,3 %, lesquels totalisent 5,4 milliards de dollars. Les fonds des services privés ont augmenté de 0,6 milliard de dollars dans la foulée du succès de notre gamme actuelle de produits.

Rapport de gestion (suite)

- *Services bancaires directs* – Nous avons relancé le site Web destiné au public et le site des Services bancaires par Internet aux particuliers de HBCA sur la plateforme de deuxième génération, laquelle permet de personnaliser le contenu et de lancer plus efficacement des campagnes et initiatives de vente en ligne ciblées, notamment les campagnes de marketing personnalisé. Le total des soldes des comptes d'épargne en direct s'est accru de près de 800 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent par suite d'une promotion à durée limitée, qui avait aussi été utilisée par notre société affiliée HBUS, qui offrait un taux de 5 % sur les soldes des nouveaux clients, soit un taux inégalé dans le secteur. Le chiffre d'affaires des canaux de distribution directs depuis le début de l'exercice, compte non tenu du compte d'épargne en direct s'établit à 680 millions de dollars, soit une hausse de 140 % par rapport à l'exercice précédent et un total de 51 963 unités vendues pour la même période, ou une progression de 61 %.
- *Innovations touchant les produits* – Nous avons relancé avec succès l'ensemble HSBC Premier dans le cadre de son déploiement mondial par la HSBC, ce qui nous permet d'offrir des services bancaires uniformes dans plus de 6 000 succursales ayant un point de service HSBC Premier. Parmi les faits dignes de mention, signalons la première vague de réémission de cartes de crédit/débit HSBC Premier et le lancement du service Accès international (permettant de visualiser en un seul écran en ligne tous les comptes détenus à l'échelle mondiale par l'intermédiaire des Services bancaires par Internet aux particuliers). Nous avons lancé HSBC Passeport, un programme bancaire fort intéressant destiné aux nouveaux immigrants et aux travailleurs étrangers au Canada, modelé sur le programme offert par HSBC Bank UK.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux services financiers aux particuliers :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenu net d'intérêts	402 \$	375 \$
Revenu autre que d'intérêts	269	253
Total des revenus	671	628
Frais autres que d'intérêts	536	477
Provisions pour créances irrécouvrables	24	20
Bénéfice avant impôts	111	131
Provision pour impôts sur les bénéfices	36	45
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	7	7
Bénéfice net	68 \$	79 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	12,4 %	15,3 %
Actif moyen pondéré en fonction des risques	9 866 \$	9 267 \$
Pourcentage du total de l'actif moyen pondéré en fonction des risques	24,9 %	26,4 %

Le bénéfice, avant impôts et participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie, s'est établi à 111 millions de dollars pour 2007, comparativement à 131 millions de dollars pour 2006, soit un recul de 20 millions de dollars, ou 15,3 %. Abstraction faite d'une charge au titre du PCAA non bancaire et d'un gain à la vente des actions de la Bourse de Montréal, le bénéfice s'établissait à 117 millions de dollars.

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 27 millions de dollars, ou 7,2 %, passant de 375 millions de dollars en 2006 à 402 millions de dollars en 2007. Nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à la consommation ont poursuivi leur croissance. Cette croissance a été surtout alimentée par la baisse soutenue du coût des emprunts et par la vigueur du marché immobilier. Cette croissance a toutefois été largement neutralisée par nos opérations de titrisation au cours de l'exercice. L'augmentation des dépôts est attribuable en partie au lancement de notre nouveau compte d'épargne en direct. Cette progression a toutefois été contrebalancée en partie par le recul des dépôts en dollars américains, qui ont subi le contrecoup du renforcement du dollar canadien. La marge nette d'intérêts a subi les répercussions de la hausse des coûts de financement et des pressions constantes découlant de l'environnement concurrentiel.

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 16 millions de dollars, ou 6,3 %, en 2007 pour s'établir à 269 millions de dollars. Abstraction faite de la charge au titre du PCAA non bancaire et du gain à la vente des actions de la Bourse de Montréal, le revenu autre que d'intérêts s'est chiffré à 275 millions de dollars. Cette progression s'explique par l'accroissement des revenus tirés de la gestion de placements et les investissements constants que nous consacrons à l'amélioration des produits et services de gestion de patrimoine offerts à nos clients. L'augmentation du revenu tiré des opérations de titrisation et du programme Immigrants Investisseurs ont également joué dans la progression du revenu.

Les frais autres que d'intérêts ont marqué une hausse de 59 millions de dollars, ou 12,4 %, passant de 477 millions de dollars en 2006 à 536 millions de dollars en 2007. Cette augmentation reflète l'accroissement du volume d'activités et la hausse des coûts liés au personnel découlant de l'expansion de notre réseau de distribution et de notre service de gestion de patrimoine. Les frais de marketing ont augmenté en raison du relancement de l'ensemble HSBC Premier et du compte d'épargne en direct, ainsi que des campagnes de promotion de l'image de marque.

Les provisions pour créances irrécouvrables ont été supérieures à celles de 2006, surtout du fait de la croissance du portefeuille.

Services aux entreprises

Parmi les développements et les réalisations de 2007, signalons les suivants :

- *Croissance des revenus* – Le total des revenus s'est accru de 8,7 % par rapport à 2006, grâce au recrutement d'un nombre plus élevé de clients, au renforcement de nos relations avec nos clients actuels, à des nouveaux produits et à l'amélioration des fonctionnalités des canaux.
- *Dynamique favorable* – Nos activités de base ont connu un essor exceptionnel. En effet, les prêts et les acceptations ont augmenté de 4,1 milliards de dollars par rapport à 2006. Les dépôts ont été plus élevés en raison de la progression des produits à terme, laquelle découle de l'amélioration de la gamme des produits offerts dans le secteur de la gestion des paiements et de la trésorerie et de l'élargissement de la clientèle des services aux entreprises.
- *Rendement des investissements* – Les initiatives mises en œuvre en Alberta, une province qui connaît une forte croissance, ont généré des résultats probants. Parmi ces initiatives figurent les services relatifs à la syndication de prêts, les prêts à l'exploration et à la production énergétiques, le financement au moyen de fonds en actions privés offert par l'intermédiaire du bureau de Calgary de la Société de capital HSBC et le nouvel effectif du groupe crédit-bail, à Edmonton, pour tirer parti des besoins importants en outillage et en matériel suscités par l'exploitation des sables bitumineux.
- *Gestion des paiements et de la trésorerie* – Lors de la remise des prix d'excellence de 2007 du magazine *Euromoney*, la HSBC a été désignée pour une deuxième année d'affilée comme meilleure banque dans le domaine de la gestion de trésorerie en Amérique du Nord. De plus, selon les résultats de recherches présentés lors du congrès annuel de l'Association de gestion de trésorerie du Canada, la HSBC a été décrite comme une banque étrangère ayant fait des percées considérables sur le marché des liquidités et dans le secteur des grandes sociétés, devenant un concurrent plus important dans le domaine de la gestion de trésorerie, et se hissant parmi les cinq banques les plus importantes dans tous les segments.
- *Élargissement de la gamme de produits* – Les revenus tirés de la gestion des paiements et de la trésorerie et des services aux entreprises se sont accrus par suite de la révision des prix, particulièrement les revenus autres que d'intérêts. Signalons, en outre, la mise en œuvre réussie d'un certain nombre d'initiatives clés, comme l'amélioration de l'affichage du solde, la consolidation automatisée des soldes et des fonds, la nouvelle fonction de change en ligne offerte sur *HSBCnet* ainsi que les changements apportés aux transferts électroniques de fonds qui ont permis de combler des lacunes importantes au chapitre du fonctionnement du réseau et de le positionner à titre de concurrent de taille sur le marché canadien.
- *Chef de file auprès de petites et moyennes entreprises* – La HSBC s'est classée au premier rang dans un sondage mené par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès de plus de 9 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises indépendantes, à qui il était demandé d'évaluer leur institution financière en fonction de divers indicateurs de rendement, notamment la facilité d'accès aux gestionnaires de comptes, la compréhension des activités des clients et la propension à fournir des informations sur d'autres sources de financement.
- *Relations au sein du Groupe* – Conjointement avec certains sites choisis du Groupe HSBC, nous avons lancé le répertoire des clients, répertoire international en ligne qui permet aux utilisateurs d'accéder aux autres bases de données des clients du Groupe HSBC, favorisant l'expansion du commerce transfrontalier et les occasions de marketing.

Rapport de gestion (suite)

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux services aux entreprises :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenu net d'intérêts	704 \$	615 \$
Revenu autre que d'intérêts	179	197
Total des revenus	883	812
Frais autres que d'intérêts	329	305
Provisions pour créances irrécouvrables	43	14
Bénéfice avant impôts	511	493
Provision pour impôts sur les bénéfices	173	169
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	15	15
Bénéfice net	323 \$	309 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	59,0 %	60,0 %
Actif moyen pondéré en fonction des risques	23 554 \$	19,951 \$
Pourcentage du total de l'actif moyen pondéré en fonction des risques	59,3 %	56,9 %

Le bénéfice, avant impôts et participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie, s'est établi à 511 millions de dollars pour 2007, en hausse de 18 millions de dollars, ou 3,7 %, par rapport aux 493 millions de dollars de 2006. Abstraction faite de la charge au titre du PCAA non bancaire, le revenu a totalisé 527 millions de dollars.

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 89 millions de dollars, ou 14,5 %, pour atteindre 704 millions de dollars en 2007. La forte croissance de l'actif reflète la faiblesse des taux d'intérêt et la vigueur de la conjoncture économique au Canada. En outre, nous avons bénéficié de la croissance des dépôts découlant du succès de notre service de gestion des paiements et des fonds et l'élargissement de notre gamme de services.

Le revenu autre que d'intérêts a régressé de 18 millions de dollars, ou 9,1 %, pour s'établir à 179 millions de dollars en 2007. Abstraction faite d'une charge au titre de notre PCAA non bancaire, le revenu autre que d'intérêts s'est élevé à 195 millions de dollars. L'augmentation des volumes d'activité s'est traduite par une progression des commissions sur facilités de crédit, des frais de gestion et des revenus de change, progression qui a toutefois été contrebalancée par les gains moins élevés constatés sur les placements de nos fonds en actions privés.

Les frais autres que d'intérêts ont accusé une hausse de 7,9 % surtout par suite des investissements dans notre réseau de distribution et dans les services de gestion des paiements et des fonds, ce qui s'est traduit par une augmentation de la charge au titre des salaires et avantages sociaux, ainsi que par d'autres dépenses. Les charges variant en fonction des volumes sont également en hausse en raison de l'intensification des activités et de l'augmentation du nombre de comptes et de clients.

Les provisions pour créances irrécouvrables ont augmenté pour atteindre 43 millions de dollars en raison de l'accroissement des provisions dans certains secteurs liés aux ressources qui ont dû composer avec des conditions défavorables en raison du renforcement du dollar canadien. Par ailleurs, il convient de noter que les provisions de l'exercice précédent avaient atteint un creux historique.

Services bancaires internationaux et marchés

Parmi les développements et les réalisations de 2007, signalons les suivants :

- *Croissance des revenus* – Le total des revenus s’est accru de 15,3 %, en grande partie grâce à l’activité plus soutenue sur les marchés financiers.
- *Services internationaux aux sociétés* – Nous avons tiré profit de la plateforme des services bancaires internationaux et marchés pour établir des liens avec des clients cibles dans les secteurs de l’énergie, des infrastructures et des services financiers. L’approche « Joindre nos forces » nous a permis d’accroître de façon substantielle nos participations à titre de chef de file dans des opérations de financement par emprunt transfrontalières conclues pour des clients cibles.
- *Marchés des titres d’emprunt* – Nous avons dirigé à titre de chef de file 27 opérations qui ont permis à des émetteurs du pays et de l’étranger de réunir au total des capitaux de 7,1 milliards de dollars et avons participé à 114 opérations, permettant à des émetteurs du pays et de l’étranger de mobiliser au total des capitaux de 84,3 milliards de dollars canadiens.
- *Marchés des actions* – Nous avons participé à des opérations qui ont permis de réunir près de 18 milliards de dollars.
- *Services internationaux de banque d’investissement* – Nous avons obtenu 8 mandats de services-conseils en matière de fusions et acquisitions dans les secteurs des mines, de l’énergie et du transport.
- *Gestion d’actifs* – Nous avons lancé le Fonds en gestion commune obligations américaines à rendement élevé HSBC et le Fonds en actions BRIC de la HSBC et avons obtenu de nouveaux mandats relatifs à des investissements institutionnels pour les experts mondiaux du Groupe HSBC, Halbis Partners et Sinopia.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d’autres données relatives aux services internationaux et marchés :

	2007	2006
Revenu net d’intérêts	116 \$	125 \$
Revenu autre que d’intérêts	260	201
Total des revenus	376	326
Frais autres que d’intérêts	132	124
Bénéfice avant impôts	244	202
Provision pour impôts sur les bénéfices	83	71
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	4	4
Bénéfice net	157 \$	127 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	28,6 %	24,7 %
Actif moyen pondéré en fonction des risques	6 285 \$	5 846 \$
Pourcentage du total de l’actif moyen pondéré en fonction des risques	15,8 %	16,7 %

Le bénéfice, avant impôts et participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie, s’est établi à 244 millions de dollars pour 2007, comparativement à 202 millions de dollars en 2006.

Le revenu net d’intérêts a diminué de 9 millions de dollars, ou 7,2 %, en 2007, pour s’établir à 116 millions de dollars, reflétant l’augmentation du coût des liquidités et la compression des marges d’intérêts en raison des conditions du marché du crédit par suite des préoccupations entourant les prêts hypothécaires à risque aux États-Unis et de leur effet d’entraînement sur le marché canadien dans la dernière partie de 2007.

En 2007, le revenu autre que d’intérêts s’est élevé à 260 millions de dollars, soit une progression de 59 millions de dollars, ou 29,4 %. La volatilité du cours du change entre le dollar canadien et le dollar américain et l’incidence positive des modifications de la valeur comptable de certains titres de créance comptabilisés à la juste valeur ont stimulé les revenus de change et les revenus de négociation, qui sont plus élevés qu’en 2006. Les revenus tirés de la gestion de placements ont augmenté au rythme de la croissance de nos actifs sous administration.

En 2007, les frais autres que d’intérêts ont totalisé 132 millions de dollars, contre 124 millions de dollars en 2006. Cette augmentation découle principalement de l’accroissement des commissions de suivi des courtiers et des frais de conseils en placement, qui résulte de l’augmentation des actifs sous administration.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité de la présentation et de la préparation des états financiers consolidés annuels, du rapport de gestion et de toute autre information figurant dans le rapport annuel incombe à la direction de la Banque HSBC Canada (la « Banque »). Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les montants qui y figurent et ceux qui figurent dans le rapport de gestion sont fondés sur des jugements éclairés et des estimations sur les effets escomptés des événements et des opérations actuels, tout en tenant compte du principe de l'importance relative.

Responsable de la fiabilité de l'information financière, la direction de la Banque compte, pour l'assurer, sur des contrôles internes intégrés de la comptabilité, de l'exploitation et des systèmes. Parmi les moyens de contrôle auxquels la Banque a recours, citons la structure organisationnelle, qui permet la séparation efficace des responsabilités et la délégation de pouvoirs et qui favorise l'obligation morale des employés; la communication écrite des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de déontologie; le recrutement judicieux des employés et leur formation; et la mise à jour régulière et l'application des procédés comptables et administratifs nécessaires pour assurer un contrôle interne adéquat des opérations, des éléments d'actif et des registres comptables. De plus, la Banque maintient un programme de vérification interne complet de chacune de ses sphères d'activité. Les membres de la direction sont d'avis que ces moyens de contrôle fournissent un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables aux fins de la préparation des états financiers consolidés et une assurance que les éléments d'actif sont correctement comptabilisés. Ils permettent par ailleurs d'assurer la protection des éléments d'actif contre une utilisation ou une vente non autorisée et de faire en sorte que la Banque respecte toutes les exigences en matière de réglementation.

Au moins une fois par année, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF ») fait les examens et les enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la Banque respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la Banque, et que sa situation financière est solide.

Le conseil d'administration de la Banque surveille les membres de la direction relativement à leurs responsabilités à l'égard des informations financières par l'entremise d'un comité de vérification composé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Banque. Les membres du comité de vérification passent en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels de la Banque et recommandent leur approbation par le conseil d'administration. Les autres responsabilités clés du comité de vérification comprennent la surveillance du système de contrôle interne de la Banque, la surveillance en matière de conformité aux exigences législatives et réglementaires, l'étude de la nomination des vérificateurs mandatés par les actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et de l'exécution du travail des vérificateurs mandatés par les actionnaires et des vérificateurs internes.

Nous, le chef de la direction et le chef des finances de la Banque, déposerons une attestation des documents annuels de la Banque conformément au règlement 52-109 (*Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les vérificateurs mandatés par les actionnaires, le vérificateur en chef de la Banque et le BSIF ont libre accès au conseil d'administration et aux comités de ce dernier pour s'entretenir avec eux de la vérification, de l'information financière et des autres questions s'y rapportant.



Lindsay Gordon
Président et chef de la direction



Graham A. McIsaac, FCA
Chef des finances

Le 8 février 2008
Vancouver, Canada

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque HSBC Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque HSBC Canada aux 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque HSBC Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque HSBC Canada aux 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Vancouver, Canada
Le 8 février 2008

Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)

	2007	2006
Actif		
Liquidités		
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt à la Banque du Canada et à d'autres banques	510 \$	368 \$
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	3 063	4 346
	<u>3 573</u>	<u>4 714</u>
Valeurs mobilières (note 2)		
Titres disponibles à la vente	5 639	–
Titres de placement	–	3 554
Titres de négociation	1 227	1 162
Autres	60	50
	<u>6 926</u>	<u>4 766</u>
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	6 122	4 760
Prêts (notes 3a et 4)		
Entreprises et administrations publiques	21 322	17 819
Prêts hypothécaires résidentiels	12 920	14 016
Prêts à la consommation	4 826	3 728
Provisions pour créances irrécouvrables	(353)	(327)
	<u>38 715</u>	<u>35 236</u>
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 727	5 130
Instruments dérivés (note 17)	623	308
Terrains, immeubles et matériel (note 5)	149	121
Autres éléments d'actif (note 6)	1 096	1 735
	<u>7 595</u>	<u>7 294</u>
	<u>62 931 \$</u>	<u>56 770 \$</u>
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 7)		
Établissements financiers réglementés	1 535 \$	1 469 \$
Particuliers	18 291	17 039
Entreprises et administrations publiques	29 051	25 665
	<u>48 877</u>	<u>44 173</u>
Autres		
Acceptations	5 727	5 130
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	320	162
Instruments dérivés (note 17)	649	316
Titres vendus à découvert	623	715
Autres éléments de passif (note 8)	2 256	2 413
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale (note 9)	430	430
	<u>10 005</u>	<u>9 166</u>
Débitures subordonnées (note 10)	801	563
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)		
Actions privilégiées	350	350
Actions ordinaires	1 225	1 125
Surplus d'apport	206	202
Bénéfices non répartis	1 462	1 191
Cumul des autres éléments du résultat étendu	5	–
	<u>3 248</u>	<u>2 868</u>
	<u>62 931 \$</u>	<u>56 770 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Robert W. Martin
Administrateur



Lindsay Gordon
Président et chef de la direction

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre (*en millions de dollars, à l'exception des montants par action*)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenu d'intérêts		
Prêts	2 554 \$	2 144 \$
Valeurs mobilières	273	186
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	237	234
	<u>3 064</u>	<u>2 564</u>
Frais d'intérêts		
Intérêts sur les dépôts	1 803	1 422
Intérêts sur les débiteures subordonnées	39	27
	<u>1 842</u>	<u>1 449</u>
Revenu net d'intérêts	<u>1 222</u>	<u>1 115</u>
Revenu autre que d'intérêts		
Frais de gestion – services de dépôt et de paiement	100	90
Commissions sur facilités de crédit	114	106
Commissions sur les marchés financiers	109	115
Revenus tirés de la gestion de placements	131	103
Revenus de change	40	32
Revenus tirés des services de commerce international	23	24
Revenus de négociation	102	69
(Pertes) gains sur les titres disponibles à la vente (titres de placement en 2006)	(13)	3
Gains sur les autres titres	11	27
Revenus de titrisation	42	42
Autres	49	40
	<u>708</u>	<u>651</u>
Total des revenus	<u>1 930</u>	<u>1 766</u>
Frais autres que d'intérêts		
Salaires et avantages sociaux	548	503
Locaux et matériel, amortissement compris	122	116
Autres	327	287
	<u>997</u>	<u>906</u>
Bénéfice d'exploitation net avant les provisions pour créances irrécouvrables	933	860
Provisions pour créances irrécouvrables (note 4)	67	34
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	866	826
Provision pour impôts sur les bénéfices (note 14)	292	285
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	26	26
Bénéfice net	<u>548 \$</u>	<u>515 \$</u>
Dividendes sur actions privilégiées (note 11)	18	18
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<u>530 \$</u>	<u>497 \$</u>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>)	489 918	488 668
Bénéfice de base par action ordinaire	1,08 \$	1,02 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

États consolidés de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Actions privilégiées (note 11)		
Solde au début de l'exercice et à la fin de l'exercice	<u>350 \$</u>	<u>350 \$</u>
Actions ordinaires (note 11)		
Solde au début de l'exercice	<u>1 125</u>	<u>1 125</u>
Actions émises	<u>100</u>	<u>–</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 225</u>	<u>1 125</u>
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	<u>202</u>	<u>187</u>
Rémunération à base d'actions (note 12)	<u>4</u>	<u>15</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>206</u>	<u>202</u>
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	<u>1 191</u>	<u>934</u>
Ajustements transitoires – instruments financiers (note 1u)	<u>1</u>	<u>–</u>
Bénéfice net	<u>548</u>	<u>515</u>
Dividendes sur actions privilégiées (note 11)	<u>(18)</u>	<u>(18)</u>
Dividendes sur actions ordinaires (note 11)	<u>(260)</u>	<u>(240)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 462</u>	<u>1 191</u>
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	<u>–</u>	<u>–</u>
Ajustements transitoires – instruments financiers, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 4 millions de \$CA (note 1u)	<u>7</u>	<u>–</u>
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur des titres disponibles à la vente	<u>(5)</u>	<u>–</u>
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	<u>3</u>	<u>–</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>5</u>	<u>–</u>
Total des capitaux propres	<u>3 248 \$</u>	<u>2 868 \$</u>

États consolidés du résultat étendu

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Bénéfice net	<u>548 \$</u>	<u>515 \$</u>
Autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les variations de la juste valeur (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 1 \$CA)	<u>2</u>	<u>–</u>
Reclassement des gains réalisés au bénéfice (déduction faite des impôts de (2) \$CA)	<u>(7)</u>	<u>–</u>
	<u>(5)</u>	<u>–</u>
Autres éléments du résultat étendu liés aux couvertures de flux de trésorerie		
Gains non réalisés sur les variations de la juste valeur (déduction faite des impôts de 1 \$CA)	<u>3</u>	<u>–</u>
Résultat étendu de l'exercice	<u>546 \$</u>	<u>515 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Bénéfice net	548 \$	515 \$
Ajustements au bénéfice net pour déterminer les liquidités nettes provenant des activités d'exploitation		
Amortissement	33	39
Provisions pour créances irrécouvrables (note 4)	67	34
Provisions pour pertes de valeur des titres disponibles à la vente	39	–
Impôts futurs (note 14)	26	12
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	51	38
Titres de négociation	(65)	256
Divers, montant net	314	(221)
	<u>1 013</u>	<u>673</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Dépôts reçus	4 704	5 565
Valeurs mobilières vendues (achetées) en vertu de conventions de rachat	158	(140)
Produit de l'émission de débentures subordonnées	400	200
Remboursement de débentures subordonnées	(125)	(60)
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 11)	100	–
Dividendes payés (note 11)	(278)	(318)
	<u>4 959</u>	<u>5 247</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		
Prêts, à l'exception des prêts titrisés	(5 957)	(5 409)
Produit de la titrisation de prêts	2 394	1 981
Achat de titres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction	(2 132)	(681)
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	(1 362)	(3 008)
Variation nette des dépôts hors exploitation auprès d'établissements financiers réglementés	1 278	1 200
Acquisition de terrains, immeubles et matériel	(56)	(47)
	<u>(5 835)</u>	<u>(5 964)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	137	(44)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	347	391
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>484 \$</u>	<u>347 \$</u>
Composition :		
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt à la Banque du Canada et à d'autres banques	510 \$	368 \$
Moins les dépôts hors exploitation auprès d'autres banques ⁽¹⁾	(26)	(21)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>484 \$</u>	<u>347 \$</u>
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts versés au cours de l'exercice	1 845 \$	1 333 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	358 \$	266 \$

(1) Les dépôts hors exploitation sont principalement composés d'espèces dont le taux sera redressé après 90 jours et de liquidités soumises à des restrictions au titre du recours relatif aux opérations de titrisation.

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Aux 31 décembre 2007 et 2006 (tous les montants des tableaux sont exprimés en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

La Banque HSBC Canada (la « Banque ») est une filiale de la HSBC Holdings plc (la « société mère »). Dans les présents états financiers consolidés, le Groupe HSBC représente la société mère et ses filiales.

1 Conventions comptables

Nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Les principales conventions comptables utilisées pour préparer nos états financiers consolidés sont résumées ci-après.

a Consolidation

Nous menons nos activités par l'entremise d'une variété de structures, notamment des filiales. Les éléments d'actif et de passif, les revenus et les dépenses de nos filiales sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes réciproques importants ont été éliminés.

b Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour dresser nos états financiers consolidés, nous devons faire des estimations et poser des hypothèses, lesquelles ont des répercussions sur le montant des éléments d'actif et de passif et du bénéfice net ainsi que sur d'autres éléments présentés dans les états financiers. Parmi les plus importants éléments d'actif et de passif pour lesquels nous devons faire des estimations, on retrouve l'établissement des provisions pour créances irrécouvrables, les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les pertes de valeur durables des titres disponibles à la vente, les opérations de titrisation, les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, les impôts sur les bénéfices et les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, ce qui aurait une incidence sur nos états financiers consolidés.

c Instruments financiers

Conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007, tous les instruments financiers, à quelques exceptions près, sont dorénavant classés dans l'une des catégories suivantes : instruments détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, instruments détenus à des fins de transaction, instruments disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Tous les instruments financiers doivent être comptabilisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les justes valeurs des instruments financiers pour lesquels il existe des marchés actifs sont établies en fonction du cours acheteur des actifs financiers et du cours vendeur des passifs financiers. Dans le cas d'instruments dérivés ou d'autres instruments financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie selon des techniques d'évaluation faisant référence aux données du marché observables, notamment l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation du prix des options et d'autres techniques d'évaluation régulièrement utilisées par les intervenants sur le marché.

Les instruments financiers désignés comme instruments détenus à des fins de transaction sont achetés pour être revendus, et ce, généralement à court terme. Après la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont inscrits à la juste valeur. Les gains et les pertes réalisés sur la cession ainsi que les gains et les pertes non réalisés découlant des fluctuations du marché sont comptabilisés comme revenus de négociation. Les dividendes et les intérêts gagnés ainsi que les intérêts encourus sont respectivement inscrits comme revenu ou frais d'intérêts. Les frais de transaction sont passés en charges dans le cas d'instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les normes permettent également que tout instrument financier, peu importe sa nature, soit désigné à titre d'instrument détenu à des fins de transaction au moment de la comptabilisation initiale (« l'option de la juste valeur »). Le recours à cette option nécessite que la juste valeur de ces instruments puisse être calculée de manière fiable. Les instruments financiers comptabilisés aux termes de l'option de la juste valeur sont comptabilisés de la même manière que les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction. Le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») impose des restrictions quant à l'utilisation de l'option de la juste valeur qui font en sorte que son utilisation est permise lorsqu'elle réduit de manière importante les disparités découlant de l'évaluation d'un instrument financier ou de la constatation des gains et des pertes qui y sont rattachés sur des bases différentes ou lorsque l'instrument financier appartient à un groupe d'instruments financiers qui sont gérés selon la méthode de la juste valeur selon la stratégie de gestion des risques ou la stratégie de placement de la Banque ou lorsqu'il s'agit d'un dérivé intégré qui n'est pas étroitement lié au contrat hôte. En outre, le BSIF a mis en place des restrictions quant aux prêts et aux créances de la clientèle de détail auxquels peut s'appliquer l'option de la juste valeur.

1 Conventions comptables (suite)

c Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers désignés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur vente, moment où le gain ou la perte cumulé sera réaffecté à l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes réalisés à la vente, déterminés selon la méthode du coût moyen, ainsi que les réductions de valeur visant à refléter les pertes de valeur durables, sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Les revenus d'intérêts et les dividendes découlant des instruments financiers désignés comme étant disponibles à la vente sont inclus dans le revenu d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les instruments financiers désignés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances ainsi que les autres passifs financiers autres que ceux classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les provisions pour les pertes de valeur durables des actifs autres que ceux désignés comme étant disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance sont passées en charges.

La méthode du taux d'intérêt effectif, aux termes de laquelle le montant constaté dans le bénéfice varie sur la durée de vie de l'instrument en fonction de l'encours, est employée pour attribuer le revenu ou les frais d'intérêts relatifs aux instruments financiers, y compris l'amortissement des coûts et des frais de transaction, de même que l'accroissement des primes ou des escomptes sur la durée prévue de l'instrument concerné.

d Liquidités

Les dépôts auprès d'établissements financiers réglementés sont inscrits au coût après amortissement, à l'exception de certains instruments désignés comme étant disponibles à la vente ou comme étant détenus à des fins de transaction. Le revenu d'intérêts provenant des dépôts produisant des intérêts est inscrit selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts ne portant pas intérêt détenus auprès de la Banque du Canada et d'autres banques.

e Valeurs mobilières

À compter du 1^{er} janvier 2007, les valeurs mobilières, sauf exception, ont été désignées comme étant détenues à des fins de transaction ou comme étant disponibles à la vente. Les valeurs mobilières sont comptabilisées à la date de transaction.

Depuis la transition, les instruments qui étaient désignés comme titres de placement sont désignés comme étant disponibles à la vente, à l'exception des placements à titre de banque d'affaires qui sont comptabilisés à la juste valeur et d'un placement qui est maintenant désigné comme étant détenu jusqu'à son échéance. Puisque leur valeur ne peut être établie de manière fiable, les titres qui n'ont pas de valeur marchande établie sur les marchés actifs sont comptabilisés au coût. Les gains et les pertes réalisés à la vente, déterminés selon la méthode du coût moyen, ainsi que les réductions de valeur visant à refléter les pertes de valeur durables sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Le revenu d'intérêts et les dividendes provenant de ces valeurs mobilières sont inclus dans le revenu d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Il n'y a eu aucun changement de conventions comptables en ce qui a trait aux placements à titre de banque d'affaires dans des sociétés d'investissement, inscrits à leur juste valeur, ni aux placements dans des entités dans lesquelles la Banque exerce une influence, sans toutefois en détenir le contrôle, qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

L'achat de valeurs mobilières en vertu de conventions de revente et la vente de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés comme des prêts et des emprunts garantis. Ces valeurs mobilières sont comptabilisées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avant le 1^{er} janvier 2007, les valeurs qui n'étaient pas classées comme étant détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente étaient classées comme des titres de placement. Ceux-ci étaient comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. L'amortissement des primes, des escomptes et des coûts de transaction était comptabilisé dans le revenu d'intérêts sur la durée de vie du titre. La valeur comptable des titres de placement a été ajustée à leur valeur de réalisation nette pour ce qui est des pertes de valeur durables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

f Prêts

L'évaluation initiale des prêts, y compris les contrats de location-financement, est faite à leur juste valeur et les évaluations subséquentes sont faites au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de tout revenu non gagné et de toute provision établie pour les créances irrécouvrables.

Le revenu d'intérêts est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts douteux. Un prêt est considéré douteux lorsque des indications mettent sérieusement en doute le recouvrement d'une partie du capital ou de l'intérêt. Un prêt dont l'intérêt est exigible et qui est en souffrance depuis quatre-vingt-dix jours est systématiquement classé dans la catégorie des prêts douteux, sauf si nous n'avons aucun doute raisonnable quant au recouvrement du capital et de l'intérêt. Un prêt dont l'intérêt est exigible et qui est en souffrance depuis cent quatre-vingts jours est systématiquement classé dans la catégorie des prêts douteux.

Les prêts douteux sont inscrits à leur montant de réalisation estimatif. Ces montants sont déterminés en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les montants et l'échéancier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de façon fiable, les montants de réalisation sont établis à la juste valeur de toute garantie sous-jacente aux prêts, nette des coûts prévus de réalisation. Lorsqu'il s'agit d'un prêt douteux, la comptabilisation de l'intérêt, conformément aux conditions de la convention de prêt initiale, cesse. Les paiements (intérêt ou capital) reçus ultérieurement pour un prêt douteux sont inscrits en tant que réduction des sommes avancées. Le revenu d'intérêts n'est constaté que lorsque toutes les provisions pour créances irrécouvrables ont été contrepassées.

g Provisions pour créances irrécouvrables

Nous maintenons un compte de provisions pour créances irrécouvrables dont le solde est jugé suffisant pour absorber toutes les pertes relatives au crédit correspondant aux postes au bilan et hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres établissements financiers réglementés, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et les autres passifs éventuels liés à des instruments de crédit comme les lettres de crédit et les garanties.

L'évaluation du montant des provisions pour créances irrécouvrables est subjective en soi puisque les estimations effectuées, y compris celles se rapportant aux flux de trésorerie futurs prévus, sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable. Les provisions pour créances irrécouvrables consistent en des provisions spécifiques et en une provision générale, lesquelles sont passées en revue régulièrement.

Les provisions spécifiques sont comptabilisées sur une base individuelle pour les prêts pour lesquels nous estimons que la possibilité de recouvrement ultime de la totalité ou d'une partie du capital ou des intérêts est douteuse, afin de réduire la valeur comptable des créances douteuses à leur montant estimatif de réalisation. Divers facteurs sont utilisés afin de déterminer le montant des provisions spécifiques, notamment la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, les valeurs au marché, lorsque ces données sont disponibles, ou la juste valeur des garanties sous-jacentes. Le montant des provisions spécifiques est établi au moyen d'une formule similaire à celle utilisée pour les prêts personnels comportant des caractéristiques similaires.

La provision générale reflète notre meilleure estimation des pertes probables liées au portefeuille existant qui n'ont pas encore été définies de façon spécifique et individuelle. Afin d'établir le montant approprié de la provision générale, nous avons adopté une méthode de calcul fondée sur les données historiques relatives aux pertes sur prêts subies pour estimer les facteurs de perte et de défaut de paiement prévues pour divers portefeuilles de crédit qui présentent des caractéristiques similaires. Les facteurs ainsi déterminés sont ensuite ajustés afin de tenir compte du cycle de crédit et des difficultés à évaluer si les données saisies reflètent le cycle économique complet. Ces ratios de perte sont ensuite appliqués aux facilités de crédit accordées pour déterminer le montant approprié de la provision. Comme certains portefeuilles de crédit ne se prêtent pas facilement à cette approche, nous avons estimé une provision fondée sur des facteurs de défaut de paiement publiés par d'autres établissements ou sur d'autres hypothèses sous-jacentes quant aux caractéristiques de pertes sur prêts de ces portefeuilles.

La dotation aux provisions pour créances irrécouvrables est imputée aux résultats et comprend les montants radiés au cours de l'exercice, déduction faite des montants recouverts sur les radiations effectuées au cours des exercices précédents, et les modifications aux provisions.

1 Conventions comptables (suite)

h *Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat*

Lorsque les titres sont vendus en vertu de conventions de rachat à un prix déterminé, ils demeurent inscrits au bilan et la contrepartie reçue est comptabilisée comme un passif. Inversement, les titres achetés en vertu de conventions de revente ne sont pas inscrits au bilan et la contrepartie payée est comptabilisée comme un actif. Le revenu d'intérêts (conventions de revente) et les frais d'intérêts (conventions de rachat) sont inscrits selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

i *Terrains, immeubles et matériel*

Les terrains sont comptabilisés au prix coûtant; les immeubles, les améliorations locatives et le matériel sont comptabilisés au prix coûtant diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'élément d'actif, de la façon suivante : immeubles – 20 à 40 ans, matériel – 3 à 5 ans, logiciels mis au point à l'interne – 5 ans et améliorations locatives – durée du bail. Les gains et les pertes sur les cessions sont inscrits au poste Autres, sous la rubrique Revenu autre que d'intérêts, au cours de l'exercice où la cession a lieu.

j *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*

Les écarts d'acquisition, qui correspondent à l'excédent du coût d'acquisition de filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis, ne font pas l'objet d'amortissement et sont inscrits dans les autres éléments d'actif.

Les autres actifs incorporels identifiables et mesurables de façon fiable résultant de l'acquisition de filiales sont également inscrits dans les Autres éléments d'actif. Les actifs incorporels qui ont une durée de vie définie sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, d'une durée maximale de 15 ans, sauf lorsqu'une réduction de valeur est nécessaire pour refléter une dépréciation.

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels sont passés en revue au moins une fois l'an afin d'évaluer s'il y a eu une dépréciation et de s'assurer que leur juste valeur est plus grande ou égale à leur valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est passé en charges au cours de la période pendant laquelle la dépréciation a été identifiée.

k *Engagements de clients au titre d'acceptations*

Les acceptations représentent une forme de dette à court terme négociable que nos clients contractent et que nous garantissons en échange de commissions. Nous prévoyons que la plupart des acceptations seront réglées simultanément au moment du remboursement par les clients. Le risque auquel nous sommes exposés au titre des acceptations est comptabilisé comme un passif. Notre recours contre des clients est comptabilisé comme un élément d'actif compensatoire équivalent. Les commissions gagnées sont comptabilisées au poste Commissions sur facilités de crédit, sous la rubrique Revenu autre que d'intérêts.

l *Impôts sur les bénéfices*

La méthode du report variable est utilisée pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Conformément à cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts temporaires (soit la différence entre la valeur des actifs et des passifs à des fins fiscales et à des fins comptables) et ils sont calculés au taux d'imposition qui serait en vigueur, ou pratiquement en vigueur, au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est prévue pour les actifs d'impôts futurs qui, selon nous, pourraient ne pas être réalisés. Les charges ou les recouvrements d'impôts correspondent à la somme des provisions pour impôts exigibles de l'exercice et de la différence entre le solde d'ouverture et le solde de fermeture des actifs et des passifs d'impôts futurs, ajustés pour tous les montants inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

m *Avantages sociaux futurs*

Nous offrons un certain nombre de régimes de retraite et de régimes de retraite complémentaires à tous nos employés admissibles. Les régimes de retraite incluent des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Les régimes de retraite comportent des régimes de retraite complémentaires, qui procurent des prestations de retraite qui s'ajoutent à celles prévues dans les régimes en vigueur de même que des avantages postérieurs au départ à la retraite. Les régimes de retraite sont capitalisés au moyen des cotisations effectuées par nous ou par nos employés, alors que les régimes de retraite complémentaires ne font l'objet d'aucune capitalisation.

Les coûts des avantages sociaux futurs pour les régimes à prestations déterminées sont calculés en utilisant une méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les hypothèses les plus probables faites par les membres de la direction quant au rendement des placements, à la progression des salaires et aux coûts prévus des soins de santé.

Pour déterminer le rendement prévu des actifs des régimes de retraite, les actifs ont été évalués à leur juste valeur.

Les gains ou les pertes actuariels nets cumulatifs supérieurs à 10 % du montant le plus élevé entre celui des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif du régime de retraite sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (la « DMERCA ») des employés admissibles au régime en cause.

Les coûts des services passés découlant des modifications rétroactives des avantages sont amortis selon la méthode linéaire sur la DMERCA des employés qui, selon nos prévisions, recevront des prestations en vertu du régime en cause.

Lorsqu'un événement donne lieu à un règlement et à une compression de régime de retraite, la compression est comptabilisée avant le règlement.

L'actif transitoire provenant d'une modification aux conventions comptables au cours d'années antérieures est amorti sur le nombre d'années de service futures des employés actifs.

Afin de déterminer la situation financière et les coûts des avantages sociaux futurs, la date d'évaluation du 30 septembre a été adoptée.

n *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chaque opération. Les primes et les escomptes relatifs aux contrats de change à terme qui réduisent les risques de change sur les éléments d'actif et de passif sont amorties sur la durée jusqu'à l'échéance, à titre de Frais d'intérêts. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés à la conversion de devises sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts, à l'exception des gains et des pertes de change sur des titres disponibles à la vente, qui sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés et inclus dans le revenu autre que d'intérêts.

o *Instruments dérivés et couvertures*

Les instruments dérivés sont des contrats dont la valeur fluctue en fonction d'un actif sous-jacent ou un taux ou un indice sous-jacent de référence, comme des taux d'intérêt ou de change. Dans le cours normal de notre exploitation, nous effectuons des opérations portant sur des instruments dérivés comme des contrats à terme normalisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et des options, lesquels peuvent porter sur des taux d'intérêt, des taux de change ou des titres de participation. Ces contrats sont négociés sur les bourses réglementées (contrats à terme normalisés et options) ou sont négociés hors cote (contrats à terme de gré à gré, swaps et options). Ces opérations sont utilisées à des fins de négociation mais également à des fins de couverture des positions exposées aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, dans le cadre de notre programme de gestion des risques. Les activités de négociation sont menées pour répondre aux besoins de nos clients ainsi que pour notre propre compte, afin d'obtenir des revenus de négociation, et portent sur tout contrat non admissible à la comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés détenus à des fins autres que de couverture sont comptabilisés à la valeur de marché et les gains ou les pertes nets qui en résultent sont portés au Revenu autre que d'intérêts pour la période en cours; les actifs et passifs s'y rapportant sont portés au bilan.

Le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, « Couvertures », précise quand la comptabilité de couverture est permise et comment elle doit être appliquée aux états financiers.

1 Conventions comptables (suite)

o Instruments dérivés et couvertures (suite)

Nous documentons de façon formelle la relation entre tous les instruments de couverture et les éléments couverts de même que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à l'établissement d'une relation. Cela implique que nous associons chaque instrument dérivé à un actif ou à un passif identifié, ou à un engagement ferme identifié ou à une opération prévue. Nous évaluons également de façon formelle, au moment de la mise en place de la couverture, rétrospectivement et prospectivement, sur une base continue, si les instruments dérivés utilisés à des fins de couverture parviennent à compenser efficacement les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie attribués aux risques couverts.

Les intérêts courus à recevoir et les gains reportés sont comptabilisés dans les Autres éléments d'actif et les intérêts courus à payer et les pertes reportées, dans les Autres éléments de passif. Les revenus ou les frais d'intérêts et les gains ou les pertes amortis sont comptabilisés dans le Revenu d'intérêts ou dans les Frais d'intérêts, selon le cas.

Les gains ou les pertes de change sur la conversion des instruments financiers dérivés libellés en devises utilisés pour couvrir des titres de créance en devises sont constatés dans les Autres éléments d'actif ou de passif et comptabilisés au titre de Revenu autre que d'intérêts, déduction faite des frais. Ils viennent compenser les pertes et les gains comptabilisés relativement aux titres de créance en devises sous-jacents. Le report ou le déport des contrats de change à terme de gré à gré utilisés à des fins de couverture des créances en devises est amorti au titre de redressement des frais d'intérêts sur la durée du contrat.

Les gains ou les pertes, réalisés ou non, associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance sont reportés dans les Autres éléments d'actif ou de passif et comptabilisés aux résultats pour la période au cours de laquelle l'opération sous-jacente faisant l'objet d'une couverture a été comptabilisée à l'état des résultats. Si un élément couvert désigné comme tel est vendu ou arrive à expiration ou à échéance avant l'instrument dérivé qui lui est associé, tout gain ou toute perte non réalisé lié à l'instrument dérivé est comptabilisé aux résultats.

Les couvertures sont désignées comme étant des couvertures de la juste valeur ou des couvertures de flux de trésorerie. Les couvertures de la juste valeur sont utilisées pour gérer l'incidence, sur le revenu, des variations de la juste valeur des actifs et des passifs à taux fixe découlant des modifications des taux d'intérêt. Dans le cas d'une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée selon les gains ou les pertes attribuables au risque couvert, lesquels montants sont inscrits dans le revenu de négociation. Dans la mesure où la relation de couverture est efficace, les variations de la juste valeur de l'élément couvert sont contrebalancées par les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture, habituellement un dérivé, dont les variations de la juste valeur sont également comptabilisées dans le revenu de négociation.

Les couvertures de flux de trésorerie sont utilisées pour gérer l'incidence, sur le revenu, des variations des taux d'intérêt sur les actifs et les passifs à taux variables. Dans le cas d'une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est constatée dans les autres éléments du résultat étendu, la tranche inefficace étant, quant à elle, constatée dans les revenus de négociation. Les montants constatés dans les autres éléments du résultat étendu seront reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes où le bénéfice net subit les répercussions de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert.

p Actifs en fiducie sous administration

Les actifs en fiducie sous administration sont comptabilisés séparément de nos éléments d'actif et ne figurent pas dans les bilans consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

q Titrisation des prêts

Nous vendons périodiquement des groupes de prêts à divers conduits de titrisation. Les cessions de prêts sont constatées à titre de ventes pourvu que le contrôle des prêts transférés ait été cédé et que la contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts transférés ait été reçue. S'ils sont comptabilisés comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan et les gains ou les pertes découlant de ces opérations sont inscrits dans le Revenu autre que d'intérêts, selon la valeur comptable des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, en fonction de leur juste valeur à la date de la cession.

La juste valeur des prêts vendus, de même que les droits conservés et les obligations relatives aux droits de recours, est établie en fonction des cours des marchés, le cas échéant, ou en fonction de modèles d'évaluation tenant compte de nos estimations les plus probables quant aux hypothèses clés, comme les pertes prévues, les taux de remboursement par anticipation et les taux d'actualisation proportionnels aux risques, ou de la vente d'éléments d'actif similaires. Les droits conservés sont comptabilisés comme étant disponibles à la vente et sont inclus dans les Autres éléments d'actif à leur juste valeur. Ils font l'objet de tests périodiques relatifs à la perte de valeur durable. Les valeurs comptables sont ramenées à la baisse à la juste valeur pour refléter toute perte de valeur, l'ajustement étant constaté dans le revenu autre que d'intérêts. Lorsque nous continuons d'assumer la gestion des prêts vendus, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la durée du service. Lorsque nous fournissons des services se rapportant aux éléments d'actif vendus, le revenu gagné est inscrit dans le Revenu autre que d'intérêts, à mesure que les services sont rendus.

r Rémunération à base d'actions

Nous rémunérons certains employés clés sous forme d'options sur actions et (ou) d'attributions à base d'actions de notre société mère. En outre, les employés admissibles peuvent participer au programme d'épargne et de participation par achat d'actions. La juste valeur des options sur actions à la date de l'attribution ou à une date de mesure ultérieure est établie selon un modèle binomial donnant des résultats semblables à ceux obtenus au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes. Les justes valeurs établies sont subjectives et incertaines puisqu'elles reposent sur des hypothèses et sont assujetties aux limites mêmes du modèle. La juste valeur des options sur actions à la date de l'attribution est comptabilisée au titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits, une augmentation correspondante étant appliquée au surplus d'apport.

Nos autres mécanismes de rémunération comprennent la rémunération sous forme d'attributions à certains employés clés. La charge liée à ce type de mécanisme est constatée au cours de la période d'acquisition des droits ou lorsque la condition de rendement est remplie et cette charge est fondée sur la juste valeur de l'attribution à la date à laquelle elle a lieu.

s Sociétés de placement

Nos placements dans des sociétés de placement sont comptabilisés à la juste valeur dans les cas où ils auraient autrement été consolidés ou comptabilisés à la valeur de consolidation.

t Entités à détenteurs de droits variables

Les entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») sont consolidées lorsque la Banque en est le principal bénéficiaire. Une entité est considérée comme une EDDV lorsqu'au moins l'une des deux conditions suivantes est volontairement remplie : a) le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien subordonné additionnel fourni par une autre partie ou b) collectivement, les détenteurs des investissements en instruments de capitaux propres à risque ne réunissent pas certaines caractéristiques essentielles d'une participation financière conférant le contrôle. Le principal bénéficiaire est l'entreprise qui assume ou reçoit la majorité des pertes et des rendements résiduels des EDDV, ou les deux.

1 Conventions comptables (suite)

u Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2007, la Banque a adopté les nouvelles normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) portant sur i) la comptabilisation, l'évaluation et le classement des instruments financiers, ii) les couvertures et iii) le résultat étendu. L'incidence de l'adoption des nouvelles conventions est la suivante :

i) Instruments financiers

Les ajustements aux valeurs comptables de certains passifs financiers au 1^{er} janvier 2007 ont été comptabilisés à titre d'ajustements du solde d'ouverture des bénéfices non répartis, lorsque, conformément aux dispositions transitoires des nouvelles normes, ces passifs ont été désignés comme éléments détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis a été comptabilisé à la suite de la constatation des ajustements aux valeurs comptables des instruments à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis a aussi été comptabilisé à la suite de la constatation des justes valeurs des garanties associées aux acceptations bancaires et autres garanties.

ii) Couvertures

À l'application initiale de cette nouvelle norme, tous les instruments dérivés ont été comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Les relations de couverture existantes qui sont toujours admissibles à la comptabilité de couverture sont initialement comptabilisées selon les nouvelles normes, comme suit :

- a) relations de couverture de la juste valeur – tout gain ou perte attribuable à un instrument de couverture a été constaté comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis. La valeur comptable de l'élément couvert connexe est ajustée selon la variation cumulative de la juste valeur attribuable au risque couvert désigné, lequel est inscrit comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et
- b) relations de couverture des flux de trésorerie – la tranche efficace de tout gain ou perte découlant des instruments de couverture est constatée à titre d'ajustement du solde d'ouverture des autres éléments du résultat étendu, et la tranche inefficace cumulée est inscrite comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Les gains et les pertes découlant d'instruments dérivés ne pouvant plus être comptabilisés comme instruments de couverture ont été constatés comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

iii) Résultat étendu

Le chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*, « Résultat étendu », exige la comptabilisation et la présentation d'une nouvelle catégorie de capitaux propres, le résultat étendu, qui comprend le bénéfice net, les variations des gains et des pertes non réalisés découlant des actifs classés comme disponibles à la vente et les variations des gains et des pertes non réalisés découlant de la tranche efficace des couvertures de flux de trésorerie. De plus, par suite de cette nouvelle norme, le chapitre 3250 du *Manuel de l'ICCA*, « Surplus », a été remplacé par le chapitre 3251, « Capitaux propres ». Ce chapitre prévoit la comptabilisation d'un élément distinct de capitaux propres pour chaque catégorie de différente nature.

Les composantes du résultat étendu sont inscrites dans l'état consolidé des autres éléments du résultat étendu avant d'être constatées à l'état consolidé des résultats. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est inclus dans le bilan consolidé, sous un poste distinct des capitaux propres. Tous les montants sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

u Modifications aux conventions comptables (suite)

iii) Résultat étendu (suite)

L'incidence de l'adoption des nouvelles normes sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et celui du cumul des autres éléments du résultat étendu se présente comme suit :

	<i>Montant brut</i>	<i>Incidence fiscale</i>	<i>Montant net</i>
Crédit (débit) au solde d'ouverture des bénéfices non répartis			
Application de la méthode du taux d'intérêt effectif	15 \$	(5) \$	10 \$
Comptabilisation de la juste valeur des garanties	(13)	5	(8)
Désignation initiale de certains titres et instruments dérivés connexes selon l'option de la juste valeur	(1)	–	(1)
Incidence nette totale	<u>1 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>1 \$</u>

L'incidence initiale de l'adoption des nouvelles normes sur tous les autres instruments financiers, y compris les instruments dérivés, était négligeable.

Crédit (débit) au solde d'ouverture des autres éléments du résultat étendu

Gains non réalisés sur des instruments financiers désignés comme étant disponibles à la vente	9 \$	(3) \$	6 \$
Incidence transitoire nette relative aux couvertures des flux de trésorerie admissibles	2	(1)	1
Incidence nette totale	<u>11 \$</u>	<u>(4) \$</u>	<u>7 \$</u>

L'incidence transitoire nette relative aux couvertures des flux de trésorerie admissibles comprend un crédit de 6 millions de dollars lié aux couvertures terminées avant l'échéance, contrebalancé par un débit de 4 millions de dollars au titre de couvertures des flux de trésorerie admissibles, dorénavant comptabilisées comme couvertures de la juste valeur.

v Modifications comptables et présentation futures

i) Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, « Informations à fournir concernant le capital », publié en décembre 2006, établit les normes relatives aux informations à fournir quant aux objectifs, aux politiques et aux procédures de gestion du capital des entités, aux données quantitatives concernant ce que l'entité considère être du capital, à la conformité ou non de l'entité aux exigences en matière de capital et aux conséquences découlant de la non-conformité de l'entité à ces exigences.

ii) Instruments financiers – présentation et informations à fournir

Le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*, publiés en décembre 2006, établissent de manière détaillée les exigences quant aux informations à fournir concernant les instruments financiers et à leur présentation. Les normes révisent les exigences actuelles sur les informations à fournir exposées dans le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », et mettent l'accent sur les informations à fournir à propos des risques liés aux instruments financiers et sur la manière dont ces risques sont gérés.

Le chapitre 3863 du *Manuel de l'ICCA* établit les normes de présentation pour les instruments financiers et les instruments dérivés non financiers et fournit des indications supplémentaires sur le classement des instruments financiers, du point de vue de l'émetteur, dans le passif ou les capitaux propres.

Ces normes auront une incidence sur les informations à fournir dans les notes afférentes de la Banque et permettra aux utilisateurs de mieux évaluer les politiques et procédures de la Banque eu égard à la gestion du capital et aux risques relatifs aux instruments financiers.

La Banque mettra ces normes en pratique à compter du premier trimestre de 2008.

2 Valeurs mobilières

a Analyse des valeurs mobilières

2007					
<i>Échéance</i>					
	<i>Moins de 1 an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>De 5 à 10 ans</i>	<i>Sans échéance particulière</i>	<i>Valeur comptable totale</i>
Titres disponibles à la vente (à la juste valeur)					
Valeurs mobilières émises ou garanties par :					
le Canada	3 426 \$	1 509 \$	– \$	– \$	4 935 \$
les provinces	298	25	–	–	323
	<u>3 724</u>	<u>1 534</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>5 258</u>
Autres	5	–	–	230	235
Fonds de placement	–	–	–	2	2
Titres de participation	18	105	18	3	144
Total des titres disponibles à la vente	<u>3 747 \$</u>	<u>1 639 \$</u>	<u>18 \$</u>	<u>235 \$</u>	<u>5 639 \$</u>
Titres de négociation (à la juste valeur)					
Valeurs mobilières émises ou garanties par :					
le Canada	364 \$	137 \$	43 \$	– \$	544 \$
les provinces	7	16	55	–	78
	<u>371</u>	<u>153</u>	<u>98</u>	<u>–</u>	<u>622</u>
Autres	485	35	19	50	589
Fonds de placement	–	–	–	–	–
Titres de participation	–	–	–	16	16
Total des titres de négociation	<u>856 \$</u>	<u>188 \$</u>	<u>117 \$</u>	<u>66 \$</u>	<u>1 227 \$</u>
2006					
<i>Échéance</i>					
	<i>Moins de 1 an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>De 5 à 10 ans</i>	<i>Sans échéance particulière</i>	<i>Valeur comptable totale</i>
Titres de placement (au coût après amortissement)					
Valeurs mobilières émises ou garanties par :					
le Canada	2 858 \$	166 \$	– \$	– \$	3 024 \$
les provinces	345	25	–	–	370
	<u>3 203</u>	<u>191</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>3 394</u>
Autres	–	1	–	–	1
Fonds de placement	–	–	–	1	1
Titres de participation	29	110	19	–	158
Total des titres de placement	<u>3 232 \$</u>	<u>302 \$</u>	<u>19 \$</u>	<u>1 \$</u>	<u>3 554 \$</u>
Total des titres de négociation (à la juste valeur)	<u>613 \$</u>	<u>103 \$</u>	<u>404 \$</u>	<u>42 \$</u>	<u>1 162 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Valeurs mobilières (suite)

a Analyse des valeurs mobilières (suite)

Au 31 décembre 2006, la valeur marchande des titres de placement, à l'exception des gains non réalisés de 3 millions de dollars relatifs aux titres de participation, se rapprochait de leur coût.

Les autres titres qui ne sont pas désignés comme étant disponibles à la vente ou détenus à des fins de transaction comprennent des obligations d'un gouvernement provincial de 8 millions de dollars (9 millions de dollars en 2006), libellées en devises et classées comme étant détenues jusqu'à leur échéance, les placements à titre de banque d'affaires comptabilisés à leur juste valeur de 49 millions de dollars (39 millions de dollars en 2006) et des placements en capitaux propres de 3 millions de dollars (2 millions de dollars en 2006) qui confèrent à la Banque une influence notable, comptabilisés à la valeur de consolidation.

La valeur comptable totale des valeurs mobilières comprend des montants libellés en devises autres que le dollar canadien de 90 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (103 millions de dollars en 2006).

Les titres disponibles à la vente émis ou garantis par le gouvernement du Canada comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons conservés à l'égard de prêts hypothécaires titrisés d'un montant de 1 391 millions de dollars (33 millions de dollars en 2006) (voir la note 3b).

b Papier commercial non bancaire canadien adossé à des actifs

Au 31 décembre 2007, la Banque détenait des placements dans du papier commercial non bancaire canadien adossé à des actifs (« PCAA non bancaire ») dans 14 entités ad hoc différentes. Selon l'information publiée, ces actifs comprenaient des titres adossés à des créances avec flux groupés, avec ou sans effet de levier, des prêts hypothécaires résidentiels respectant les normes en matière de solvabilité et des prêts hypothécaires à risque consentis à des clients au Canada et aux États-Unis, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales ainsi que d'autres actifs comme des prêts automobiles et des marges de crédit personnelles au Canada.

En raison du manque de liquidité et de l'absence de prix de marché pour le PCAA non bancaire qui a suivi, la Banque a estimé la juste valeur des placements selon un modèle d'actualisation des flux de trésorerie s'appuyant sur des pondérations probabilistes et des données non observables du marché. La Banque a ajusté la valeur comptable de ses placements en PCAA non bancaire au 31 décembre 2007, déduction faite des provisions, et l'a établie à 280 millions de dollars, desquels 50 millions de dollars sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et 230 millions de dollars, comme étant disponibles à la vente. Une tranche de 8 millions de dollars de la moins-value totale de 47 millions de dollars est portée en diminution des revenus de négociation et une tranche de 39 millions de dollars est comptabilisée comme une perte sur les titres disponibles à la vente. La valeur comptable inscrite pour le PCAA non bancaire représente la meilleure estimation de leur juste valeur au 31 décembre 2007 par la direction.

La Banque a déterminé la juste valeur du PCAA non bancaire selon un modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui permet de déterminer la valeur des actifs sous-jacents au moyen des pondérations probabilistes des résultats éventuels découlant de l'Accord de Montréal et des valeurs estimatives des actifs sous-jacents et des taux d'intérêt applicables. Nous avons appliqué, pour chacune des principales catégories d'actifs sous-jacents, le meilleur scénario, le scénario moyen et le pire scénario pour déterminer les valeurs, qui ont été pondérées en fonction des estimations de la direction sur la probabilité que chacun des scénarios se réalise et utilisées pour établir la meilleure estimation de la direction de la juste valeur.

Les principales hypothèses et estimations utilisées par la direction pour évaluer le PCAA non bancaire incluent la probabilité de succès ou d'échec de la restructuration résultant de l'Accord de Montréal. La direction a aussi utilisé les cotes de crédit publiées pour les catégories d'actifs sous-jacents et émis des hypothèses quant à la composition spécifique des actifs de chaque catégorie, aux écarts sur le marché, aux facteurs relatifs aux taux d'intérêt contractuels et aux taux d'actualisation estimatifs et à l'échéance de chacune des principales catégories d'actifs restructurés. Une variation de 10 % dans nos hypothèses clés résulterait en une provision supplémentaire de 12 millions de dollars.

Notre évaluation se fonde sur celle que nous avons faite, au 31 décembre 2007, des estimations et des circonstances qui pourraient changer au cours des périodes subséquentes. Les éléments qui ont une incidence importante sur la juste valeur du PCAA non bancaire incluent des faits nouveaux et des retards relatifs au processus de restructuration aux termes de l'Accord de Montréal, l'issue de l'Accord de Montréal, les modifications futures de l'évaluation des actifs sous-jacents, les développements relatifs à la liquidité du marché du PCAA non bancaire et d'autres changements des conditions économiques, notamment des taux d'intérêt.

2 Valeurs mobilières (suite)

c (Pertes) gains sur les titres disponibles à la vente (les titres de placement en 2006)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Gains réalisés	26 \$	3 \$
Pertes réalisées, déduction faite de la provision pour pertes de valeur	(39)	–
Gains nets (pertes nettes)	<u>(13) \$</u>	<u>3 \$</u>

3 Prêts

a L'encours des prêts, déduction faite des provisions pour créances irrécouvrables, se répartit comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Entreprises et administrations publiques :		
Immobilier	8 022 \$	7 048 \$
Hôtels et établissements d'hébergement	666	571
Fabrication	2 369	1 958
Commerce	4 451	3 616
Services	3 357	2 737
Location-financement	1 788	1 436
Autres	669	453
Total des entreprises et administrations publiques	<u>21 322</u>	<u>17 819</u>
Prêts hypothécaires résidentiels	12 920	14 016
Prêts à la consommation	4 826	3 728
Provisions pour créances irrécouvrables	(353)	(327)
Total	<u>38 715 \$</u>	<u>35 236 \$</u>

Le total net des prêts comprend un montant libellé en dollars américains de 1 160 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (1 303 millions de dollars en 2006) et un montant libellé en d'autres devises de 68 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (30 millions de dollars en 2006). Des prêts hypothécaires garantis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, s'élevant à 897 millions de dollars (1 053 millions de dollars en 2006), et des prêts hypothécaires garantis par un assureur privé ayant la cote « AA », se chiffrant à 747 millions de dollars (794 millions de dollars en 2006), sont compris dans les prêts hypothécaires résidentiels.

b L'encours des prêts titrisés vendus à des tiers non apparentés et retirés du bilan consolidé se répartit comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Prêts hypothécaires résidentiels		
Ordinaires	2 005 \$	1 844 \$
Titres adossés à des créances immobilières ⁽¹⁾	1 794	768
	<u>3 799</u>	<u>2 612</u>
Prêts à la consommation		
Marges de crédit personnelles	1 200	1 200
Prêts à terme	226	349
	<u>1 426</u>	<u>1 549</u>
	<u>5 225 \$</u>	<u>4 161 \$</u>

(1) Exclut des prêts hypothécaires assurés de 1 391 millions de dollars (33 millions de dollars en 2006) qui ont été titrisés et que nous avons conservés. Ces actifs sont classés comme titres disponibles à la vente (titres de placement en 2006) (voir la note 2a).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

3 Prêts (suite)

Les activités de titrisation pour l'exercice se répartissent comme suit :

	2007				2006			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Marges de crédit personnelles	Prêts à terme à la consommation	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Marges de crédit personnelles	Prêts à terme à la consommation	Total
Nouvelles activités de titrisation								
Prêts titrisés et vendus	2 304 \$	– \$	107 \$	2 411 \$	1 203 \$	500 \$	303 \$	2 006 \$
Produit net en espèces reçu	2 289	–	105	2 394	1 197	487	297	1 981
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	48	–	5	53	12	4	12	28
Passif de gestion conservé	13	–	–	13	5	1	1	7
Gain à la vente avant impôts	20	–	1	21	5	3	2	10
Hypothèses clés au moment de la vente (%)								
Taux de remboursement par anticipation	25,02	–	26,82		32,94	100,00	26,82	
Marge excédentaire	1,11	–	4,06		0,65	1,89	3,22	
Créances irrécouvrables prévues	0,01	–	0,63		0,02	0,20	0,63	
Taux d'actualisation	5,41	–	8,36		5,25	5,71	8,24	

Les revenus de gestion et les autres revenus tirés des actifs titrisés se sont établis à 13 millions de dollars pour l'exercice (12 millions de dollars en 2006). Les prêts à la consommation titrisés ont donné lieu à des créances irrécouvrables de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2006).

c Sensibilité des hypothèses

Le tableau qui suit présente les hypothèses économiques clés qui ont servi à établir la juste valeur des droits conservés en date du 31 décembre 2007. Ces hypothèses représentent la moyenne pondérée des actifs à la fin de l'exercice. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. La variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur. L'incidence d'une hausse de 10 % et de 20 % de ces hypothèses est négligeable.

	2007		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Marges de crédit personnelles	Prêts à terme à la consommation
Juste valeur des droits conservés	48	8	8
Taux d'actualisation	5,24 %	6,30 %	8,29 %
Taux de remboursement par anticipation	22,47 %	100,00 %	29,00 %
Créances irrécouvrables prévues	0,01 %	0,19 %	0,63 %

4 Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables

a Le total des prêts douteux bruts et les provisions spécifiques s'y rapportant se répartissent comme suit :

	2007			2006		
	Montant brut	Provisions spécifiques	Valeur comptable	Montant brut	Provisions spécifiques	Valeur comptable
Entreprises et administrations publiques						
Immobilier	109 \$	14 \$	95 \$	13 \$	3 \$	10 \$
Fabrication	68	30	38	109	31	78
Commerce	15	10	5	7	7	–
Services	28	12	16	11	6	5
Autres	3	2	1	3	–	3
Prêts hypothécaires résidentiels	22	1	21	11	1	10
Prêts à la consommation	24	15	9	10	10	–
Total	269 \$	84 \$	185 \$	164 \$	58 \$	106 \$

b Les provisions pour créances irrécouvrables se répartissent comme suit :

	2007				
	Solde au début de l'exercice	Provisions pour créances irrécouvrables	Radiations	Recouvrements et autres	Solde à la fin de l'exercice
Provisions spécifiques					
Entreprises et administrations publiques					
Immobilier	3 \$	11 \$	– \$	– \$	14 \$
Fabrication	31	13	(15)	1	30
Commerce	7	8	(5)	–	10
Services	6	6	(2)	2	12
Autres	–	4	(2)	–	2
Prêts hypothécaires résidentiels	1	–	–	–	1
Prêts à la consommation	10	25	(22)	2	15
Total des provisions spécifiques	58	67	(46)	5	84
Provision générale	269	–	–	–	269
Total	327 \$	67 \$	(46) \$	5 \$	353 \$
	2006				
	Solde au début de l'exercice	Provisions pour (contrepassations de) créances irrécouvrables	Radiations	Recouvrements et autres	Solde à la fin de l'exercice
Provisions spécifiques					
Entreprises et administrations publiques					
Immobilier	4 \$	2 \$	(3) \$	– \$	3 \$
Fabrication	23	11	(5)	2	31
Commerce	10	(2)	(2)	1	7
Services	6	2	(2)	–	6
Prêts hypothécaires résidentiels	1	1	(1)	–	1
Prêts à la consommation	13	20	(22)	(1)	10
Total des provisions spécifiques	57	34	(35)	2	58
Provision générale	269	–	–	–	269
Total	326 \$	34 \$	(35) \$	2 \$	327 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

5 Terrains, immeubles et matériel

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2007	Valeur comptable nette 2006
Terrains	2 \$	– \$	2 \$	2 \$
Immeubles	21	6	15	15
Mobilier et matériel	63	28	35	30
Matériel informatique et logiciels	54	13	41	18
Améliorations locatives	108	52	56	56
Total	248 \$	99 \$	149 \$	121 \$

L'amortissement imputé aux résultats s'est élevé à 28 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 (28 millions de dollars en 2006).

6 Autres éléments d'actif

	2007	2006
Intérêts courus à recevoir	156 \$	210 \$
Autres éléments d'actif produisant des intérêts	224	254
Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation	236	544
Impôts futurs, montant net (note 14)	66	94
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, montant net	18	30
Actif des régimes de retraite (note 13)	39	54
Débiteurs et autres sommes à recevoir	357	549
Total	1 096 \$	1 735 \$

L'amortissement des actifs incorporels imputé aux résultats s'est élevé à 5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 (11 millions de dollars en 2006). Aucune perte de valeur n'a été inscrite en 2007 et 2006.

7 Dépôts

	2007			
	Établissements financiers réglementés	Particuliers	Entreprises et administrations publiques	Total
À vue	368 \$	– \$	2 552 \$	2 920 \$
À préavis	–	5 055	9 081	14 136
À échéance fixe	1 167	13 236	17 418	31 821
Total	1 535 \$	18 291 \$	29 051 \$	48 877 \$

	2006			
	Établissements financiers réglementés	Particuliers	Entreprises et administrations publiques	Total
À vue	327 \$	– \$	2 493 \$	2 820 \$
À préavis	–	4 169	7 869	12 038
À échéance fixe	1 142	12 870	15 303	29 315
Total	1 469 \$	17 039 \$	25 665 \$	44 173 \$

Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 8 461 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (8 216 millions de dollars en 2006) et ceux libellés en d'autres devises se chiffrent à 2 079 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (1 873 millions de dollars en 2006).

Au 31 décembre 2007, les dépôts se composaient de 982 millions de dollars de dépôts inscrits au passif désignés comme étant détenus à des fins de transaction aux termes de l'option de la juste valeur et de 456 millions de dollars au titre de passifs à des fins de transaction.

8 Autres éléments de passif

	2007	2006
Intérêts courus à payer	374 \$	377 \$
Prêts hypothécaires vendus avec recours (note 15)	436	403
Autres éléments de passif produisant des intérêts	527	498
Sommes à payer à des clients, à des courtiers et à des chambres de compensation	301	423
Obligations découlant des régimes de retraite (note 13)	19	17
Obligations au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	67	60
Créditeurs et autres sommes à payer	532	635
Total	<u>2 256 \$</u>	<u>2 413 \$</u>

9 Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale

	2007	2006
Fiducie d'actifs HSBC Canada	400 \$	400 \$
Société hypothécaire HSBC (Canada)	30	30
	<u>430 \$</u>	<u>430 \$</u>

a Fiducie d'actifs HSBC Canada

La Fiducie d'actifs HSBC Canada (la « Fiducie ») est une fiducie à capital fixe qui a été établie par la Société de fiducie HSBC (Canada), notre filiale en propriété exclusive, en sa qualité de fiduciaire. La Fiducie a pour objectif de détenir des titres admissibles qui produiront un revenu net qui sera distribué aux détenteurs de titres émis par la fiducie (« HSBC HaTS^{MC} »). L'actif de la Fiducie est constitué, principalement, d'un droit de participation indivis dans des blocs de prêts hypothécaires de premier rang assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, accordés par nous, et de dépôts de la Fiducie détenus auprès de notre établissement.

À moins que nous n'omettions de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées, la Fiducie effectuera une distribution semestrielle en espèces non cumulative aux détenteurs de HSBC HaTS^{MC}. Nous avons stipulé que si la Fiducie omet de payer en totalité le rendement indiqué pour les HSBC HaTS^{MC}, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué (note 11).

	2007		2006	
	<i>Nombre de parts</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>Montant</i>
Titres de la Fiducie d'actifs HSBC				
Canada (« HSBC HaTS ^{MC} ») – Série 2010 ⁽¹⁾	200 000	200 \$	200 000	200 \$
– Série 2015 ⁽²⁾	200 000	200	200 000	200
		<u>400 \$</u>		<u>400 \$</u>

(1) Chaque part de série 2010 a été émise au prix de 1 000 \$ la part pour procurer un rendement annuel effectif de 7,78 % jusqu'au 31 décembre 2010 et un rendement correspondant au taux des acceptations bancaires à six mois, majoré de 2,37 % par la suite. Les parts ne peuvent être rachetées au gré des détenteurs. La Fiducie peut racheter les parts à chaque date de distribution sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires.

(2) Chaque part de série 2015 a été émise au prix de 1 000 \$ la part pour procurer un rendement annuel effectif de 5,149 % jusqu'au 30 juin 2015 et un rendement correspondant au taux des acceptations bancaires à six mois, majoré de 1,50 % par la suite. Les parts ne peuvent être rachetées au gré des détenteurs. La Fiducie peut racheter les parts le 30 juin 2010 et à chaque date de distribution par la suite, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires.

b Société hypothécaire HSBC (Canada)

Le Groupe HSBC détient la totalité des actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, d'une valeur de 30 millions de dollars, qui ont été émises par la Société hypothécaire HSBC (Canada), filiale en propriété exclusive. Aucun dividende n'a été payé ni n'était à payer relativement à ces actions privilégiées perpétuelles pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006. Des dividendes peuvent être déclarés par les administrateurs de la Société hypothécaire HSBC (Canada).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

10 Débentures subordonnées

Les débentures, qui ne sont pas garanties et dont le droit de paiement est subordonné aux revendications des déposants et de certains autres créanciers, sont les suivantes :

Taux d'intérêt (%)	Année d'échéance	Montant en devises	2007	2006
Émises aux sociétés du Groupe HSBC				
4,822 ⁽¹⁾	2094	85 \$US	87 \$	98 \$
Émises à des tiers				
6,65 ⁽²⁾	2012		–	25
5,60 ⁽³⁾	2012		–	100
4,39 ⁽⁴⁾	2015		100	100
4,94 ⁽⁵⁾	2021		200	200
4,80 ⁽⁶⁾	2022		374	–
Au taux des acceptations à 30 jours majoré de 0,50 %	2083		40	40
			714	465
Total			801 \$	563 \$

(1) Le taux d'intérêt est établi à 4,822 % jusqu'en juillet 2010. Avant juillet 2005, il avait été établi à 7,09 %. Les frais d'intérêts ont atteint 4 millions de dollars pour l'exercice (5 millions de dollars en 2006).

(2) Le taux d'intérêt était établi à 6,65 % jusqu'en septembre 2007, moment auquel les débentures subordonnées ont été remboursées à leur valeur nominale.

(3) Le taux d'intérêt était établi à 5,60 % jusqu'en juin 2007, moment auquel les débentures subordonnées ont été remboursées à leur valeur nominale.

(4) Le taux d'intérêt est établi à 4,39 % jusqu'en janvier 2010 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.

(5) Le taux d'intérêt est établi à 4,94 % jusqu'en mars 2016 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.

(6) Débentures subordonnées émises le 9 avril 2007 pour 400 millions de dollars. Le taux d'intérêt est établi à 4,80 % jusqu'au 10 avril 2017 et, par la suite, sera établi à un taux annuel correspondant au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %. Ces débentures sont désignées comme étant détenues à des fins de transaction aux termes de l'option de la juste valeur.

11 Capital-actions

Autorisé

Actions privilégiées – nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 1, émises en une ou plusieurs séries, et nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 2, émises en une ou plusieurs séries. Nous pouvons, de temps à autre, diviser en séries distinctes des actions privilégiées de catégorie 1 non émises et établir le nombre d'actions pour chaque série, de même que les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions s'y rapportant.

Actions ordinaires – 993 677 000 actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré

	2007		2006	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées – Catégorie 1, série C ⁽¹⁾	7 000 000	175 \$	7 000 000	175 \$
– Catégorie 1, série D ⁽²⁾	7 000 000	175	7 000 000	175
Actions ordinaires ⁽³⁾	498 668 000	1 225	488 668 000	1 125
		1 575 \$		1 475 \$

(1) Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables, et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5,10 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Au cours de l'exercice 2007, des dividendes de 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2006) ont été déclarés et payés.

Nous ne pourrions racheter les actions avant le 30 juin 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, à partir du 30 juin 2010, nous pourrions racheter les actions, en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 30 juin 2014 et, par la suite, à la valeur nominale. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour le rachat.

Nous pouvons également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

11 Capital-actions (suite)

(2) Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables, et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5,00 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Au cours de l'exercice 2007, des dividendes de 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2006) ont été déclarés et payés.

Nous ne pourrions racheter les actions avant le 31 décembre 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, à partir du 31 décembre 2010, nous pourrions racheter les actions en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 31 décembre 2014 et, par la suite, à la valeur nominale. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour le rachat.

Nous pouvons également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

(3) Au cours de l'exercice, 10 millions d'actions ordinaires ont été émises contre un montant en espèces de 10 \$ l'action. Des dividendes de 260 millions de dollars (240 millions de dollars en 2006) ont été déclarés et payés.

Restriction à la déclaration d'un dividende

Nous avons stipulé que si la Fiducie omet de payer en totalité le rendement indiqué pour les HSBC HaTSMC, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué (note 9).

12 Rémunération à base d'actions

Nous rémunérons certains employés clés sous forme d'options ou d'actions. En outre, tous les employés admissibles peuvent participer aux programmes d'épargne et de participation par achat d'actions. Des options ont été attribuées à certains de nos employés en vertu du programme d'options d'achat d'actions de la HSBC Holdings (le « programme d'options d'achat d'actions du Groupe ») jusqu'à ce qu'il soit résilié en 2005 et du programme d'épargne et de participation par achat d'actions de la HSBC (le « programme d'épargne et de participation par achat d'actions »). Au lieu d'options attribuées aux termes du programme d'options d'achat d'actions du Groupe, les employés admissibles reçoivent désormais des actions ordinaires de la société mère, actions qui font l'objet de certaines conditions quant à leur acquisition (les « attributions discrétionnaires »). Étant donné que les actions et l'engagement de contribution ont été octroyés directement par la société mère, l'écriture compensatoire correspondante à la charge de rémunération correspond à une augmentation du surplus d'apport, qui représente un apport de capital de la société mère. Comme les actions et les attributions sont constituées d'actions ordinaires de la société mère cotées à la Bourse de Londres, les renseignements relatifs aux actions présentés ci-dessous en dollars canadiens ont été convertis à partir de montants en livres sterling au cours en vigueur à la date d'émission des options ou à la date du paiement des achats d'actions.

Le tableau ci-dessous renferme des informations sur chaque programme et une description en est donnée par la suite.

	2007	2006
a <i>Programme d'options d'achat d'actions du Groupe</i>		
Total de la charge de rémunération constatée (en millions)	– \$	11 \$
b <i>Programme d'épargne et de participation par achat d'actions</i> (période d'acquisition des droits de 1 an, 3 ans ou 5 ans)		
Nombre total d'options attribuées	1 128 417	730 028
Juste valeur d'une option attribuée	4,65 – 4,76 \$	3,78 – 4,08 \$
Total de la charge de rémunération constatée (en millions)	3 \$	4 \$
Principales hypothèses ayant servi à calculer la juste valeur		
Taux d'intérêt sans risque	5,5 %	4,5 %
Durée prévue (en années)	1 – 5	1 – 5
Volatilité prévue	17 %	17 %
c <i>Attributions discrétionnaires</i>		
Total de la charge de rémunération constatée (en millions)	20 \$	15 \$

Programme d'épargne et de participation par achat d'actions

Le programme d'épargne et de participation par achat d'actions permet aux employés admissibles d'économiser un montant maximal équivalant à 250 £ par mois et d'utiliser ces économies pour acquérir des actions. Les options peuvent être exercées dans un délai de six mois suivant le premier, le troisième ou le cinquième anniversaire du contrat d'épargne sous réserve des conditions établies au moment où les options ont été consenties. Le prix d'exercice a été fixé à un prix correspondant au prix du marché à la date où l'option a été consentie, diminué de 20 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

12 Rémunération à base d'actions (suite)

Attributions discrétionnaires

Nous offrons une récompense à certains de nos employés sous forme d'actions avec restrictions de la société mère soumises ou non à des conditions relatives au rendement. De façon générale, les droits relatifs aux actions avec restrictions liées au rendement deviennent acquis trois ans après la date de leur attribution, selon certains objectifs en matière de rendement. Les actions avec restrictions non liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles en fonction du maintien en poste, soit généralement après la période d'acquisition des droits de trois ans. Les actions avec restrictions sont acquises sur le marché libre et détenues en fiducie au nom des employés jusqu'à la fin de la période d'acquisition de droits. Le coût associé aux actions achetées est comptabilisé comme une charge de rémunération sur la période d'acquisition.

L'attribution de 2007 comprend un montant de 1 million de dollars, porté au crédit du surplus d'apport, qui se rapporte à la juste valeur des attributions aux employés qui n'ont pu en acquérir les droits, les conditions relatives au rendement de la HSBC n'ayant pas été satisfaites.

13 Avantages sociaux futurs

Nous offrons à nos employés un certain nombre de régimes de retraite ainsi que des avantages complémentaires de retraite.

Les plus récentes évaluations actuarielles relatives à la capitalisation des régimes à prestations déterminées ont été réalisées selon les données au 31 décembre 2006, sauf pour un des régimes, pour lequel l'évaluation a été effectuée selon les données au 31 décembre 2005. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées avec les données au 31 décembre 2009 (au 31 décembre 2008 pour un des régimes).

Les renseignements relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées, dans l'ensemble, aux 31 décembre (en utilisant la date d'évaluation du 30 septembre – se reporter à la note 1m) sont les suivants :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2007	2006	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	303 \$	285 \$	91 \$	75 \$
Transfert au régime à cotisations déterminées	(3)	–	–	–
Coût des services rendus au cours de l'exercice	13	12	4	3
Intérêts débiteurs	16	15	5	4
Prestations versées	(13)	(13)	(2)	(1)
Modifications aux régimes	–	3	–	–
Perte actuarielle (gain actuariel)	(10)	–	(4)	10
Cotisations des participants	1	1	–	–
Solde à la fin de l'exercice	<u>307 \$</u>	<u>303 \$</u>	<u>94 \$</u>	<u>91 \$</u>
Actif des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	259 \$	246 \$	– \$	– \$
Transfert au régime à cotisations déterminées	(3)	–	–	–
Rendement réel de l'actif des régimes	29	19	–	–
Cotisations de la Banque	8	6	2	1
Cotisations des participants	1	1	–	–
Prestations versées	(13)	(13)	(2)	(1)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>281 \$</u>	<u>259 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>
Situation de capitalisation				
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	(26) \$	(44) \$	(94) \$	(91) \$
Cotisations de la Banque après la date d'évaluation	1	1	–	–
Perte actuarielle nette non amortie	83	110	46	53
Coûts des services passés non amortis	6	7	(19)	(22)
Obligation (actif) transitoire non amorti	(29)	(33)	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées	<u>35</u>	<u>41</u>	<u>(67)</u>	<u>(60)</u>
Provision pour moins-value	(15)	(4)	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	<u>20 \$</u>	<u>37 \$</u>	<u>(67) \$</u>	<u>(60) \$</u>

13 Avantages sociaux futurs (suite)

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus comme suit dans le bilan consolidé :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2007	2006	2007	2006
Autres éléments d'actif (note 6)	39 \$	54 \$	– \$	– \$
Autres éléments de passif (note 8)	(19)	(17)	(67)	(60)
Total	20 \$	37 \$	(67) \$	(60) \$

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons modifié nos régimes d'avantages complémentaires de retraite. Les employés qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2007 avaient le choix de participer au régime actuel ou à un nouveau programme flexible. À compter du 1^{er} janvier 2008, les employés qui prendront leur retraite participeront tous au nouveau programme.

Les montants suivants relatifs aux régimes de retraite qui ne sont pas entièrement capitalisés sont compris dans l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice.

	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées	186 \$	192 \$
Juste valeur de l'actif des régimes	130	129
Situation de capitalisation – déficit, à la date de l'évaluation	56	63
Cotisations de la Banque après la date de l'évaluation	1	1
Situation de capitalisation – déficit, à la fin de l'exercice	55 \$	62 \$

Aux 31 décembre, l'actif des régimes de retraite était réparti de la façon suivante :

	<i>Pourcentage de l'actif des régimes</i>	
	2007	2006
Titres de participation	70 %	70 %
Titres de créance	29 %	29 %
Autres	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

13 Avantages sociaux futurs (suite)

La charge au titre des avantages sociaux futurs pour les exercices terminés les 31 décembre est la suivante :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2007	2006	2007	2006
Coût des services	13 \$	12 \$	3 \$	3 \$
Intérêts débiteurs	16	15	5	4
Rendement réel de l'actif des régimes	(29)	(19)	–	–
Perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées	(10)	–	(4)	11
Modifications aux régimes	–	3	–	–
Coûts survenus au cours de l'exercice	(10)	11	4	18
Différence entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts comptabilisés au cours de l'exercice relativement à ce qui suit :				
– Rendement réel et prévu de l'actif des régimes	12	2	–	–
– Gain actuariel	16	6	7	(9)
– Modifications aux régimes	(1)	(2)	(2)	(2)
– Amortissement de l'obligation (actif) transitoire	(4)	(4)	–	–
Charge nette comptabilisée au titre des régimes avant la variation de la provision pour moins-value	13	13	9	7
Augmentation (diminution) de la provision pour moins-value	11	(4)	–	–
Charge nette comptabilisée au titre des régimes	24	9	9	7
Charge comptabilisée au titre du régime à cotisations déterminées	15	13	–	–
Total de la charge	39 \$	22 \$	9 \$	7 \$

Les paiements totaux en espèces pour 2007 aux fins des avantages sociaux futurs, qui comprennent le montant en espèces que nous avons cotisé à nos régimes de retraite capitalisés, les paiements en espèces effectués directement aux bénéficiaires aux fins des régimes de retraite non capitalisés et les paiements à des tiers relativement aux avantages complémentaires de retraite ont atteint 24 millions de dollars (21 millions de dollars en 2006).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer notre obligation au titre des prestations constituées et déterminer notre charge nette au titre des régimes sont les suivantes :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2007	2006	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre				
Taux d'actualisation (%)	5,50	5,25	5,50	5,25
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,80	3,30	3,80	3,30
Charge nette au titre des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre				
Taux d'actualisation (%)	5,25	5,25	5,25	5,25
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes (%)	7,00	7,00	–	–
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,30	3,30	3,30	3,30

Aux fins des calculs pour 2007, il a été supposé que le taux de croissance tendanciel des coûts des soins de santé était de 9,00 %, taux qui diminuerait pour s'établir à 4,90 % en 2012 et qui se maintiendrait par la suite (9,90 % en 2006, diminuant à 4,90 % en 2012 pour se maintenir par la suite).

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés admissibles aux régimes de retraite est de 15 ans. Elle est de 19 ans pour les employés admissibles aux avantages complémentaires de retraite.

13 Avantages sociaux futurs (suite)

Sensibilité des hypothèses

Le tableau qui suit présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice 2007 et de la charge nette au titre des avantages pour 2007 aux variations des principales hypothèses actuarielles. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment des variations des autres variables clés.

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Autres avantages</i>	
	<i>Obligation au titre des prestations constituées</i>	<i>Charge au titre des avantages</i>	<i>Obligation au titre des prestations constituées</i>	<i>Charge au titre des avantages</i>
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes (%)	–	7,00 %	–	–
Effet d'une hausse de 1 %	– \$	(3) \$	– \$	– \$
Effet d'une baisse de 1 %	– \$	3 \$	– \$	– \$
Taux d'actualisation (%)	5,50 %	5,25 %	5,50 %	5,25 %
Effet d'une hausse de 1 %	(50) \$	(2) \$	(14) \$	(1) \$
Effet d'une baisse de 1 %	66 \$	3 \$	8 \$	1 \$
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,80 %	3,30 %	3,80 %	3,30 %
Effet d'une hausse de 0,25 %	6 \$	1 \$	– \$	– \$
Effet d'une baisse de 0,25 %	(6) \$	(1) \$	– \$	– \$
Taux de croissance tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	–	–	9,00 %	9,90 % ⁽¹⁾
Effet d'une hausse de 1 %	– \$	– \$	6 \$	1 \$
Effet d'une baisse de 1 %	– \$	– \$	(5) \$	(1) \$

(1) Diminuant pour s'établir à 4,90 % par année en 2012 et par la suite.

14 Impôts sur les bénéfices

a Les composantes de la provision pour impôts sur les bénéfices figurent comme suit dans les états consolidés des résultats :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Impôts exigibles		
palier fédéral	170 \$	173 \$
palier provincial	96	100
	<u>266</u>	<u>273</u>
Impôts futurs		
palier fédéral	17	8
palier provincial	9	4
	<u>26</u>	<u>12</u>
Total de la provision pour impôts sur les bénéfices	<u>292 \$</u>	<u>285 \$</u>

b Le taux utilisé pour calculer la provision pour impôts sur les bénéfices qui figure dans les états consolidés des résultats est différent du taux d'imposition combiné de l'impôt fédéral et provincial pour les raisons suivantes :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Taux combiné de l'impôt fédéral et provincial sur les bénéfices	34,6 %	34,8 %
Ajustements résultant de ce qui suit :		
Ajustement pour revenu exonéré d'impôt	(1,4)	(0,2)
Modifications du taux d'imposition pratiquement en vigueur	1,6	0,8
Impôts supplémentaires pour les établissements financiers	–	(0,1)
Divers, montant net	–	0,3
Taux d'imposition réel	<u>34,8 %</u>	<u>35,6 %</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

14 Impôts sur les bénéfices (suite)

c Les composantes des actifs d'impôts futurs nets inclus dans les Autres éléments d'actif (note 6) comprennent ce qui suit :

	2007	2006
Actifs d'impôts futurs		
Provisions pour créances irrécouvrables	81 \$	88 \$
Autres déductions disponibles	76	60
Immeubles et matériel	–	8
Autres	8	–
	<u>165</u>	<u>156</u>
Passifs d'impôts futurs		
Contrats de location	34	20
Actifs incorporels	–	4
Charges reportées	42	13
Éléments liés aux titrisations	15	13
Autres	8	12
	<u>99</u>	<u>62</u>
Actif d'impôts futurs net	<u>66 \$</u>	<u>94 \$</u>

15 Garanties, engagements et passif éventuel

a Crédit

Dans le cours normal de notre exploitation, nous prenons part à divers contrats visant des engagements hors bilan ou des éléments de passif éventuel. Le principal objectif de ces contrats est de mettre des fonds à la disposition des clients afin de satisfaire leurs besoins en matière de financement. Nos exigences en matière de garantie quant à ces contrats et les catégories des garanties détenues à leur égard sont généralement les mêmes que pour les prêts que nous consentons.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien constituent une assurance irrévocable que nous effectuerons les paiements advenant le cas où un client serait dans l'impossibilité de remplir ses obligations envers des tiers. Elles comportent le même niveau de risque de crédit et ouvrent droit aux mêmes recours et exigences en matière de garanties que les prêts consentis aux clients. Les lettres de crédit documentaire et les crédits documentaires sont des instruments émis au nom des clients autorisant un tiers à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de certaines conditions. Notre risque réside dans les traites tirées qui ne seraient pas réglées par le client. Les biens visés par la traite constituent la garantie. Par ailleurs, les engagements représentent la portion inutilisée des autorisations de crédit consenties sous forme de prêts et d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les instruments de crédit qui figurent dans le tableau ci-dessous représentent la valeur maximale des crédits additionnels que nous pourrions être tenus d'avancer si les contrats étaient tous réalisés en entier.

	2007	2006
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution)	2 420 \$	2 046 \$
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires	322	492
Engagements de crédit		
Échéance initiale de un an ou moins	31 519	29 451
Échéance initiale supérieure à un an	4 658	4 401
Rehaussements de crédit et de rendement	50	51
	<u>38 969 \$</u>	<u>36 441 \$</u>

15 Garanties, engagements et passif éventuel (suite)

b Actifs donnés en garantie et biens donnés en garantie

Dans le cours normal des activités, nous donnons en garantie des actifs inscrits au bilan. Le tableau qui suit présente des renseignements sur les actifs donnés en garantie de passifs :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Actifs donnés en garantie :		
à la Banque du Canada	3 026 \$	2 421 \$
à des systèmes de compensation, à des systèmes de règlement et à des dépositaires	89	89
Actifs donnés en garantie relativement à ce qui suit :		
Emprunts, prêts de titres et titres vendus en vertu de conventions de rachat	463	372
Opérations sur instruments dérivés et autres	1	8
Total	<u>3 579 \$</u>	<u>2 890 \$</u>

Au 31 décembre 2007, la valeur marchande approximative des biens donnés en garantie acceptés pour nos prêts de titres et pour les titres achetés en vertu de conventions de revente s'établissait à 6 174 millions de dollars (4 971 millions de dollars en 2006).

c Contrats de location à long terme

Les loyers minimaux futurs à payer en vertu de tous les contrats de location de locaux à long terme pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2008	39 \$
2009	35
2010	31
2011	26
2012	19
2013 et par la suite	18
	<u>168 \$</u>

Les charges locatives totales relatives à des locaux ont été de 48 millions de dollars pour l'exercice (47 millions de dollars en 2006).

d Prêts hypothécaires vendus avec recours

Nous avons accepté de racheter tout prêt hypothécaire acquis auprès de nous par le Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC pour lequel un paiement du capital et des intérêts aurait plus de 90 jours de retard. Le montant total des prêts hypothécaires vendus avec recours au 31 décembre 2007 s'établissait à 436 millions de dollars (403 millions de dollars en 2006) et est inclus dans les Autres éléments de passif (note 8).

e Poursuites

Dans le cours normal de nos activités, il est possible que nous ayons à faire face à un certain nombre de poursuites. À notre avis, les conséquences de telles poursuites, dans l'ensemble, ne devraient pas avoir d'influence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Nous pourrions faire face à des poursuites en tant que participant au marché du PCAA non bancaire en raison des récents événements de 2007 qui y sont rattachés. Pour l'instant, la direction ne peut déterminer si une poursuite aura lieu ni, si c'était le cas, quelle en serait l'issue. Elle est toutefois d'avis que nous possédons une défense solide à l'égard d'une éventuelle réclamation. En plus des événements relatifs au marché du PCAA non bancaire, nous pourrions faire face à d'autres poursuites que nous considérons sans fondement et sans importance.

f Passif éventuel

En 2004, l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») a émis des avis de nouvelle cotisation relativement à certains éléments d'années d'imposition antérieures. Nous avons réagi en soumettant des avis d'opposition. On ne connaît pas pour le moment la façon dont ces questions seront résolues. Nous croyons cependant que les provisions prévues à cet effet sont reflétées de façon adéquate dans le bilan consolidé aux 31 décembre 2007 et 2006.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

15 Garanties, engagements et passif éventuel (suite)

g *Concours de trésorerie de sûreté*

Des concours de trésorerie de sûreté sont fournis aux programmes de fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs (« programmes ») administrés par la Banque et par des tiers comme source de financement de rechange au cas où ces programmes ne pourraient avoir accès aux marchés du papier commercial ou qu'ils n'y aient accès que de manière limitée lorsque les mesures prédéterminées de la performance des actifs financiers détenus aux termes de ces programmes ne sont pas atteintes. Règle générale, ces concours ont une durée d'au plus un an. Les modalités des concours de trésorerie de sûreté ne requièrent par que nous accordions une avance de fonds à ces programmes dans l'éventualité d'une faillite ou d'achat d'actifs non productifs ou en défaut. Aucun montant n'a été prélevé sur les concours de trésorerie de sûreté fournis à des programmes administrés par la Banque ni sur ceux fournis à des programmes tiers aux 31 décembre 2007 ou 2006. Les engagements inutilisés aux termes des concours de trésorerie de sûreté sont inclus dans les montants présentés à la note 15a, ci-dessus.

h *Rehaussements de crédit*

La Banque fournit des rehaussements partiels de crédit se rapportant à l'ensemble du programme de fonds multicédants qu'elle administre afin de protéger ceux qui investissent dans le papier commercial au cas où les recouvrements sur les actifs sous-jacents et les prélèvements sur le rehaussement de crédit propre à une opération et sur les concours de trésorerie de sûreté sont insuffisants pour rembourser le papier commercial adossé à des actifs venant à échéance qui a été émis par un programme de fonds multicédants. Chaque groupe d'actifs financé par ce programme de fonds multicédants est structuré de manière à atteindre un profil de crédit de première qualité grâce au rehaussement de crédit propre à une opération fournie par le vendeur de chaque groupe d'actifs au programme de fonds multicédants. Le rehaussement de crédit se rapportant à l'ensemble du programme a une durée de 16 mois.

16 Juste valeur des instruments financiers

Les montants indiqués ci-après représentent la juste valeur des instruments financiers au bilan au 31 décembre. La juste valeur représente le montant estimatif de la contrepartie sur laquelle pourraient s'entendre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence et en se fondant sur une cote du marché, si une telle cote existe. De nombreux instruments financiers ne sont pas négociés sur les marchés. Par conséquent, la valeur de ces instruments a été déterminée en utilisant la valeur actualisée ou d'autres techniques d'évaluation et peut ne pas être représentative des montants qui seraient réalisés si l'on procédait à la liquidation de ces instruments. De plus, le calcul de la juste valeur estimative tient compte des conditions du marché à un moment donné et peut ne pas représenter les justes valeurs futures.

Les fluctuations des taux d'intérêt sont la principale cause de modification de la juste valeur des instruments financiers. Les instruments comptabilisés au coût après amortissement ne sont pas ajustés pour refléter les augmentations et les diminutions de la juste valeur qui sont attribuables aux fluctuations du marché, y compris celles attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt. En ce qui a trait aux instruments financiers disponibles à la vente ou ceux détenus à des fins de transaction, la valeur comptable est ajustée afin de refléter la juste valeur.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers figurant au bilan établie au moyen des méthodes et des hypothèses décrites ci-dessous. Ces justes valeurs ne comprennent pas la valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, notamment les terrains, immeubles et matériel, les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, et les impôts futurs.

	2007			2006		
	<i>Valeur comptable</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>Juste valeur en sus (deçà) de la valeur comptable</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>Juste valeur en sus (deçà) de la valeur comptable</i>
Actif						
Liquidités	3 573 \$	3 573 \$	– \$	4 714 \$	4 714 \$	– \$
Valeurs mobilières	6 926	6 926	–	4 766	4 769	3
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	6 122	6 122	–	4 760	4 760	–
Prêts	38 715	38 516	(199)	35 236	35 147	(89)
Acceptations	5 727	5 727	–	5 130	5 130	–
Autres actifs	1 635	1 635	–	1 919	1 919	–
Passif						
Dépôts	48 877 \$	48 890 \$	13 \$	44 173 \$	44 153 \$	(20) \$
Acceptations	5 727	5 727	–	5 130	5 130	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	320	320	–	162	162	–
Autres passifs	3 958	3 958	–	3 874	3 874	–
Déventures	801	801	–	563	565	2

L'établissement de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur les marchés financiers repose sur des hypothèses qui comportent une bonne part de subjectivité. La juste valeur des instruments financiers énumérés ci-après a été estimée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des liquidités, des acceptations, des valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente, des autres éléments d'actif, des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et des autres éléments de passif, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces instruments.
- La juste valeur des valeurs mobilières est établie à partir des cours lorsqu'ils sont disponibles. Dans le cas contraire, la juste valeur est établie en tenant compte des cours de titres semblables sur les marchés ou en recourant à d'autres modèles d'évaluation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

16 Juste valeur des instruments financiers (suite)

- Dans le cas des prêts à taux variable, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable. En ce qui a trait aux prêts à taux fixe, la juste valeur est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux en vigueur sur le marché pour des prêts comportant une durée et des risques similaires.
- Dans le cas des dépôts à vue et à taux variable, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux du marché pour des dépôts de même durée et d'un niveau de risque semblable. Certains dépôts sont considérés comme des passifs à des fins de transaction ou sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction aux termes de l'option de la juste valeur.
- La juste valeur des débetures est établie en fonction des prix prévalant sur les marchés pour des titres d'emprunt comportant une durée et un risque de crédit semblables. La valeur comptable de certains dépôts est ajustée lorsqu'ils sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction aux termes de l'option de la juste valeur ou font l'objet d'une relation de couverture de la juste valeur.

17 Instruments dérivés

Dans le cours normal de nos activités, nous effectuons des opérations portant sur des instruments dérivés comme les contrats de change, les swaps de taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme normalisés sur des instruments financiers dont les montants nominaux de référence ne figurent pas dans le bilan consolidé. Les instruments dérivés sont des contrats dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt ou d'indices de référence sous-jacents, tels des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous avons recours à de tels contrats à des fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les activités de négociation comprennent les opérations exécutées en notre nom ou en celui de nos clients (« négociation »). Nous avons recours aux instruments dérivés de gestion de l'actif et du passif dans le but de gérer les risques de taux d'intérêt et les risques liés aux fluctuations des taux de change. Au besoin, les opérations de négociation se rapportant aux clients peuvent servir dans le cadre du programme de gestion de l'actif et du passif.

Pour qu'un instrument dérivé soit considéré comme une couverture, il faut que la relation de couverture soit documentée de façon formelle dès sa mise en place et que soient indiqués l'objectif et la stratégie de gestion des risques associés à la couverture, la ou les positions à risque qui sont couvertes ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. De plus, les fluctuations de la juste valeur des instruments dérivés doivent être très efficaces à compenser les fluctuations de la juste valeur des éléments au bilan ou des flux de trésorerie futurs. Nous évaluons l'efficacité des relations de couverture dès leur mise en place et de façon continue par la suite, de façon rétrospective et prospective, au moyen de mesures statistiques quantitatives de corrélation. Les conventions comptables portant sur les dérivés sont exposées à la note 1o. Si un instrument dérivé qui n'est pas destiné à la négociation est désigné comme élément de couverture et que son utilisation est efficace, le traitement comptable existant continuera à s'appliquer, tel qu'il est décrit à la note 1o.

Nous nous conformons avec rigueur à nos façons de procéder et lignes de conduite normalisées en matière de gestion des risques. Des limites relatives aux risques sont établies pour chaque portefeuille d'instruments dérivés en tenant compte du produit, de la devise, de la renégociation des taux d'intérêt et de la volatilité du marché. Toutes les limites sont vérifiées quotidiennement. Les instruments dérivés sont soumis au risque de marché et au risque de crédit. Le risque de marché se traduit par une fluctuation de la juste valeur des instruments dérivés à la suite de modifications des taux d'intérêt ou des taux de change et des fluctuations des marchés boursiers. Le risque de marché est géré de façon consolidée. Pour les instruments dérivés, le risque de crédit ne correspond pas au montant nominal de référence, comme c'est le cas pour les éléments d'actif inscrits dans les bilans consolidés. Le risque de crédit correspond principalement au coût de remplacement d'un contrat ayant une valeur marchande positive majoré d'une valeur estimative pour tenir compte des risques de fluctuation future. Le risque de crédit relatif aux instruments dérivés est géré selon nos lignes de conduite établies à cet égard.

17 Instruments dérivés (suite)

a L'analyse du portefeuille des instruments dérivés et du risque de crédit qui s'y rapporte s'établit comme suit, aux 31 décembre :

	2007				2006			
	Montant nominal	Juste valeur	Montant d'équivalent-crédit	Solde pondéré en fonction des risques	Montant nominal	Juste valeur	Montant d'équivalent-crédit	Solde pondéré en fonction des risques
Contrats sur taux d'intérêt								
Contrats à terme normalisés	609 \$	– \$	– \$	– \$	765 \$	– \$	– \$	– \$
Swaps	19 790	67	157	46	17 350	96	151	41
Garanties de taux plafond	20	–	–	–	40	–	–	–
	<u>20 419</u>	<u>67</u>	<u>157</u>	<u>46</u>	<u>18 155</u>	<u>96</u>	<u>151</u>	<u>41</u>
Contrats de change								
Opérations au comptant	529	1	1	–	880	1	1	–
Contrats à terme de gré à gré	35 165	355	762	233	28 216	425	734	233
Contrats à terme normalisés	1	–	–	–	15	–	–	–
Swaps et options	6 702	199	410	154	3 538	58	168	61
	<u>42 397</u>	<u>555</u>	<u>1 173</u>	<u>387</u>	<u>32 649</u>	<u>484</u>	<u>903</u>	<u>294</u>
Autres instruments dérivés								
Instruments dérivés de crédit	290	–	35	7	290	27	62	12
Contrats sur titres de participation	56	1	2	1	151	2	11	4
Contrats à terme de gré à gré à longue échéance	–	–	–	–	1 016	9	–	–
	<u>346</u>	<u>1</u>	<u>37</u>	<u>8</u>	<u>1 457</u>	<u>38</u>	<u>73</u>	<u>16</u>
Total	<u>63 162 \$</u>	<u>623 \$</u>	<u>1 367 \$</u>	<u>441 \$</u>	<u>52 261 \$</u>	<u>618 \$</u>	<u>1 127 \$</u>	<u>351 \$</u>

Les montants nominaux correspondent aux montants utilisés pour calculer les flux de trésorerie devant être échangés. Ils ne représentent pas le risque de crédit ou de marché associé à ces instruments, mais sont plutôt une mesure des opérations en cours.

Le montant d'équivalent-crédit correspond au coût de remplacement actuel majoré du montant du risque de crédit associé aux modifications éventuelles des taux de change et d'intérêt. Le risque de crédit futur est calculé au moyen d'une formule prescrite dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le BSIF.

Le solde pondéré en fonction des risques s'entend du montant du capital exigé pour maintenir nos activités au chapitre des instruments dérivés. Il est déterminé en pondérant le risque lié aux montants d'équivalent-crédit en fonction de la solvabilité de la contrepartie, au moyen des facteurs prescrits dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le BSIF.

Les contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt et sur devises sont négociés sur les bourses réglementées. Tous les autres sont des contrats hors cote.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

17 Instruments dérivés (suite)

b Les tableaux suivants illustrent les montants nominaux pour les durées restantes avant l'échéance des instruments dérivés constituant notre portefeuille aux 31 décembre :

	2007								Total
	Négociation				Gestion de l'actif et du passif (« GAP »)				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – GAP	
Contrats sur taux d'intérêt									
Contrats à terme normalisés	609 \$	– \$	– \$	609 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	609 \$
Swaps	3 015	6 694	1 358	11 067	5 500	2 623	600	8 723	19 790
Garanties de taux plafond	–	20	–	20	–	–	–	–	20
	<u>3 624</u>	<u>6 714</u>	<u>1 358</u>	<u>11 696</u>	<u>5 500</u>	<u>2 623</u>	<u>600</u>	<u>8 723</u>	<u>20 419</u>
Contrats de change									
Opérations au comptant	354	–	–	354	175	–	–	175	529
Contrats à terme de gré à gré	25 225	1 258	–	26 483	8 547	135	–	8 682	35 165
Contrats à terme normalisés	1	–	–	1	–	–	–	–	1
Swaps et options	3 566	1 218	1 911	6 695	–	7	–	7	6 702
	<u>29 146</u>	<u>2 476</u>	<u>1 911</u>	<u>33 533</u>	<u>8 722</u>	<u>142</u>	<u>–</u>	<u>8 864</u>	<u>42 397</u>
Autres instruments dérivés									
Instruments dérivés de crédit	–	290	–	290	–	–	–	–	290
Contrats sur titres de participation	56	–	–	56	–	–	–	–	56
Contrats à terme de gré à gré à longue échéance	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	<u>56</u>	<u>290</u>	<u>–</u>	<u>346</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>346</u>
Total	<u>32 826 \$</u>	<u>9 480 \$</u>	<u>3 269 \$</u>	<u>45 575 \$</u>	<u>14 222 \$</u>	<u>2 765 \$</u>	<u>600 \$</u>	<u>17 587 \$</u>	<u>63 162 \$</u>

17 Instruments dérivés (suite)

	2006								
	Négociation				Gestion de l'actif et du passif (« GAP »)				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – GAP	Total
Contrats sur taux d'intérêt									
Contrats à terme normalisés	609 \$	– \$	– \$	609 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	609 \$
Swaps	1 056	3 287	683	5 026	5 987	5 965	372	12 324	17 350
Garanties de taux plafond	–	40	–	40	–	–	–	–	40
	<u>1 665</u>	<u>3 327</u>	<u>683</u>	<u>5 675</u>	<u>5 987</u>	<u>5 965</u>	<u>372</u>	<u>12 324</u>	<u>17 999</u>
Contrats de change									
Opérations au comptant	829	–	–	829	51	–	–	51	880
Contrats à terme de gré à gré	20 864	440	–	21 304	6 893	19	–	6 912	28 216
Contrats à terme normalisés	15	–	–	15	–	–	–	–	15
Swaps et options	1 555	1 316	659	3 530	–	8	–	8	3 538
	<u>23 263</u>	<u>1 756</u>	<u>659</u>	<u>25 678</u>	<u>6 944</u>	<u>27</u>	<u>–</u>	<u>6 971</u>	<u>32 649</u>
Autres instruments dérivés									
Instruments dérivés de crédit	–	–	–	–	–	290	–	290	290
Contrats sur titres de participation	151	–	–	151	–	–	–	–	151
Contrats à terme de gré à gré à longue échéance	1 016	–	–	1 016	–	–	–	–	1 016
	<u>1 167</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>1 167</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>1 457</u>
Total	<u>26 095 \$</u>	<u>5 083 \$</u>	<u>1 342 \$</u>	<u>32 520 \$</u>	<u>12 931 \$</u>	<u>6 282 \$</u>	<u>372 \$</u>	<u>19 585 \$</u>	<u>52 105 \$</u>

18 Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt

Notre position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt aux 31 décembre est indiquée dans le tableau qui suit, en fonction des dates de modification contractuelles des taux des éléments d'actif et de passif.

	2007									
	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	Taux d'intérêt réel (%)	De 1 à 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Insensibles aux taux d'intérêt	Total
Liquidités	878 \$	2 135 \$	50 \$	4,9	– \$	–	– \$	–	510 \$	3 573 \$
Valeurs mobilières	1 245	3 971	1 469	4,0	186	3,7	19	4,0	36	6 926
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	–	6 122	–	4,3	–	–	–	–	–	6 122
Prêts	25 335	1 245	3 284	6,0	8 794	5,6	141	6,7	(84)	38 715
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	5 727	5 727
Autres éléments d'actif	224	–	–	5,6	–	–	–	–	1 644	1 868
Total des éléments d'actif	27 682	13 473	4 803	–	8 980	–	160	–	7 833	62 931
Dépôts	11 497	18 758	9 828	3,6	3 234	4,5	–	–	5 560	48 877
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	5 727	5 727
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	320	–	4,3	–	–	–	–	–	320
Autres éléments de passif	1 151	–	–	3,3	–	–	–	–	2 377	3 528
Participation sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	200	7,8	200	5,1	30	430
Dette subordonnée	–	40	–	5,1	187	4,5	574	5,1	–	801
Capitaux propres	–	–	–	–	350	5,1	–	–	2 898	3 248
Total des éléments de passif et des capitaux propres	12 648	19 118	9 828	–	3 971	–	774	–	16 592	62 931
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	15 034	(5 645)	(5 025)	–	5 009	–	(614)	–	(8 759)	–
Positions hors bilan	–	(3 580)	1 664	–	1 316	–	600	–	–	–
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	15 034 \$	(9 225) \$	(3 361) \$	–	6 325 \$	–	(14) \$	–	(8 759) \$	– \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

18 Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt (suite)

	2006									
	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	Taux d'intérêt réel (%)	De 1 à 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Insensibles aux taux d'intérêt	Total
Liquidités	1 074 \$	2 616 \$	656 \$	5,1	– \$	–	– \$	–	368 \$	4 714 \$
Valeurs mobilières	1 119	2 308	1 024	4,2	208	4,3	23	4,7	84	4 766
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	–	4 760	–	4,3	–	–	–	–	–	4 760
Prêts	21 688	1 451	2 560	6,1	9 581	5,5	119	6,7	(163)	35 236
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	5 130	5 130
Autres éléments d'actif	254	–	–	7,5	–	–	–	–	1 910	2 164
Total des éléments d'actif	24 135	11 135	4 240	–	9 789	–	142	–	7 329	56 770
Dépôts	9 420	15 873	10 078	3,4	3 358	4,1	6	4,5	5 438	44 173
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	5 130	5 130
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	162	–	4,3	–	–	–	–	–	162
Autres éléments de passif	1 212	–	–	2,5	–	–	–	–	2 232	3 444
Participation sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	200	7,8	200	5,1	30	430
Dette subordonnée	–	40	125	5,6	198	4,6	200	4,9	–	563
Capitaux propres	–	–	–	–	350	5,1	–	–	2 518	2 868
Total des éléments de passif et des capitaux propres	10 632	16 075	10 203	–	4 106	–	406	–	15 348	56 770
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	13 503	(4 940)	(5 963)	–	5 683	–	(264)	–	(8 019)	–
Positions hors bilan	–	(4 857)	2 185	–	2 467	–	205	–	–	–
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	13 503 \$	(9 797)\$	(3 778) \$	–	8 150 \$	–	(59)\$	–	(8 019) \$	– \$

19 Informations sectorielles

a Groupes de clients

Nous gérons nos activités et en déclarons les résultats conformément à la définition des groupes de clients établie par le Groupe HSBC. Diverses estimations et méthodes de répartition sont utilisées afin de préparer les informations financières des groupes de clients. Nous attribuons les charges qui sont expressément engagées pour gagner des revenus aux groupes qui réalisent ces revenus. Les autres charges, tels les frais généraux, sont imputées aux groupes de clients au moyen de formules d'attribution appropriées. Le revenu net d'intérêts des groupes de clients reflète les charges internes de financement et les crédits relatifs aux éléments d'actif et de passif et au capital de ces groupes, aux taux du marché, ce qui tient compte des modalités pertinentes et des devises concernées. La compensation de l'incidence nette de ces charges et crédits est prise en compte dans les chiffres des services bancaires internationaux et marchés.

Les divers groupes de clients se définissent comme suit :

Services financiers aux particuliers : Ces services sont offerts aux particuliers et comportent une vaste gamme de produits et de services tels des services bancaires personnels, des services de gestion d'actifs, des services de courtage de plein exercice et de courtage à escompte et des services de conseil et de fiducie.

Services aux entreprises : Ces services s'adressent aux entreprises et aux sociétés canadiennes et comportent des produits et des services tels des services bancaires aux entreprises et aux sociétés, des services de gestion d'actifs, des services de conseil en matière de fusion et d'acquisition, des services de banque d'affaires, de trésorerie et de commerce international.

Services bancaires internationaux et marchés : Ces services comportent une gamme complète de services financiers destinés aux plus grandes multinationales faisant affaire avec le Groupe et englobent le service, la distribution et la vente aux clients, la gestion de l'actif et du passif et la négociation pour le compte de la HSBC. Ils visent les entités qui ont des besoins particuliers en matière de produits à valeur ajoutée de portée internationale, et offrent des services internationaux aux sociétés, des services de gestion d'actifs, des services de conseil en matière de fusion et d'acquisition, ainsi que des services de trésorerie et de commerce international.

Les conventions comptables utilisées pour ces différents segments de marché sont généralement conformes à celles utilisées pour préparer les états financiers consolidés, tel qu'il est décrit à la note 1.

À partir du 1^{er} janvier 2007, la présentation de l'information sur certaines activités de la Banque a été modifiée à la suite d'une redéfinition des groupes de clients. De plus, il y a eu un certain nombre de changements dans les méthodes de répartition des coûts. Les données comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

	Exercice terminé le 31 décembre 2007			Total
	Services financiers aux particuliers	Services aux entreprises	Services bancaires internationaux et marchés	
Revenu net d'intérêts	402 \$	704 \$	116 \$	1 222 \$
Revenu autre que d'intérêts	269	179	260	708
Total des revenus	671	883	376	1 930
Frais autres que d'intérêts	536	329	132	997
Bénéfice d'exploitation net	135	554	244	933
Provisions pour créances irrécouvrables	24	43	–	67
Bénéfice avant les éléments suivants :	111	511	244	866
Provision pour impôts sur les bénéfices	36	173	83	292
Participation sans contrôle	7	15	4	26
Bénéfice net	68 \$	323 \$	157 \$	548 \$
Actif moyen	19 528 \$	24 232 \$	19 513 \$	63 273 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

19 Informations sectorielles (suite)

a Groupes de clients (suite)

	Exercice terminé le 31 décembre 2006			Total
	Services financiers aux particuliers	Services aux entreprises	Services bancaires internationaux et marchés	
Revenu net d'intérêts	375 \$	615 \$	125 \$	1 115 \$
Revenu autre que d'intérêts	253	197	201	651
Total des revenus	628	812	326	1 766
Frais autres que d'intérêts	477	305	124	906
Bénéfice d'exploitation net	151	507	202	860
Provisions pour créances irrécouvrables	20	14	–	34
Bénéfice avant les éléments suivants :	131	493	202	826
Provision pour impôts sur les bénéfices	45	169	71	285
Participation sans contrôle	7	15	4	26
Bénéfice net	79 \$	309 \$	127 \$	515 \$
Actif moyen	18 307 \$	19 651 \$	16 160 \$	54 118 \$

b Répartition géographique

La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime. Celle des passifs se base sur le statut de résidence du porteur du dépôt, des acceptations bancaires ou de tout autre passif.

	2007			
	Actif		Passif	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Canada	60 284 \$	95,8	54 979 \$	92,1
États-Unis	1 266	2,0	1 204	2,0
Autres pays	1 381	2,2	3 500	5,9
Total	62 931 \$	100,0	59 683 \$	100,0

	2006			
	Actif		Passif	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Canada	54 332 \$	95,7	49 588 \$	92,0
États-Unis	1 268	2,2	429	0,8
Autres pays	1 170	2,1	3 885	7,2
Total	56 770 \$	100,0	53 902 \$	100,0

20 Opérations entre apparentés

Des commissions sont versées aux sociétés du Groupe HSBC relativement à la garantie qu'elles offrent sur les instruments de dépôt et pour les services administratifs et techniques qu'elles fournissent. Les commissions totales pour l'exercice se sont élevées à 82 millions de dollars (68 millions de dollars en 2006) et ont été comptabilisées dans les Frais autres que d'intérêts.

Les sociétés du Groupe HSBC détiennent certaines débetures et des actions privilégiées (notes 9 et 10).

Une société du Groupe HSBC nous accorde une marge de crédit pouvant aller jusqu'à 500 millions de dollars américains, aux taux et aux conditions du marché. Nous n'avons, à aucun moment, eu recours à cette facilité de crédit.

En plus des opérations entre apparentés mentionnées précédemment, dans le cours normal de nos activités, nous effectuons d'autres opérations avec les sociétés du Groupe HSBC, opérations qui ne sont pas importantes pour les présents états financiers.

20 Opérations entre apparentés (suite)

En 2005, l'autorité compétente canadienne de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») et l'autorité compétente britannique du *HM Revenue & Customs* du Royaume-Uni ont passé une entente de principe relativement à un arrangement préalable en matière de prix de transfert bilatéral (« APPB »). L'APPB stipule les taux convenus à utiliser pour la détermination du montant que nous pouvons déduire à titre de charge pour la garantie fournie par le Groupe HSBC et dont nous tenons compte pour calculer le bénéfice aux fins fiscales pour les exercices 2002 à 2007 inclusivement. Les taux prévus dans l'APPB sont inférieurs à ceux que nous avons utilisés pour calculer la charge au titre des frais de garantie. Nous avons également conclu une entente distincte avec l'ARC afin de reconnaître cette entente aux termes de l'APPB. En outre, nous avons conclu une entente de principe distincte aux termes de laquelle le Groupe HSBC doit nous rembourser la tranche non déductible des frais payés en excédent du montant stipulé par l'APPB à l'égard des exercices 2002 à 2004. En 2006, toutes les ententes indiquées ci-dessus ont été finalisées aux conditions convenues.

21 Entités à détenteurs de droits variables

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables importants aux 31 décembre 2007 et 2006, dont une EDDV que nous avons incluse dans la consolidation en vertu de la NOC-15 :

	2007		2006	
	Total de l'actif	Risque de perte maximal	Total de l'actif	Risque de perte maximal
EDDV non consolidées				
Véhicules de titrisation gérés par la Banque ⁽¹⁾	877 \$	798 \$	524 \$	380 \$
Véhicules de titrisation gérés par d'autres ⁽²⁾	12 066	66	25 108	84
Fonds de placement ⁽³⁾	1	–	1	1
EDDV consolidées				
Entité de financement spécial ⁽⁴⁾	700	–	700	–

(1) Le risque de perte maximal résultant de nos droits variables importants dans ces EDDV est lié principalement aux participations de la Banque dans du papier commercial adossé à des actifs émis par ces EDDV, à la juste valeur des instruments dérivés et à l'offre relative au rehaussement de crédit et aux concours de trésorerie. Un montant de 356 millions de dollars (néant en 2006) au titre du papier commercial adossé à des actifs émis par cette EDDV est inscrit dans notre bilan consolidé. Un montant additionnel de 300 millions de dollars (néant en 2006) relatif à ce papier commercial est inclus dans le bilan d'une société affiliée non consolidée.

(2) Le risque de perte maximal consiste principalement en dépôts distincts effectués au titre de protection de premier niveau et d'intérêts que nous avons conservés dans des opérations de titrisation où nous avons vendu des prêts. Nous avons tenu compte de ce risque dans notre bilan consolidé.

(3) Le risque de perte maximal consiste principalement en capital de départ pour des fonds communs de placement et des fonds de placement.

(4) Nous avons émis un type de capital innovateur de catégorie 1 en vertu d'une fiducie de capital (note 9). Cette fiducie est une EDDV. Comme nous en sommes le principal bénéficiaire, nous continuons de consolider cette EDDV dans notre bilan consolidé.

Véhicules de titrisation administrés par la Banque

Fonds multicédants

La Banque agit à titre d'agent de services financiers pour un programme de fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs (« fonds multicédants ») et offre également, en tant que principal courtier en valeurs mobilières de ce fonds, une facilité de rehaussement de crédit se rapportant à l'ensemble du programme, des facilités pour swap, des concours de trésorerie et des services de placement de valeurs mobilières. De temps à autre, la Banque, à titre de courtier en valeurs mobilières chef de file, peut détenir du papier commercial adossé à des actifs émis par le fonds, qui sera classé comme titre de négociation. En outre, la Banque reçoit une commission qui est enregistrée comme un revenu lorsqu'elle est reçue.

Le fonds multivendeurs offre aux clients de la Banque des sources de financement de rechange par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent des actifs financiers au fonds et celui-ci finance l'achat de ces actifs financiers par l'émission de papier commercial adossé à des actifs à court terme auprès des investisseurs. Chaque client continue à gérer les actifs financiers qu'il a vendus au fonds multicédants et absorbe les pertes de premier niveau relatives à ces actifs. La Banque n'a aucun droit sur les actifs, puisqu'ils sont détenus par le fonds multicédants.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

21 Entités à détenteurs de droits variables (suite)

Grâce à l'émission de billets de capital à un tiers non apparenté unique, celui-ci se trouve à absorber les pertes futures prévues, jusqu'à un montant contractuel maximal, sur les actifs du fonds multivendeurs, avant la Banque et les porteurs d'instruments de créance du fonds multicédants. Aux 31 décembre 2007 et 2006, le montant des billets de capital émis et en circulation était supérieur aux pertes prévues du fonds multicédants et, par conséquent, la Banque n'est pas le principal bénéficiaire et n'a pas à consolider le fonds multicédants aux termes de la NOC-15. Toutefois, la Banque et ses filiales détiennent des droits variables importants dans ce fonds multicédants, principalement sous la forme de papier commercial adossé à ces actifs, des concours de trésorerie offerts et d'une facilité de rehaussement de crédit se rapportant à l'ensemble du programme ainsi que par son droit à recevoir les honoraires résiduels.

En 2007, la Banque a converti ses concours de trésorerie offerts au fonds multicédants en cas de perturbation générale du marché en concours de trésorerie pouvant être prélevés par le fonds multicédants en autant qu'au moment du prélèvement, le fonds multicédants réussisse certains tests conçus pour s'assurer que ces concours de trésorerie ne fourniront pas de rehaussement du crédit. Il y a lieu de se reporter à la note 15 sur les garanties, les engagements et le passif éventuel pour obtenir de plus amples renseignements sur les concours de trésorerie et la facilité de crédit se rapportant à l'ensemble du programme.

Fonds à cédant unique

La Banque utilise présentement une structure d'accueil à cédant unique pour le processus de titrisation de groupes d'actifs dans le cadre de l'un de ses programmes de titrisation. La Banque est détentrice de droits variables dans cette structure d'accueil à titre d'agent de services financiers et grâce à l'offre relative au crédit de soutien de premier niveau contre les pertes associée à la vente d'actifs à la structure d'accueil. Cette structure d'accueil répond aux conditions d'une structure d'accueil admissible aux termes de la NOC-12 et, par conséquent, n'a pas à être consolidée eu égard à la NOC-15. Il y a lieu de se reporter à la note 3b pour obtenir de plus amples détails sur les activités de titrisation de la Banque.

Véhicules de titrisation administrés par d'autres

Nous détenons des droits variables dans des fonds multicédants de papier commercial adossés à des actifs administrés par des tiers, principalement sous forme de concours de trésorerie fournis à ces fonds. Toutefois, nous ne sommes pas bénéficiaires et ne consolidons pas ces fonds multicédants aux termes de la NOC-15.

22 Principales filiales

<i>Principales filiales (en propriété exclusive)</i>	<i>Siège social</i>	<i>Capitaux propres</i>
Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.	Vancouver (C.-B.)	9 \$
Investissements HSBC (Canada) Limitée	Vancouver (C.-B.)	13
Société de capital HSBC (Canada) Inc.	Vancouver (C.-B.)	60
Société de fiducie HSBC (Canada)	Vancouver (C.-B.)	55
Société de prêts HSBC (Canada)	Vancouver (C.-B.)	11
Société hypothécaire HSBC (Canada)	Vancouver (C.-B.)	112
Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.	Toronto (Ont.)	354

Réseau international du Groupe HSBC*

Les services du Groupe HSBC sont offerts par l'entremise de quelque 10 000 bureaux, répartis dans 83 pays et territoires :

Amériques	Bureaux	Asie et Pacifique	Bureaux	Europe	Bureaux	Moyen-Orient et Afrique	Bureaux
Argentine	248	Australie	35	Allemagne	13	Afrique du Sud	5
Bahamas	8	Bangladesh	9	Arménie	8	Algérie	1
Bermudes	16	Brunei Darussalam	12	Belgique	3	Arabie saoudite	79
Brésil	1 722	Chine	103	Chypre	2	Bahreïn	6
Canada**	313	Corée, république de	15	Espagne	2	Égypte	54
Chili	2	Hong Kong RAS	345	France	833	Émirats arabes unis	18
Colombie	35	Îles Cook	1	Grèce	27	Iran	1
Costa Rica	40	Inde	70	Hongrie	11	Iraq	13
El Salvador	68	Indonésie	14	Île de Man	8	Israël	4
États-Unis d'Amérique	1 651	Japon	7	Îles Anglo-Normandes	35	Jordanie	3
Honduras	84	Kazakhstan	1	Irlande	12	Koweït	1
Îles Caïmans	15	Macao RAS	6	Italie	4	Liban	6
Îles Vierges britanniques	3	Malaisie	48	Luxembourg	4	Libye	2
Mexique	1 625	Maldives	1	Malte	48	Maurice	12
Nicaragua	3	Nouvelle-Zélande	10	Monaco	2	Oman	6
Panama	83	Pakistan	9	Pays-Bas	1	Palestine (territoires autonomes)	1
Paraguay	6	Philippines	28	Pologne	17	Qatar	6
Pérou	11	Singapour	26	République tchèque	10		
Uruguay	5	Sri Lanka	15	Royaume-Uni	1 678		
Venezuela	1	Taiwan	19	Russie	5		
		Thaïlande	1	Slovaquie	4		
		Vietnam	4	Suède	3		
				Suisse	18		
				Turquie	242		

Les bureaux des sociétés affiliées sont inclus dans ce réseau.

Succursales et filiales de la Banque HSBC Canada*

Colombie-Britannique

Abbotsford
Burnaby (2)
Campbell River
Chilliwack
Coquitlam (2)
Cranbrook
Delta
Kamloops
Kelowna (2)
Langford
Langley
Maple Ridge
Nanaimo
New Westminster
North Vancouver (2)
Penticton
Port Coquitlam
Prince George
Richmond (4)
Surrey (3)
Vancouver (16)
Vernon
Victoria (3)
West Vancouver
White Rock

Alberta :

Calgary (6)
Edmonton (4)
Lethbridge
Medicine Hat
Red Deer

Saskatchewan

Regina
Saskatoon

Manitoba
Winnipeg (2)

Ontario

Aurora
Barrie
Brampton (2)
Burlington
Etobicoke
Hamilton
Kanata
Kingston
Kitchener
London
Markham (3)
Mississauga (4)
Oakville
Oshawa
Ottawa
Richmond Hill (2)
St. Catharines
Sault-Ste-Marie
Scarborough (3)
Thunder Bay
Timmins
Toronto (10)
Unionville
Vaughan (2)
Whitby
Willowdale
Windsor
Woodbridge

Québec

Boucherville
Brossard
Chicoutimi
Laval
Montréal (4)
Pointe-Claire
Québec
Saint-Léonard
Sherbrooke
Trois-Rivières

Nouveau-Brunswick

Fredericton
Saint John

Nouvelle-Écosse

Halifax

Terre-Neuve-et-

Labrador
St. John's

FILIALES

Agence d'assurances HSBC (Canada) Inc.
1-866-899-4722

Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.
1-800-830-8888
hsbc.ca/fonds

Investissements HSBC (Canada) Limitée
1-888-390-3333
hsbc.ca/investissementshsbc

Société de capital HSBC (Canada) Inc.
604-631-8088
416-864-2897
hsbc.ca/capital

Société de fiducie HSBC (Canada)
604-641-1122
1-888-887-3388
hsbc.ca/trust

Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.
1-800-332-1182
hsbc.ca/securities

Pour de plus amples renseignements ou pour connaître l'emplacement de la succursale de la Banque HSBC Canada la plus près de chez vous, composez le numéro sans frais 1-888-310-4722 ou visitez notre site Internet à l'adresse hsbc.ca.

* En date du 3 mars 2008.

** Comprend les bureaux de la Société financière HSBC Limitée.

Direction*

COMITÉ DE DIRECTION

Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Vancouver

Richard McHowat
Chef de l'exploitation
Toronto

Jon Hountalas
Vice-président à la direction
– services aux entreprises
Toronto

Brad Meredith
Vice-président à la direction
– services aux sociétés, de banque
d'investissement et marchés
Toronto

Tracy Redies
Vice-présidente à la direction –
services financiers aux particuliers
Vancouver

Bob Anthony
Chef du crédit
Vancouver

Graham McIsaac
Chef des finances
Vancouver

DIRIGEANTS RÉGIONAUX

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Mike Cepin
Premier vice-président,
succursale principale de Vancouver
Vancouver

Bill Crawford
Premier vice-président – région
de la Colombie-Britannique
Vancouver

Kenneth Li
Premier vice-président – région
de la Colombie-Britannique
Vancouver

RÉGION DE L'OUEST

Dino Medves
Premier vice-président – région
de l'Ouest
Calgary

RÉGION DE L'ONTARIO

Geoff Hoy
Premier vice-président – région
de l'Ontario
Toronto

Linda Seymour
Première vice-présidente – région
de l'Ontario
Toronto

RÉGIONS DU QUÉBEC ET DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Miguel Barrieras
Premier vice-président – régions
du Québec et des provinces
de l'Atlantique
Montréal

DIRIGEANTS DES FILIALES

Marc Cevey
Chef de la direction
Investissements HSBC (Canada)
Limitée
Toronto

Lorne Harper
Président et chef de la direction
Valeurs mobilières HSBC
(Canada) Inc.
Toronto

David Mullen
Chef de la direction
Société de capital HSBC
(Canada) Inc.
Vancouver

Glen Madore
Vice-président – services de
fiducie
Société de fiducie HSBC (Canada)
Vancouver

SERVICES INTERNATIONAUX AUX SOCIÉTÉS

Jim Mahaffy
Vice-président à la direction
Toronto

Conseil d'administration*

Michael Geoghegan
Président du conseil
Banque HSBC Canada
Chef de la direction du Groupe
HSBC Holdings plc

James Cleave
Vice-président du conseil
Banque HSBC Canada

Caleb Chan
Président
Burrard International Holdings Inc.

Peter Eng
Président du conseil
Allied Holdings Group

Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Banque HSBC Canada

Caryn Lerner
Présidente et chef de la direction
Holt Renfrew et Compagnie

Robert Martin
Administrateur

Samuel Minzberg
Associé principal
Davies Ward Phillips & Vineberg

Timothy Price
Président du conseil
Brookfield Funds

Ross Smith
Administrateur

* En date du 3 mars 2008.

© Banque HSBC Canada, 2008

Tous droits réservés.

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Formulaire numéro 8040146 (03-08). Publié par le service des relations publiques, Banque HSBC Canada, Vancouver.

Page couverture conçue par Addison Corporate Marketing Limited, London; pages des textes conçues par le service des communications du Groupe, The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited, Hong Kong.

Imprimé par Hemlock Printers, Burnaby, Colombie-Britannique, Canada, sur du papier Utopia Two, au moyen d'encre à base d'huile végétale. Fabriqué aux États-Unis, le papier Utopia Two contient 90 % de fibres vierges blanchies sans chlore élémentaire et 10 % de fibres postconsommation traitées sans chlore.

L'étiquette FSC identifie les produits issus de forêts bien gérées certifiées selon les principes et critères du Forest Stewardship Council.



Sources Mixtes
SW-COC-1563
© 1996 FSC A.C.

Banque HSBC Canada

885 West Georgia Street, Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6C 3E9

Téléphone : 604-685-1000 Télécopieur : 604-641-2506

Site Web : hsbc.ca